

riessé, bien connue pour son "Courrier de Colette", a été nommée présidente honoraire du Cercle des femmes journalistes Inc. Présidait à l'élection Mme Eustache Letellier de Saint-Just, aidée de Miles Béatrice Clément et Jeanne Daigle, préposées au scrutin.

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe.
Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 141ème Avenue, par l'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 - Administration: 143

Directeur: T. Damien Bouchard
Rédacteur en chef: Guy Gagnon
Gérant: Jean-Paul Brault

Nouvellistes: - - - Fernand Berthiaume
- - - P.N. Fugère
Rédacteur Sportif - - - Doc. Lafleur
Rédacteur Sportif Adjoint - - - Fern. Berthiaume

Abonnement
6 mois - \$12.⁰⁰
1 an - \$20.⁰⁰
3 ans - \$50.⁰⁰



En vente
chez tous les
dépositaires
de journaux.

Le Curé Martel...

(Suite de la page 5)

fanfare composée de musiciens de La Providence. La cavalcade passa par les principales rues de la paroisse puis l'on arriva à l'église du Précieux-Sang, qui était bondée de fidèles.

Un Te Deum fut chanté, puis M. le Curé Martel prononça une brève allocution.

Dans la soirée, une veillée-surprise eut lieu au sous-sol de l'église. MM. les Maires Jos. Fontaine et Robert Lafrance étaient présents, de même que le Chanoine Lucien Beauregard, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe; M. l'Abbé Armand Brouillard, vicesupérieur et les abbés Gaston et Joseph Martel, frères de M. le Curé E.-A. Martel.

M. l'Abbé Charles-Emile Gadbois, directeur de La Bonne Chanson, dirigea quelques chansons appropriées que l'assistance rendit avec brio. Puis M. l'abbé Normand Guillet remit les clefs de la Paroisse à M. le Curé Martel.

MM. les Maires Fontaine et Lafrance adressèrent ensuite quelques paroles de bienvenue et de bons souhaits à M. le Curé Martel, sentiments qu'exprimèrent aussi M. Maurice Demers et Mme Arthur Laperle, respectivement président et présidente de l'Action catholique.

M. le Curé Martel prit ensuite la parole et eut des mots cha-

leux de remerciement à l'adresse des paroissiens. Puis il donna ses impressions de voyage en Europe et parla pendant plus de 2 heures, étant fréquemment interrompu par les applaudissements des spectateurs.

M. l'Abbé Jean-Paul Despars prononça ensuite un bref discours après quoi un goûter fut servi par les demoiselles de la paroisse.

Bertrand Vac...

(Suite de la page 1)

tion avec la publication de son roman Louise Genest.

Après avoir décrit avec verve les personnages et leur caractère, Bertrand Vac expliqua ce que le public attendait de ces mêmes personnages, ainsi que leurs réactions en face de telle ou telle situation. En opposition, il résuma ce que, en fait, l'auteur leur avait fait dire et ressentir, donnant les principales raisons motivant un tel développement littéraire.

Le Dr Pelletier fut longuement applaudi par les personnes présentes, parmi lesquelles on remarquait: Mlle Cécile-Ena Bouchard, Drs et Mmes O. Desmarais, J. Lafond, Yves Pothier, Gabriel Phaneuf, Hervé Gagnon, Guy Pothier, Léo Benoit, Marc Bergeron, G. Deslauriers, R. Germain, A. Porrault, Guy St-Pierre, Charles Dion, R. Archambault; Mlle T. Forcier,

D'Estoc et de Taille
A L'ENSEIGNE DU PONT CASSÉ

Monsieur Maurice Duplessis, nous raconte une maligne rumeur, aurait demandé à l'académicien canadien-français Robert Rumilly, de martiniquaise et pantalonnée origine, de refaire les armoiries de notre province. Or cet expert de la vérité en couleur aurait suggéré:

"Un signe de piasre sur pont écroulé, le tout dans un énorme verre initial C.L.Q., avec devise sur ruban traversant un ciel bleu pur. "A L'ENSEIGNE DU PONT CASSE, OUVERT JOUR ET NUIT".

Tout y serait, y a pas à dire!

Car le régime de l'Union Nationale, sous la dictature de Monsieur Stanislas, se caractérise exactement, entièrement, par l'argent, la boisson, la dilapidation.

Toujours en quête de pourcentages, notre gouvernement avait déjà criminellement risqué la vie des citoyens sur un pont aussi mal foutu que bien baptisé malgré que trop payé. Il avait multiplié les permis de sa Commission des Liqueurs et toléré honteusement que les lois sur les heures de fermeture et la vente aux mineurs soient ouvertement violées. Parce que contrats sans soumission et permis sans restriction charriaient... l'eau dans le moulin, pour ne pas dire des écus dans les poches.

Au cours d'un seul exercice financier, celui clos le 31 mars 1950, notre Commission des Liqueurs touchait en licences et permis la rondelette somme de \$9,780,975.14, pour son compte d'opération l'encaissait total de \$17,886,672.83, plus une taxe spirituelle sur les spiritueux de -1,282,264.50, savoir en tout: -28,949,912.47. C'est à peu près autant que les revenus de la taxe sur la gasoline (\$30,908.312.47) et ceux de la taxe de vente (\$29,676,719.28) et ceux de la taxe sur les profits des corporations (\$34,704,789.28).

Si nous comptons que le "grat" et la tolérance à la C.L.Q. se chiffrent au moins autant que son revenu déclarable et déclaré, il n'est pas exagéré d'écrire que chaque année, la caisse électorale duplessiste touche par sa taxe clandestine sur l'ivrognerie, quelques \$30,000,000.00.

La pauvre? Toute simple. Pour ce même exercice financier, le total des amendes perçues pour violation à notre loi des liqueurs se chiffre à \$1,282,264.50.

Drs Paul Morin et Yvan Brodeur, tous de St-Hyacinthe; Drs et Mmes A. Gosselin, St-Damase; R. Dansereau, Beloeil; A. Lefebvre, Roxton Falls; F. Langelier, St-Simon; P.H. Fortin, St-Jude; J. M. Chaput, St-Pie; J. Gagnon, St-Denis; A. Bouvier, St-Hugues, et M. Desmarais, St-Antoine.

Comme il est moral, le raisonnement de Monsieur Duplessis! Ne nous en étonnons pas. Il a toujours eu la piasre sensible. Chez lui, la cervelle, le cœur, la rate, le foie, les yeux, le nez, la conscience, tout est en forme de signe de piasre. Et gare à vous, qui que vous soyez, si vous osez toucher à ses chers industriels américains, à ses chers contractuels et à ses très chers licenciés qui payent largement tribut à sa caisse électorale.

Et si notre gouvernement est trop bête pour y apporter sa part d'autorité et de prestige, tant pis pour lui. Il sera mis à la porte, lui aussi, avec ses créatures et ses grands fatchos, en temps et lieu. Nous payons trop cher, je pense.

Il est plus que temps de purifier l'atmosphère de la Chambre québécoise. Vite que notre commissaire libéral en honnêteté et en pudeur gagne la prochaine élection générale! La province sentira moins le fond de tonnel!

D'ici là, rouge ou bleu, tout citoyen honnête doit seconder la campagne antialcoolique maintenant lancée, pour que notre province redevienne respectable au plus tôt.

Et si notre gouvernement est trop bête pour y apporter sa part d'autorité et de prestige, tant pis pour lui. Il sera mis à la porte, lui aussi, avec ses créatures et ses grands fatchos, en temps et lieu. Nous payons trop cher, je pense.

Cette histoire de baleine

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe", à l'exemple des chefs politiques qu'il sert si aveuglement, s'est finalement convaincu lui-même qu'il est le meilleur journal hebdomadaire, qu'il possède le meilleur ci et ça, qu'il est le premier partout et toujours. Au point même que jamais plus ce journal rapporte, explique ou expose; il affirme tout simplement. Tout comme Duplessis et les demi-dieux de l'Union Nationale.

Heureusement pour la bonne renommée de la presse, plus particulièrement de la presse hebdomadaire, tous ne prennent pas "Le Courrier" son directeur et ses rédacteurs au sérieux. Même chez les confrères hebdomadaires, on questionne souvent les affirmations du "Courrier". Et il arrive, en dépit de l'ex-cathedra de ce "grand" journal, que certaines de ses affirmations se montrent erronées lorsqu'on les met à l'épreuve. Nous n'en voulons pour preuve que l'article suivant, publié dans "Le Progrès du Golfe", de Rimouski, le 9 novembre, sous la signature de Derome ASSELIN:

UNE CHASSE A LA BÊTE MORTE

La baleine de Pointe-au-Père — nom maintenant consacré — a fait parler d'elle un peu partout. Et c'est compréhensible: les nombreux touristes et voyageurs qui l'ont vue ont rapporté le fait aux quatre coins de la province et ailleurs. Mais je ne croyais pas que parmi eux il s'en trouverait d'assez audacieux pour se donner le crédit de l'avoir capturée ou tuée. C'est cependant ce que rapporte Le Courrier de St-Hyacinthe dans la première page de son édition du 26 octobre. Le correspondant de ce journal écrit: "M.M. Wilbrod Gariépy, de Saint-Denis-sur-Richelieu, et J.-M.-E. Fortin, de Dorval, allèrent ensemble à la chasse et ne revinrent pas bredouilles. Ils n'avaient pas dans leurs gibecières toutes leurs victimes, car ils tuèrent un chevreuil (cerf de Virginie), une douzaine ou deux de perdrix et une baleine. On a bien lu: une baleine. Ils ne l'abattirent point au cœur de la forêt, mais sur le rivage du fleuve Saint-Laurent, à quelque distance de Pointe-au-Père. Ils ne l'apportèrent pas pour la montrer aux amis de Saint-Denis et de Saint-Antoine, car elle pesait entre quarante et cinquante tonnes. Elle ne mesurait que 78 pieds de longueur, et 36 pieds de tour, pas précisément une taille de jeune fille svelte.

"Les deux chasseurs se rendaient dans le bas du fleuve, en quête de chevreuils ou d'originaux. A quelques milles de Pointe-au-Père, ils se rendirent compte de quelque chose d'insolite sur la grève, qui attirait nombre de badauds. Ils stoppèrent et descendirent de leur auto, se mêlèrent aux curieux. A quelques centaines de pieds, on voyait se débattre ce qui paraissait être un énorme poisson, apparemment échoué sur le sable. Nos chasseurs, qui cherchaient une occasion de chasser, ne pouvaient en espérer de plus belle. Ils déchargèrent à plusieurs reprises leurs carabines sur l'animal qui se débattait, puis poursuivirent leur chemin, la mer étant trop grosse pour qu'on y naviguât. "A leur retour, quelques jours plus tard, on leur montra sur la grève la baleine qu'ils avaient expédiée ad patres, amenée peu à peu par la marée."

Voyez-vous ça! Ce que l'on peut croire, dans cette histoire, c'est que ces deux "héros" ont pu voir la baleine et même tirer dessus. Mais s'il faut que les amis de MM. Gariépy et Fortin, à St-Denis et à St-Antoine, apprennent que cette baleine était ad patres depuis au moins dix jours, ils s'en frotteront les côtes et ces pauvres nemrods perdront le crédit d'avoir tué non seulement la baleine mais aussi le chevreuil et les nombreuses perdrix.

Derome ASSELIN.

Il est plus que temps de purifier l'atmosphère de la Chambre québécoise. Vite que notre commissaire libéral en honnêteté et en pudeur gagne la prochaine élection générale! La province sentira moins le fond de tonnel!

D'ici là, rouge ou bleu, tout citoyen honnête doit seconder la campagne antialcoolique maintenant lancée, pour que notre province redevienne respectable au plus tôt.

Et si notre gouvernement est trop bête pour y apporter sa part d'autorité et de prestige, tant pis pour lui. Il sera mis à la porte, lui aussi, avec ses créatures et ses grands fatchos, en temps et lieu. Nous payons trop cher, je pense.

Et ça fera dans l'eau, des ronds... hic... rigolos!

ALBAN FLAMAND

Le Canal de Suez n'est pas seul en péril



L'espoir demeure

Le premier ministre du Canada, le t.h. Louis Saint-Laurent, dont on ne peut mettre en doute l'esprit pacifique qui l'anime, vient de déclarer une fois de plus que "notre but, c'est d'empêcher une troisième guerre mondiale, non pas de la gagner".

Dans une allocution devant les membres de l'"Economic Club", de New York, M. Saint-Laurent a dit: "Même la victoire apportée avec elle une destruction, une désintégration et une démolition si grande qu'elle constituera une menace à la civilisation elle-même."

De tous les coins de la terre, dans tous les milieux

sociaux s'élèvent chaque jour des voix pour réclamer la paix qui seule peut assurer la survie de notre humanité. Souhaitons que les hommes d'Etat qui détiennent dans leurs mains les pouvoirs de faire la paix ou la guerre écoutent plutôt la voix des pacifistes que celles de certains gens qui, sous le prétexte d'enrayer l'expansion communiste, voudraient lancer le monde dans une guerre "préventive".

G. G.

BUVEZ
Coca-Cola
Rien à préparer
Rien à nettoyer

No 42 - 24 Novembre 1951

X

A la veille d'une élection

La fin de l'année s'approchait et avec elle les élections municipales de janvier 1906. L'agitation créée dans les esprits par les discussions et les votes du conseil, portant sur des questions nouvelles, donnait à la prochaine consultation populaire une importance particulière. Un de nos échevins appartenant à la classe ouvrière, un cordonnier de pratique tenant son échoppe dans le quartier Numéro Deux, n'avait pas eu les nerfs assez solides pour voter avec notre parti; il lui devait pourtant son élection. Sa clientèle n'était pas exclusivement composée de nos partisans, et il avait, dans le clergé politico-religieux, des clients ne manquant aucune occasion de venir l'influencer; aussi, très souvent, pour ne pas déplaire à ses mauvais avisers et aux cléricaux, il votait à l'encontre de ses promesses faites au cours de sa campagne électorale. Mais, dans son désir de plaire à nos adversaires, il s'aliénait la sympathie et l'encouragement de ses anciens partisans plus nombreux que ceux ayant voté contre lui. Les affaires périllaient graduellement et il abandonnait la partie; il ne serait pas candidat à la fin de son terme d'office. Au lieu de nous contrarier, cette décision nous avait plu, car ses votes tantôt favorables, tantôt défavorables à notre groupe, l'avaient rendu impopulaire dans son quartier.

Il nous fallait un nouveau candidat. Cette fois, nous n'aurions eu que l'embarras du choix si nous eussions voulu le prendre parmi ceux que l'ambition d'être échevin tenaillait. La présence à l'hôtel de ville, depuis douze mois, d'un élément politique sympathique à la masse populaire et qui paraissait vouloir faire quelque chose de pratique pour défendre l'intérêt du petit peuple tout en traitant les classes aisées avec justice, avait créé un nouvel esprit civique très différent de l'ancienne apathie des contribuables. Dans le quartier Numéro Deux, habité presque exclusivement par des ouvriers, quatre candidats s'offrirent pour recueillir la succession de notre cordonnier de petit banc. Nous avions besoin d'un homme de caractère sur lequel il nous serait possible de compter pour faire accepter les réformes inscrites à notre programme, et surtout d'un citoyen pouvant rallier la majorité des électeurs de son quartier. Aucun des quatre candidats ne remplissait ces conditions essentielles. Nos adversaires, nous en étions sûrs, s'opposeraient à une élection par acclamation.

Notre comité avait jeté les yeux sur les docteurs Jacques, deux frères parfaitement qualifiés, l'un ou l'autre, non seulement pour nous aider à faire adop-



- Souvenirs d'un Petit-Fils de Porteur d'Eau -

GRAVISSANT LA COLLINE

T. DAMIEN BOUCHARD

(Suite)

ter nos réformes, mais encore sûrs de leur élection. Nous les avions consultés et pouvions compter sur l'un d'eux; ils demandèrent du temps pour décider lequel accepterait la tâche.

Un des quatre candidats, mordu du désir de se faire choisir comme porte-drapeau de notre parti, avait convoqué une assemblée des électeurs. Les docteurs Jacques n'y assistaient pas, mais certains de leurs partisans convainquirent l'auditoire que, bien que ni l'un ni l'autre des docteurs Jacques n'eût l'ambition d'aller siéger à l'hôtel de ville, il fallait insister pour que l'un des deux consente à poser sa candidature. Si l'assemblée adoptait une résolution dans ce sens, le consentement de l'un ou de l'autre était assuré. La résolution fut adoptée, et le Docteur Ulrie, sur les conseils de son frère, le Docteur Olivier, accepte de brigner les suffrages. Les cléricaux lui choisirent, comme concurrent, l'ancien échevin Philias Authier.

Dans le quartier Numéro Cinq, le château-fort de nos adversaires, le chef des conservateurs-cléricaux l'avocat Louis Lussier, accepta de se présenter de nouveau. Nous avions à entreprendre une lutte presque impossible à gagner dans ce quartier. Notre décidames de l'engager quand même. Notre choix tomba sur un maître-boucher, M. Rémi Daigle; il avait peu d'espoir d'être élu, mais il savait que cette bataille devenait nécessaire pour aider au succès escompté dans le quartier Deux, et surtout comme préliminaire d'un succès futur; elle nous permettrait de faire connaître nos idées à la population du Cinq.

La lutte s'annonçait chaude, et le Courrier, l'organe local des conservateurs ultramontains, ne manquait aucune occasion de réchauffer le zèle des bigots de notre ville, pour nuire à notre parti naissant. Il croyait possible de l'étonner dans l'œuf.

Il avait publié un long article approuvant l'esclandre des étudiants de l'Université Laval, de Québec, qui avaient lancé des œufs gâtés sur un pasteur protestant, M. Maje, venu faire de l'apostolat dans notre province. Nous étions à deux semaines de l'élection. Pour démontrer que nous ne cachions pas nos idées, même en pleine lutte électorale — ce qui équivalait à dire que nous avions confiance en la lar-

geur d'idées de la population de Saint-Hyacinthe — je n'hésitai pas à répondre à l'article du Courrier. Non seulement ce journal approuvait la conduite des étudiants dans le cas de l'assaut contre M. Maje, mais aussi leur incertitude quand ils avaient assailli Sarah Bernhardt, la plus grande actrice de l'époque, la hant et lui jetant des projectiles de toutes sortes sous prétexte qu'elle était juive.

Pour faire comprendre qu'il était temps d'empêcher nos arrières de faire pénétrer à Saint-Hyacinthe les idées étroites dont nos étudiants d'université se faisaient les champions, et le Courrier le défenseur, je cite les paragraphes suivants de l'article que je publiais, en première page, dans l'Union du 16 décembre (1905):

"Le Courrier dit qu'il se refuse à voir, dans cette escapade de la jeunesse québécoise, une offense sérieuse. Que n'aurait-il pas dit si un conférencier catholique eût été, à Toronto, l'objet d'une réception identique à celle de Sarah Bernhardt ou de M. Maje?"

"Le rédacteur de la sainte feuille en aurait versé des flots d'encre pour noircir le caractère de ceux qui se seraient rendus coupables de cet acte d'intolérance moyenâgeuse. On aurait vu dans son article une danse folle des épithètes arrières, intolérants, fanatiques."

"Le Courrier et ses semblables nient à M. Maje le droit de venir faire connaître ses idées dans la province de Québec parce que la grande majorité dans la province est catholique. Si ce raisonnement est juste pour notre pays, il doit l'être pour un autre; s'il est vrai aujourd'hui, il devait l'être il y a dix-neuf cents ans. L'apostolat aurait donc et aurait toujours été une erreur. Si les premiers apôtres eussent été privés du droit de prêcher leur religion, où serait donc aujourd'hui la belle doctrine chrétienne et catholique? Si personne n'a le droit de prêcher sa doctrine dans un pays où la grande majorité ne la partage point, pourquoi donc avons-nous des missionnaires catholiques?"

"Ne refusons pas aux autres un droit que nous réclamons pour nous-mêmes. Ceux qui ne

sont point partisans des idées de M. Maje n'ont qu'à rester chez eux, comme il est de leur devoir de le faire.

"Le Courrier, qui mérite bien d'être l'organe de tous nos archibigots, fait un crime à Sir Wilfrid Laurier d'avoir parlé contre les atrocités que les Russes commettent actuellement contre les Juifs; le prophète de la rue Sainte-Anne ne voit que de la canaille parmi les Juifs. Comme il connaît peu ce peuple! Les Juifs sont exactement comme les Canadiens-français, les Anglais.

"Il nous dira: "ces gens n'ont pas de pays propre!" Les Canadiens-français qui sont, d'après le Courrier, les hommes supérieurs, en ont-ils plus? La province de Québec leur appartient-elle ou n'est-elle point seulement une des facettes du plus beau diamant de la couronne d'Angleterre?"

"Ne jetons pas la pierre dans le jardin d'un autre quand nous habitons une maison de verre."

C'était là exposer ouvertement la mentalité de notre groupe, à la veille d'une élection par laquelle deux de nos plus grands quartiers devaient décider s'ils entendaient être gouvernés, au point de vue municipal, par les partisans du progrès et de la liberté d'opinion ou par les tenants de l'intolérance et de la vieille routine.

Le règne de la soumission aveugle aux volontés de l'élément politico-religieux était fini. Le docteur Jacques, un de nos chefs, fut élu par soixante-et-quinze voix de majorité dans le Quartier Deux. Notre adversaire, M. Lussier, compta, il est vrai, la même majorité dans le Quartier Cinq mais il n'avait gagné son élection qu'après s'être engagé à faire expriper, de force, une lisière de terrain traversant la propriété des Soeurs du Précieux-Sang; ces dernières, protégées par une loi qui défendait l'expropriation des biens appartenant aux corporations religieuses, refusaient depuis de nombreuses années de vendre la bande de terrain dont la ville avait besoin pour relier les tronçons d'une rue que leur champ coupait en deux. C'est sur cette promesse que fut élu le champion de nos adversaires. M. Lussier est mort et la rue Notre-Dame est encore dans l'état où elle se trouvait avant l'élection de l'ultramontain qui fut contraint, pour conserver son mandat, de promettre que le pouvoir civil mettrait une main profane sur une propriété religieuse.

(A suivre)

(Tous droits de reproduction réservés)

D'une semaine
à l'autre

Par Guy GAGNON

LE CLAIRON

SAINT-HYACINTHE

TROIS

Les colis-cadeaux d'aliments o.-mer

La réduction du tarif à cet égard a été supprimée et les frais de manutention augmentés. — Communiqué du Ministère des Postes.

Le Ministère des Postes annonce de la part de l'Administration postale du Royaume-Uni que la réduction du tarif des colis-cadeaux d'aliments expédiés du Canada au Royaume-Uni a été supprimée et que, de plus les frais de manutention de tous les colis au Royaume-Uni ont été augmentés.

Le tarif spécial des colis-cadeaux d'aliments a été introduit en premier lieu afin d'accorder aux expéditeurs du Commonwealth les mêmes privilèges dont bénéficiait le public américain en vertu de l'Accord sur la collaboration économique. On alléguait qu'étant donné la suspension de cet accord avec la Grande-Bretagne, la raison d'être de la réduction spéciale à l'égard

Mme Ovila Demers décédée le 18 nov. à l'âge de 72 ans

Dame Veuve Ovila Demers, née Oliva Demers, est décédée à l'hôpital dimanche le 18 novembre, à l'âge de 72 ans.

Elle laisse deux fils et une fille: Henri-Paul, de cette ville; Roméo de St-Marc, et Mme Alexandre Campbell (Marie-Reine), de cette ville.

Le corps a été exposé aux salons mortuaires Bienvenue et Mongeau, 1105 Girouard, et les funérailles ont eu lieu en l'église du Précieux-Sang, mercredi le 21 novembre, à 9 h. 30 du matin.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé E. Martel, qui a aussi chanté le service, avec diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. R.-O. Picard, Ephrem Girouard, J. Archambault, Irénée Lachapelle, E. Lalonde et J. Borduas.

Tricentenaire des familles Gendron

Un comité formé en vue de commémorer le troisième centenaire du mariage de l'ancêtre Nicolas Gendron, à Québec, nous informe qu'au cours de l'année 1956, les familles Gendron fêteront ce pionnier qui compte au Canada et aux Etats-Unis un grand nombre de descendants.

Le comité demande à tous les membres de la famille Gendron de se mettre en communication avec lui, en vue de la préparation d'un second volume sur cette famille, volume qui sera beaucoup plus complet que le premier.

Il suffit d'écrire au Comité des Familles Gendron, 7, 6ème rue, Noranda, Qué.

"Et pourtant..."
"Et pourtant, M. Duplessis va nous dire, au cours de cette session d'automne, que c'est lui l'initiateur, le promoteur et le dispensateur de la pension de vieillesse fédérale."

C'est au début d'août que nous écrivions cela, soit il y a environ quatre mois. La session est maintenant en cours et, effectivement, Duplessis a profité de la première opportunité pour s'acquiescer, devant l'opinion publique, d'un mérite qui revient uniquement au parti libéral. C'est-à-dire qu'il a prononcé les paroles fatales dans l'espoir que le peuple les gobe comme du bon pain. Mais il y a toujours loin de la coupe aux lèvres, et Duplessis pourra s'en rendre compte d'ici quelques mois.

Car nous aurons bientôt des élections, et le peuple dira alors où se trouve la vérité: les vanaïsses de Duplessis ou les pensions du fédéral.

G. G.

La population de notre ville se chiffre par 25,210

Suivant le recensement religieux terminé récemment, la population totale de la Cité de Saint-Hyacinthe, y compris les municipalités adjacentes de La Providence et de Saint-Joseph, est maintenant de 25,210 âmes.

Les catholiques enregistrent une augmentation de 760 sur l'an dernier et les protestants de 21, atteignant maintenant le total de 225.

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quelques milliers

Reprise des Soirées Bibliques, le 2 décembre, chez les Pères Dominicains

Vifs succès remportés l'an dernier. — 3ème année consécutive. — Nouvelle matière au programme. — Concours nouveau genre. Films sonores.

Le Comité diocésain d'A.C. de St-Hyacinthe, section Le Service de la Bible, inaugurera sa troisième série de Soirées bibliques, le 2 décembre prochain, au Centre Notre-Dame.

Encouragé par le vif succès remporté l'an dernier et l'intérêt porté par de nombreux auditeurs, M. Louis Crépeau, L.C. organise cette année une nouvelle série de cours.

Afin de stimuler les auditeurs et d'agréer ces Soirées, il y aura présentation de films sonores, et un concours nouveau genre sera lancé. On sera libre en outre de poser toutes les questions désirées.

Le premier cours aura lieu au Centre Notre-Dame, à 8 h. du soir précises. Ne manquez pas ce cours le plus important de tous. Tous les paroissiens de St-Hyacinthe et

des environs sont très cordialement invités. L'entrée est libre. Ceux qui ne peuvent pas venir ont la possibilité de suivre ces cours par correspondance. Envoyez vos lettres à: Soirées Bibliques, 2200 rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Les fidèles auditeurs de l'an dernier seront sans doute heureux d'apprendre que, lors d'une réunion des directeurs diocésains de la Société Biblique tenue à Montréal, M. Crépeau et le R. P. Lussier O. P. animateur ardent et dévoué de ces soirées ont reçu de chaleureuses félicitations pour leur travail intelligent et apostolique.

On aimera aussi à savoir que le Service de la Bible, de St-Hyacinthe, a un rayonnement très étendu. En effet, les paroisses Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, Notre-Dame-de-Grâce de Montréal, St-Dominique de Québec et plusieurs autres du diocèse de Joliette ont recouru à ses services et adopté même ses façons de procéder.

Cette année encore, Les Soirées Bibliques, grâce à la collaboration du plus grand nombre de personnes possible, devra connaître un succès sans précédent. C'est un apostolat qui mérite d'être encouragé.

Congrès annuel de l'Association de chasse et pêche

Les chasseurs et les pêcheurs de toutes les régions de la province de Québec auront l'occasion de discuter de la conservation de nos ressources naturelles lors du prochain congrès annuel de la Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec qui se tiendra en l'hôtel Mont-Royal de Montréal le 30 novembre et le 1er décembre prochains.

Ces assises inclueront des débats sur le poisson, le gibier et les oiseaux migrateurs, et les résolutions qui en résulteront seront transmises aux autorités fédérales et provinciales.

Chacun des 275 associations et clubs, membres de la Fédération, est invité à déléguer deux congressistes et l'on attend de même de nombreux sportsmen de toute la région de la province. Le congrès se terminera par un déjeuner-causerie, samedi le 1er décembre à 1 heure de l'après-midi.

Grand-messe pour Mme Aimé

Dimanche, 25 courant, sera chantée à 9 heures, a.m. dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville, une grand-messe pour le repos de l'âme de Madame A. Aimé, Dame de charité. Invitation respectueuse est faite d'y assister.

RADIO prêté GRATIS

durant la réparation
SATISFACTION ASSURÉE
La Radio Maskoutaine Engr.
A. GIRONARD, Prop.
909, Cascades Tél: 1704-R
ST-HYACINTHE

NOUVELLE ÉMISSION:

LES SOEURS GRISES DE LA CROIX D'OTTAWA

Obligations garanties par première hypothèque

datées du 1er octobre 1951

4% échéant le 1er octobre 1961

5% échéant le 1er octobre 1964

5% échéant le 1er octobre 1965

PRIX: 100 et les intérêts courus.

L. G. BEAUBIEN & CIE Limitée

565, RUE STE-ANNE

TELEPHONE 1880

SAINT-HYACINTHE

Gérant:
ROGER LEBLOND

Représentant:
ROGER DUGAS

Montréal — Ottawa — Québec — Shawinigan-Falls — Trois-Rivières — Paris — Bruxelles

Grand succès de la partie d'huitres J. A. Laferté Ltée

Mercredi soir dernier, à la salle "Chez Wilfrid" eut lieu une partie d'huitres, organisée afin de présenter aux gens d'affaires de notre ville, le nouveau bureau de direction de la maison J.A. LAFERTE LTEE. Dès 8 heures 15, environ 200 invités se pressaient dans la salle qui, après avoir été reçus par les employés du bureau de St-Hyacinthe, commençaient à déguster les huitres fraîches avec entrain.

Vers le milieu de la soirée, M. François Jetté, directeur local, se fit entendre pour présenter successivement M. Lalonde et M. P.H. Desrosiers, respectivement président et vice-président exécutif. Ces deux derniers profitèrent de la circonstance pour exprimer leur profonde satisfaction de voir tous les hommes d'affaires réunis et de pouvoir faire leur connaissance, bien que très bref, M. Lalonde ait inter-

resser son auditoire et s'attirer la sympathie de tous.

M. J.A. Laferté, fondateur de la maison et président du Conseil d'administration, fit un court résumé de l'histoire de la maison et souhaita ensuite la bienvenue à la nouvelle organisation. Comme il se devait, M. Jetté remercia les orateurs et le programme récréatif se déroula tel que prévu: tous s'amuseront fermement et firent honneur aux huitres.

Parmi les invités, l'on remarqua en particulier: MM. J.A. Lalonde, président de J.A. Laferté Ltée; P. H. Desrosiers, vice-président exécutif; J.A. Laferté, fondateur de la compagnie; François Jetté, directeur; E.F. Vincent, vice-président et gérant général de LaSalle Builders; Son Honneur le Maire M. Picard; MM. Léo Desrosiers; Eugène Payan, Philias Brodeur; Adélard Morin, Robert Hamel, Hervé Chapdelaine, Louis Gros; Antonio Fiset; Herman Phaneuf.

Armand Lauzier, P.E. Chagnon, René Desjardins, O. Lamontagne, L. G. Trempe, Henri Savoie, Paul Boulay, Harold Lapierre, C. De L. Por-

teus, Stanley Lunan, Omdr. Teasdale, Arthur Bradley, G. Marchand, Edouard Guertin, Chrs. St-Germain, L.P. Robert, Lucien Phénix; Alfred Augustin, André Augustin, E. G. James, J.J. Egan, O. Semek, D. A. Seeley; M. L'Espérance; Gérard Roy; Marcel Solis; Roger Leblond, Victor Sylvestre, Georges Chapdelaine, Lucien St-Germain; Henri Bourassa, A. Gendron, J.B. Guillemain, Ernest Guillemain, L. Vadeboncoeur, Charles Gilbert, Oscar Deschamps, Henri Tringues, L.J.J. Bernard, Ubaldo Leblanc, Germain Lemieux; G. Bartolino; Mérius Audette; Gaston Mailhot; H. Létourneau, Roger Hould, Marcel Cyr. J. P. Donais, Louis Machabé, Georges Durocher, Ray Blais, Michel Ringuet, Armand Danault, André Breault, R. Thibault, Gérard Lamarre; Bernard Paul, Edouard Rochelleau, Gilles Jetté, A.J. Dawson, R. Préfontaine, J. Kirwin, L. Godbout, Gaetan Sylvestre, Jacques Bousquet, Maurice Rousseau, A. Bouchard, J. Paul Breault, Eugène Tousignant et F.X. Demers.

mis le holl en fabriquant un paillason qui consiste en un panneau fait de deux planchettes de pin sur lesquelles il a cloué des bouchons de bouteilles.

ÉTAGÈRES FAITES DE CAISSES À ORANGES

Cet homme est d'ailleurs très habile de ses mains, et il n'en est pas à ses débuts. Il est particulièrement fier de deux étagères fort pratiques qu'il a faites, l'une pour la cave, et l'autre pour le salon.

Quiconque possède sa maison a toujours de nombreuses tâches à accomplir, l'automne venu, surtout s'il est un peu jardinier. Récemment, j'ai vu un de mes voisins qui enroulait son boyau d'arrosage sur un dévidoir. Cela m'a fait penser qu'il me faudrait aussi étagérer mon boyau parfaitement avant de le ranger afin que le caoutchouc ne pourrisse pas.

PANIER À LINGE

La femme de ce voisin est aussi fort

débrouillarde. Elle a transformé un panier à fruits en une magnifique corbeille à linge qui fait l'envie des femmes du voisinage. Elle a émaillé l'extérieur en blanc et elle a doublé l'intérieur avec de la cretonne.

PAILLASSON EN BOUCHONS DE BOUTEILLES

Dans cette maison, il y a un garçonnet qui avait l'habitude d'entrer sans prendre la peine de s'esuyer les pieds. Son père y a



Le carnet de
Jean
Bricole

Imposantes funérailles à St-Dominique

St-Dominique (Bagot), 22. (D. N.C.) — En l'église paroissiale de Saint-Dominique, ces jours derniers, ont eu lieu les imposantes funérailles d'un citoyen bien connu, M. R.-Albert Archambault.

Le service a été chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé P.-O. Gaudette, qui était assisté des RR. Pères De l'Etoile et Létourneau comme diacre et sous-diacre.

En tête du cortège, on remarquait les maires du village et de la paroisse, MM. Oan Plouffe et Lionel Dion.

Les porteurs étaient MM. Napoléon Dupont, Uldéric Deslandes, Léonidas Loiseleur, Albert Dubreuil, Adélard Tétrault et Wilgis Gauchoir.

La quête fut faite par MM. Léonidas Loiseleur et Uldéric Deslandes.

Dans l'assistance, on remarquait un fils religieux du défunt, accompagné de confrères du Mont Sacré-Cœur de Granby.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière de St-Dominique.

Collision d'auto et camion sur la route de Roxton

Une auto a été endommagée mais personne n'a été blessé dans une collision de véhicules qui s'est produite en fin de semaine dernière, sur la route Granby-Roxton-Pond, non loin de la ferme Duhamel.

Le camion, propriété de M. Arthur Boileau, de Granby, était conduit par M. Jean-Roch Gincé, aussi de Granby. Au moment de l'accident, Gincé s'apprêtait à virer dans une entrée de cour, quand l'arrière de son véhicule fut heurté par une auto que conduisait M. Rodrigue Choquette, 424 rue St-Simon, St-Hyacinthe, qui se dirigeait dans la même direction.

Cet accident serait attribuable à la mauvaise visibilité causée par la pluie. Seule l'auto de M. Choquette fut endommagée, pour une valeur d'environ \$150, et personne ne fut blessé. L'agent Gerald Cartier a fait les constatations d'usage et dressé le procès-verbal.

AUTOUR DU FOYER

ÉTAGÈRES pour la cave -

CAISSES À ORANGES CLOUÉES ENSEMBLE, LES FIXER AU MUR SI ELLES DOIVENT PORTER UN POIDS ASSEZ LOURD.

PAILLASSON

PLANCHETTES DE PIN DE 1" RELIÉES PAR DES EMBOÛTURES, SUR TOUT LE PANNEAU, CLOUEZ À L'ENVERS DES BOUCHONS DE BOUTEILLES.

PANIER À LINGE

GRAND PANIER À FRUITS - DOUBLÉ EN INDIENNE OU EN CRETONNE - PEINT À L'EXTÉRIEUR.

DÉVIDOIR

CHARPENTE EN PIÈCES DE BOIS DE 1 1/2" CARRÉ. DÉVIDOIR FAIT DE VIEUX MANCHES À BALAIS. CELUI DU CENTRE EST RELIÉ AUX MONTANTS AVEC DEUX BOULONS. PETITES ROUES EN BOIS DÉCOUPÉES AVEC UNE SCIE À GUICHET. ESSIEU: BAGUETTE EN FER DE 1/2".

Vraiment rafraichissant...

CONTENTE la soif!

7¢

Molson's

Annonces Classifiées

Automobiles à Vendre

ACHETONS — VENDONS

ECHANGEONS

Termes faciles si désirés

Toujours le meilleur à bon marché

Comparez nos prix

1950 Meteor Sedan équipé

1950 Chevrolet coupé

1949 Meteor Sedan

1949 Chevrolet Sedan

1950 Studebaker Sedan équ.

1949 Studebaker Sedan

1948 Chevrolet (2) S. Del.

1947 Dodge Sedan

1947 Chevrolet Coach

1941 Chevrolet Sedan

1940 Dodge Sedan

1938 Ford Sedan

1938 Ford coach

1936 Dodge Sedan

1936 Plymouth Convertible

1/4 tonne Thames 1949

Achetez avec confiance chez:

R. Brunette Automobile

Spécialité: Chars usagés

Tél.: 1482-M 3095 Dessaulles

[angle Tellier]

Ouvert tous les soirs

n23 jno

A VENDRE

AUSTIN-A-70-1949 — Comme

neuf

Voyez-le — essayez-le. PRIX

D'AUBAINE. — Tél.: 1497-J.

ou 498.

A VENDRE. — Poêle électrique

combiné, chauffant au bois et au

charbon. S'adresser à Mme J.-E.

Lalime, Maison Corona, 1629 rue

Girouard. 1d-jno-g

A VENDRE. — Maison de neuf

appartements avec en plus un hall

d'entrée et chambre de bain. Ca-

ve et système de chauffage à l'hu-

ile. Garage. Site résidentiel, rue

Girouard. S'adresser à J.P. Brault

édifice "Le Clairon", 435 ave. Mon-

dore. Tél.: le jour 143, le soir 1558-

W. JNO-G

A VENDRE. — Commerce d'épi-

cerie, restaurant établi depuis 35

ans. Situé sur un coin de rue dans

la partie commerciale de la ville.

Vendra à bon prix à cause de san-

té. S'adresser à 900 rue St-Antoi-

ne, Ville. 521-JNO-G

A VENDRE. — Deux propriétés

en brique, au Bourg-Joli; une avec

trois logements et l'autre six.

S'adresser à 1720 Duvernay ou

1829 Cascades. 05, jno, G

A VENDRE. — Machine à coudre

Singer, en très bon état. Prix \$40.

S'adresser à 400 rue Hôtel-Dieu.

026, jno, G

A VENDRE. — Balance SANITA-

RY à rouleau. Dernier modèle. En

parfait ordre. Bonnes conditions.

Voir annonce page sport. Tél.:

2786-W. n3, jno

A VENDRE. — Dodge 1946, peint-

ure neuve, très propre, chauffé

en neuf y compris le pneu de

rechange, chauffette, prestone.

(Pas cher). S'adresser au Bureau,

1815 rue St-Antoine. Tél. 309,

St-Hyacinthe. jno-G

A VENDRE. — Bonne propriété

dans gros village sur route natio-

nale, 35 milles de Montréal, avec

abattoir moderne, frigidaire, ba-

lance sur rails et accessoires; aus-

si camion 1950 avec permis de

transport, le tout à vendre, cause

de santé. Gros revenus, prix ra-

isonnable, laisserait hypothèque.

S'adresser à Casier Postal 50, St-

Hyacinthe. n16, 23

A LOUER

Local pour petite manufacture (50 x 100 pds); service

de monte-charge, gicleurs automatiques; site très avan-

tageux en plein centre de la ville, place du Marché. Entrées

rue St-Simon et Mondor.

Pour toutes informations, s'adresser à:

J. P. BRAULT

Tél. Jour: 143 — Soir: 1558-W

Edifice "LE CLAIRON" 435 Ave MONDOR

A VENDRE

EPICERIE — BOUCHERIE

Défendeur d'un permis de la Commission des Liqueurs

Façade moderne. Espace: Magasin 25 x 90; entrepôt: 25 x 25,

plus hangars et grande cave. — Etablie depuis 35 ans. Site:

Rue principale et parquemet à proximité. Chiffre d'affaires

\$250,000.00. Grand réfrigérateur.

DOIT DISPOSER IMMEDIATEMENT

ADRESSEZ CASIER POSTAL 171.

SAINT-JEAN, Qué.

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Local chauffé à louer

650 pieds de plancher, situé à l'a-

rière de la manufacture Rita Shoe

Co., coin des rues Hôtel-Dieu et

St-Antoine. S'adresser à la Rita

Shoe Co. Ltd, 385 rue Hôtel-Dieu.

16f-jno

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

Girouard, Tél.: 636-M. n23

A LOUER

Logement de cinq

appartements. Chambre de bain.

Situé au 2ème étage à 285 Con-

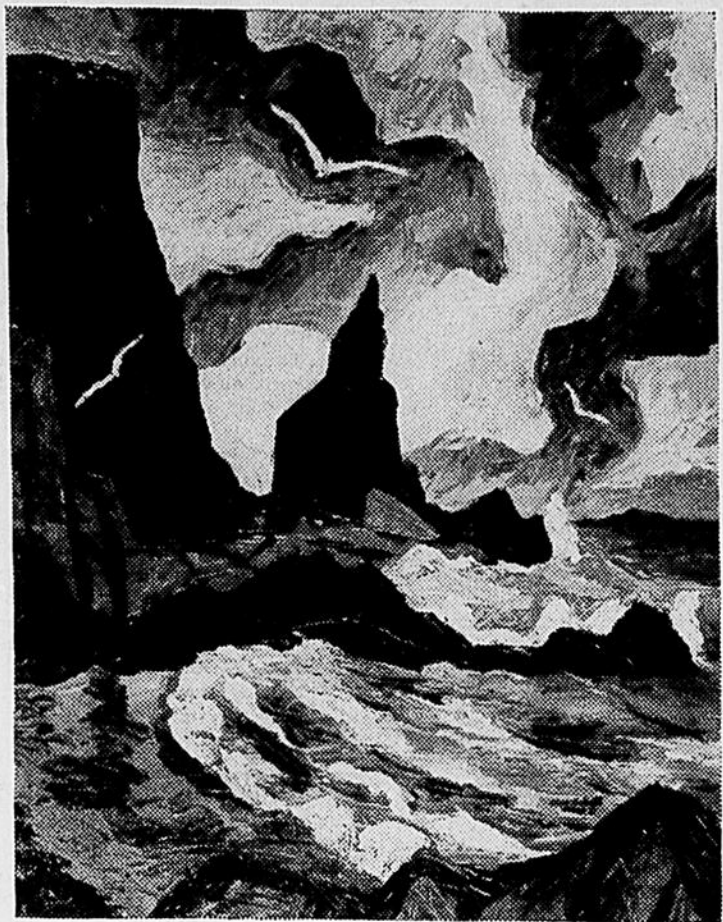
corde. Prix \$33. Un autre de qua-

tre appartements, chambre de bain

au rez-de-chaussée à 289 rue Con-

corde, prix \$20. S'adresser à 43

La jeune peinture



Voici une autre toile qu'exposera en notre ville le jeune artiste-peintre Claude COLLETTE, de Montréal, du 6 au 13 décembre prochain. Le tableau que l'on voit ci-haut est intitulé "Le Pic aux Nouettes" et a été peint à Cap à l'Original, Bic, dans le bas du fleuve. Cette exposition, en l'Hôtel de Ville, sera présentée par les Jeunesses Musicales du Canada, section "Les Compagnons de l'Art" de Saint-Hyacinthe.

(Studio O. Allard Engr.)

Le Courrier de Jeanne

Question — J'ai treize ans et il y a environ deux ans que j'aime un garçon du même âge que moi. Lui, au contraire, ne m'aime pas du tout. J'essaye de l'oublier, c'est impossible. Ma maîtresse de classe me dit que je ne suis pas à l'âge d'aimer et je le comprends très bien. Voulez-vous me donner un moyen efficace de me faire aimer de lui, car j'ai pris tous les moyens possibles de l'oublier comme je vous le disais tout à l'heure. Je ne suis pas capable. Voulez-vous me dire si ça serait risquer que ça ne reste pas entre lui et moi si je lui écris une lettre pour lui dire que je l'aime beaucoup, etc. Une de mes compagnes m'a donné son portrait, il est fâché et dit que c'est pour rire de lui. C'est bien le contraire. Que faire pour avoir un accord parfait avec lui. Je vous attends dans le prochain Clairon. — COEUR ATTRISTE

Réponse — Cœur attristé par l'amour à treize ans... et ce, dans un petit village aussi paisible que le vôtre. Il y aura donc ailleurs que la Floride et la Californie où les tempêtes inusitées feront ouvrir les yeux. Ma pauvre petite, dans une maison, il doit y avoir une place pour chaque chose et chaque chose à sa place, ainsi dans nos sentiments. Je ne puis donc que vous conseiller de remettre celui qui vous bouleverse à l'époque où vous pourrez songer à fonder un foyer. Ce ne peut être à treize ans ni même à quinze. Qui sait si celui qui vous intéresse aujourd'hui vous plaira encore à ce moment. Il peut devenir infirme, défiguré, par la polio, la paralysie infantile ou autrement, se faire tuer par accident ou mourir de sa belle mort, que sais-je, autant de raisons pour ne point vous morfondre inutilement à l'heure actuelle. Votre lettre, bien construite et d'un bon orthographe, dénote un degré d'avancement à votre honneur. Ne laissez pas gâter tout cela par un manque de jugement qui vous perdrait. Vous admettez que vous n'êtes pas à l'âge d'aimer et cependant vous voulez connaître un moyen efficace de parvenir à l'être. Ce n'est guère logique. Si je connaissais la formule que vous me réclamez, en plus d'avoir réalisé une fortune, j'aurais fait des milliers d'heureux avant vous. L'amour ne se commande pas, il s'inspire, et vous vous y prenez très mal pour y arriver. Quant à écrire à votre petit ami dans le sens que vous m'exposez, ce serait du dernier ridicule et vous deviendriez sûrement la risée de ses amis. Un garçon de son âge n'a pas la maturité voulue pour garder un tel secret, croyez-moi. Si vraiment vous avez tout fait pour l'oublier, obtenez donc de vos parents qu'ils vous placent au pensionnat, pour quelques mois. Dans un milieu étranger, avec des occupations et un encadrement différents, vous parviendrez sans doute à oublier ce naïf amour au fond très touchant mais non moins stérile et déprimant pour vous. Sinon, pratiquez le sport au grand air et attirez autour de vous, le plus de petites compagnes que vous le pourrez, leur rire vous gânera et l'oubli vous attendra au milieu des jeux que vous organiserez ensemble.

Question — Seriez-vous au courant du ravage que peuvent exercer les rats.

Réponse — Un seul rat peut manger 50 livres de grains par année et en gaspiller beaucoup plus. Il peut porter les germes de nombreuses maladies, dont la peste noire, la jaunisse, etc. En plus de cela, il peut causer des incendies, en rongant l'enveloppe isolante de certains câbles électriques, causant des courts-circuits, etc.

Question — Auriez-vous une bonne recette pour les varices. J'en souffre de façon terrible. — SERAPHIN

Réponse — Malgré votre pseudo, permettez-moi de vous conseiller de voir un médecin, ce peut être grave. Je sais que la marche et tous les exercices qui activent spécialement la circulation préviennent ou diminuent les troubles variqueux. Mais ce n'est pas tout, voyez un médecin.

Réponse à Française — Il y a un livre intitulé "Petits mystères et curiosités" par Louis de Caen où vous trouverez une liste aussi complète que possible des prénoms.

Question — Comment et où doit-on conserver des graines de semence? A la cave, à la grange ou à la maison? — PREMIERE TERRE.

Réponse — A la maison, dans une armoire qui les tienne au sec. A l'humidité, elles perdent de leur vitalité.

Question — Nous avons mille piastres en banque et mon mari voudrait que je m'achète un manteau de mouton de perse disant que ce serait là un achat pratique. Moi, au contraire, je me contenterais d'un manteau doublé de fourrure et je mettrais la

balance pour rafraîchir notre appartement qui est démodé. Votre avis, s.v.p. — EPOUSE MODELE

Réponse — Je vous approuve et vous félicite. Votre point de vue est excellent; plus votre intérieur sera élégant, coquet et agréable aux yeux, plus votre mari s'y plaira.

On est prié d'adresser toute correspondance relative à ce courrier à: COURRIER DE JEANNE, Case postale 50, Saint-Hyacinthe.

Le Curé Martel est fêté par ses paroissiens

A l'occasion de son retour d'Europe, M. le Curé E.-A. Martel, de la Paroisse du Précieux-Sang, à La Providence, a été l'objet ces jours derniers d'une belle manifestation d'estime de la part de ses paroissiens.

M. l'abbé Jean-Paul Despars, vicaire et M. Jean Fontaine, fils de M. Jos. Fontaine, M.P., s'étaient rendus à New York pour rencontrer M. le Curé Martel à sa descente du paquebot. On revint en automobile.

Près de St-Damase, une cinquantaine d'automobiles de paroissiens attendaient l'arrivée de M. le Curé Martel. On se forma aussitôt en cortège, puis en arrivant au Pont, M. le Curé Martel changea d'auto et monta dans une voiture découverte, en compagnie de M. Jos. Fontaine, M.P., maire de Notre-Dame, et de M. Robert Lafrance, maire de La Providence.

En tête du cortège venait une

(suite en page 2)

1-1 La Vie Sociale 1-1

MARIAGE

PINETTE-GIRARD

M. et Mme J.-A. Girard, de Saint-Hyacinthe, annoncent le mariage de leur fils, M. Robert Girard, avec Mlle Simonne Pinette, fille de M. et Mme Jean Pinette, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le premier décembre, en l'église Saint-Clément, Viauville, Montréal. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception aura lieu à la maison "De La Salle", à Montréal. A leur retour d'un voyage à Québec, les nouveaux époux habiteront Montréal. Pas de faire-part.

RECEPTIONS

FONTAINE-BOURBEAU

Samedi, le 17 novembre, était célébré, en l'église du Sacré-Cœur, le mariage de Mlle Georgette Fontaine, fille de M. et Mme Omer Fontaine, de Saint-Thomas d'Aquin, avec M. Laurent Bourbeau, fils de M. Raymond Bourbeau, de Saint-Hyacinthe, et de Mme Bourbeau, décédée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle des Syndicats, à laquelle assistaient: MM. et Mmes Omer Fontaine, Eugène Fontaine, Lucien Fontaine, Lorenzo Chagnon, André Fontaine, Maurice Petit; Adrien Raiche, Chs-A. Roy, Léo Lambert, A. Fontaine, Armand Bernatchez, Antonio Rodier, M. Raymond Bourbeau; MM. et Mmes Albany Maranda, Lorenzo Maranda, Paul Bourbeau, Lucien Bourbeau; MM. J.-G. Bonin, Gérald Pétrin, Claude Maranda, Marcel Laliberté, Edouard Nichols, Julien Nichols, Arsène Fontaine, J.-Claude Fontaine, J.-Louis Fontaine, Denis Fontaine, Gérard Fontaine, Guy Roy, Mlle Annette Bourbeau, Céline Bourbeau, Rose-Aimé Pelletier, Denise Beaunoyer, Jacqueline Paradis, Juliette Dugas, Henriette Chagnon, Clarisse Chagnon, Jacqueline Fontaine, Jacqueline Lambert, Mariette Angers, Adrienne Fontaine, Jeannine Fontaine.

A leur retour de voyage dans les Laurentides, M. et Mme Laurent Bourbeau habiteront Saint-Hyacinthe.

Le cercle Lacordaire du Christ-Roi a organisé, pour la Sainte-Catherine, une soirée récréative, qui aura lieu au sous-sol de l'église du Christ-Roi, samedi, le 24 novembre à huit heures, pour les Lacordaires et Jeanne d'Arc de notre ville et des paroisses environnantes. Cette soirée est également pour toutes les personnes sympathisantes à la cause.

Samedi, le 24 novembre, aura lieu dans les salons du Mess des Officiers, du Régiment de Saint-Hyacinthe, le bal annuel précédé d'un cocktail.

Sous la présidence de l'échevin Ludger Saint-Amand, une soirée aura lieu à la Philharmonie de notre ville, lors de la Sainte-Catherine, samedi prochain. Plusieurs artistes invités présenteront un programme divertissant pour tous les invités.

Parmi les personnes qui assistaient à la conférence de Bertrand Vac (Dr Aimé Pelletier), lors de la réunion annuelle de la Société Médicale de Saint-Hyacinthe-Bagot, dimanche soir dernier, on remarquait: Mlle Cécile-Ena Bouchard, Drs et Mmes O. Desmarais, Jean Lafond, Yves Pothier, Gabriel Phaneuf, Hervé Gagnon, Guy Pothier, Léo Benoit, Marc Bergeron, C. Deslauriers, R. Germain, A. Perrault, Guy Saint-Pierre, Chs Dion, A. Archambault, Chs Paul Morin, Yvan Brodeur et Mlle T. Fortier, tous de Saint-Hyacinthe; Drs et Mmes A. Gosselin, St-Damase; R. Dansereau, Beloeil; A. Lefebvre, Roxton Falls; F. Langevin, St-Simon; P.-H. Fortin, St-Jude; J.-M. Chaput, St-Pie; J. Gagnon, St-Denis; A. Bouvier, St-Hugues; M. Desmarais, St-Antoine.

DEPLACEMENTS

M. et Mme Charles Payan, de notre ville, sont de retour de Boston, où ils ont passé quelques jours dernièrement.

Lt. Col. J. A. Myers et Mme Myers, M. et Mme Jules Lafrance, Mmes Charlemagne Bouchard, et Mlle Marcelle Chalifour assistaient à une réception donnée par l'œuvre D.A.C.H., au H.M.C.S. Donnacona, Montréal, dimanche dernier.

Mme J.-A. Gagnon, Mlle Béatrice Gagnon et Mme B. Pépin, de Québec, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier.

Mlle Thérèse Brousseau, de Drummondville, fait présentement un séjour dans notre ville. Elle est l'invitée de sa sœur, Mme Richard Bousquet et de M. Bousquet.

M. Gilles Croteau, de la Métropole, était de passage à Saint-Hyacinthe cette semaine.

Mme D. Jodoin, de Beloeil, était dernièrement l'invitée de Mme Georges Chapdelaine, chez qui elle a passé quelques jours.

M. Alphonse Bouchard, de notre ville, accompagné de MM. Eugène Pépin et Raymond Beaudry, de Granby, était en voyage de chasse au Mont Shefford, en fin de semaine dernière.

Mme J.-L.-F. Hudon, de Saint-Hyacinthe, fait présentement un séjour à Québec.

M. Raoul Lassonde est de retour d'un court voyage à Ottawa.

La rédactrice se fera un plaisir de publier gratuitement tout événement social qu'on voudra bien lui

communiquer par téléphone en appelant 2498-M.

David et Bethsabée à l'écran au Maska durant 4 jours

Le grand imprésario Darryl F. Zanuck, s'est tourné vers la majesté de la Bible pour extraire de ce livre une des plus belles histoires d'amour de tous les temps: "David et Bethsabée".

Les différentes scènes sont tournées en couleurs et le montage est vraiment grandiose. Des recherches ont permis de reconstituer exactement les sites du temps, et le spectacle qui en résulte est extraordinaire.

Ce film merveilleux, qui est pour ainsi dire le clou cinématographique de l'année, sera représenté au Théâtre MASKA durant une période de quatre jours: les 28-29-30 novembre et le 1er décembre.

Dans les rôles principaux, on verra Gregory Peck (David), Susan Hayward (Bethsabée), Raymond Massey (Nathan) et une distribution considérable qui mettra en scène, à certains moments, des centaines de personnes.

Somme toute, le film a été réalisé avec intelligence et respect, par un directeur qui avait approfondi son sujet et qui le possédait à fond pour l'avoir étudié pendant des années.

On connaît probablement le sujet: David, le berger devenu roi, fait la guerre aux ennemis traditionnels d'Israël, les Ammonites. De retour à son palais, il surprend Bethsabée au bain et tombe en amour avec elle. Mais elle est mariée et, en vertu de la loi de Moïse, c'est un amour adultère, punissable de lapidation.

Le mari de Bethsabée devient encombrant et David l'envoie au front, où il est tué. Mais le peuple d'Israël, au courant de ce qui se passe, est mécontent, et le prophète Nathan hurle ses malédictions.

On admirera les scènes où David se repent de son crime et crie sa douleur et son désespoir en des lignes immortelles.

Etant donné la nature du film et sa qualité hors de pair, les prix d'admission seront des prix spéciaux, soit \$0.75 en matinée et \$1.00 en soirée.

C'est un excellent programme, comprenant notamment une belle comédie musicale, que l'on verra au Théâtre MASKA dimanche, lundi et mardi, les 25-26-27 novembre.

La comédie musicale a pour titre "Painting the Clouds with Sunshine", ce qui peut vouloir dire que le soleil finit toujours par percer les nuages, même dans la vie des individus.

Dans les rôles principaux, on verra Dennis Morgan, Virginia Mayo, Gene Nelson et Lucille Norman. Le film nous remettra en mémoire plusieurs chansons qui furent jadis fort appréciées du public.

Avec ce film, on nous transporte dans les milieux du théâtre, où les femmes aiment les hommes mais encore mieux l'argent. Or on sait que l'amour et l'argent se vont toujours ensemble et qu'il est parfois difficile de trouver les deux à la fois.

Somme toute, une pièce aimable et gaie qui plaira à toutes les catégories de spectateurs. Puis on verra, au même programme, un autre grand film mais d'un genre différent, intitulé "Appointment with Danger", qui mettra en vedette Alan Ladd, Phyllis Calvert, Paul Stewart et Jan Sterling.

Depuis si longtemps qu'on nous parle des G-Men, il sera intéressant de voir à l'œuvre cette fois les inspecteurs du Service postal des États-Unis.

Puis la chasse au criminel commence et, il n'y a pas à se le dissimuler, elle a des détours surprenants, car la gang de bandits qui a commis le crime découvre le pot-aux-roses et d'autres crimes ne sont évités que de justesse.

★ ★ ★
Religieuses diplômées de baccalauréat

L'Institut Pédagogique, affilié à l'Université de Montréal, vient d'octroyer le baccalauréat en pédagogie à plusieurs institutrices religieuses et laïques déjà munies du baccalauréat ès Arts et du diplôme supérieur d'enseignement ou de compétence pédagogique, et qui ont rédigé sur un sujet pédagogique une thèse d'au moins 40 pages.

Parmi les religieuses qui ont obtenu leur diplôme de baccalauréat en pédagogie avec grande distinction, on relève les noms des RR. Soeurs Marie-Joseph-Alphonse et Marie-Sainte-Foy, de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe.

Au Ciné Maska cette semaine

Tél: 61 Maska ST-HYACINTHE QUE. Continuel SAMEDI de 1.00 h. P.M. à la fermeture

Montréal

VENDREDI — SAMEDI



La LUNE!!! cet astre vers lequel se rive les yeux de la science devient le but d'une expédition téméraire!

A l'Affiche DIM. - LUN. - MAR. Continuel DIMANCHE de midi à la fermeture

Matinée LUNDI et MERCREDI à 1.30 hre



Sur l'écran MER. - JEU. - VEN. - SAM. Continuel SAM. de 1.00 hre à la fermeture

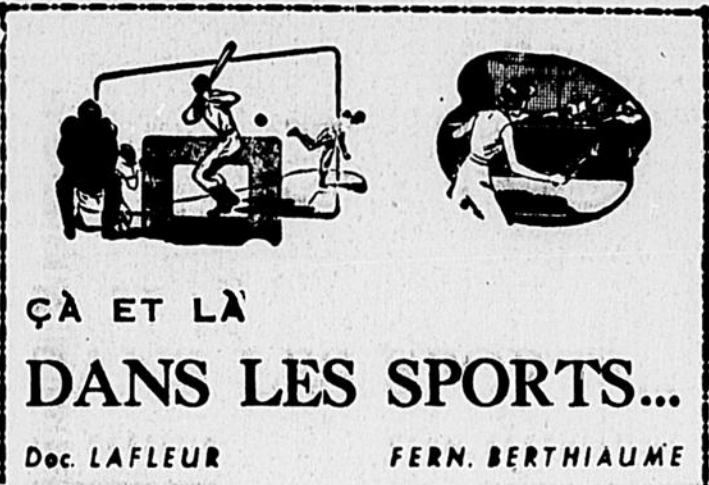
Matinée MERCREDI à 1.30 hre P.M.



David, le roi guerrier, ayant vu Bethsabée, en fut ébloui et se la fit présenter.

La plus ardente idylle de l'histoire! Le monde en est encore embrasé après 30 siècles!

Première visite du Lake Placid mercredi soir



ÇA ET LÀ
DANS LES SPORTS...

Doc. LAFLEUR FERN. BERTHIAUME

DIFFICILES A CONTENTER

Dans tous les sports, il existe une certaine catégorie de spectateurs difficiles à contenter. Ainsi parce que les Lyons ont subi une défaite, dimanche après-midi aux mains des Cyclones de Joliette, certains amateurs, sans doute bien intentionnés, grognaient ouvertement et exprimaient leur mécontentement avec des expressions qui, nous osons l'espérer, dépassaient assurément leur pensée. Incidemment, cette défaite subie par les Lyons dimanche était leur première sur leur propre glace depuis le 27 octobre.

Nous nous sommes permis de le dire déjà et nous prenons la liberté de le répéter, au risque de nous faire traiter d'ennuyant, les Lyons ne sont pas seuls dans la Ligue Provinciale, cette année, et c'est notre opinion que la lutte pour le championnat est et va continuer à être des plus serrées. Plusieurs équipes du circuit Keenan sont beaucoup plus fortes qu'elles ne l'étaient, notamment Lachine, St-Jérôme et St-Laurent. Partout on cherche à renfortir davantage les clubs, et même si les Lyons se sont procurés des renforts importants, les autres équipes sont certes de taille à rivaliser avec eux quand même. D'autant plus que certains étoiles des Lyons semblent avoir quelque difficulté à démarrer et que quelle que soit notre sympathie à leur égard, il est impossible de se fermer les yeux quand on lit la liste des compteurs de la Provinciale.

Ceci n'est pas dit dans le but de critiquer qui que ce soit, bien que ce soit notre droit à nous les journalistes de le faire. Si nous mentionnons ces faits, c'est uniquement dans le but de stimuler davantage quelques excellents joueurs à retrouver leur aplomb. Chaque fois qu'un ou deux bons joueurs sont dans un "slump", toute l'équipe s'en ressent et il s'introduit dans l'ensemble un esprit de répression qui ne produit rien de bon.

D'ailleurs, à tout prendre, nos Lyons se portent assez bien, merci, actuellement, et personne ne doute que nos porte-couleurs se feront valoir davantage, à mesure que la saison avancera et que la ligne du "Punch" composée de Savary, Gravel et Gauthier retrouvera son aplomb, que la guigne cessera de s'acharner sur eux; encore dimanche, ces trois auraient compté plusieurs fois, n'eût été la malchance.

C'est l'instructeur Oscar Aubuchon qui est un des plus à plaindre dans tout cela. L'an dernier, Oscar avait une formidable équipe et il faisait face à une opposition moins forte. On peut dire, sans aucunement discréditer Aubuchon, que son club marchait presque sur sa propre vapeur. Cette année, il faut que Oscar tire des plans, fasse de la stratégie, manipule ses lignes et essaie de deviner les tactiques des gérants adversaires. Mais cela ne devrait pas le rebuter. C'est son année critique, et comme dirait un chroniqueur américain, Oscar est "on the spot", mais nous sommes portés à croire que notre sympathique Oscar pourra s'en tirer avec tous les honneurs.

SUR LA RUE DE LA RUMEUR

Il y a bien longtemps que nous n'étions pas aller faire notre tour sur la Rue de la Rumeur. Pour les besoins de la cause, disons pour cette fois que la Rue est située dans les alentours du square Victoria, à Montréal, près des bureaux de la Canada Steamship Lines, et où on peut rencontrer monsieur Keenan, président de la Ligue Provinciale de Hockey. Et bien sur cette rue, on colportait dernièrement que tout n'allait pas très bien dans l'intérieur d'un certain club du circuit. On parlait même de graves dissensions entre joueurs, entre joueurs et coach et même entre coach et le bureau de Direction. Dans l'entourage de Keenan, les gens sont très discrets et c'est préférable qu'il en soit ainsi, mais c'est ce qui fait que nous n'avons pu en savoir plus long sur cette affaire. De quelle organisation s'agit-il? Nous l'ignorons autant que nos lecteurs. En attendant de plus amples détails continuons à lire notre page sportive, comme vous le faites avec tant de bienveillance.

AU DECOUVERT

Rock Desmarais, des Rapides de Lachine, est encore en tête des compteurs du circuit Keenan, mais il a un ex-aequo dans la personne de Fern Gauthier, des Castors de St-Laurent. Notre Fernand Gladu est le meilleur compte de Lyons, sur pied d'égalité pour la troisième place avec James (Alouettes), Brennan (Joliette) et Johnny Gauthier (St-Laurent)... Les Cyclones de Joliette ont trois nouveaux joueurs: Guimond et Munn, deux alliés qui ont fait bonne impression, et Tracy, un joueur d'arrière-garde... Yves Nadon, l'instructeur des Alouettes de St-Jérôme, est enchanté de son club et surtout de la belle tenue affichée par son cerbère Robert Bleau... Zoltique Lesperance, populaire chroniqueur sportif, est des mieux accueillis partout dans la province, qu'il parcourt actuellement à titre de gérant promoteur des ventes de la Brasserie Molson. Zoltique était à Saint-Hyacinthe, cette semaine, et il a déclaré qu'il admire beaucoup l'esprit sportif qui anime les amateurs maskoutains... Ti Norm Dussault est passé aux Saguenayens de Chicoutimi... Les Alouettes de St-Jérôme, à la recherche de renforts, ont obtenu les services de Danny Porteous, l'un des pivots de leur équipe de l'an dernier. Porteous avait décidé de ne pas jouer au hockey pour se consacrer tout à ses études, mais il paraît qu'il n'a pu résister devant les offres alléchantes qui lui ont été faites... L'American Hockey Association a été invitée à envoyer une équipe au Japon, en janvier prochain pour une tournée de dix joutes d'exhibition... L'Ecosse est en train de devenir une bonne source de joueurs de hockey: trois joueurs de la N. H. L. sont dans ce pays: Adam Brown (Boston), Ross et Jim Conacher (Rangers de N.Y.). Il y a plusieurs années qu'on a vu un joueur de descendance Israélite dans la N. H. L. Cette année il y en a deux: Hy Buller, avec les Rangers de N.Y. et Larry Zeidel, qui s'aligne avec les Red Wings de Détroit. Tous deux sont nés à Montréal...

Frank St-Laurent, frère de Dollard du Royal de la Ligue Senior, et ancien entraîneur du Canadien junior, est maintenant arbitre de hockey à Noranda... Alcide Hébert, éclairer des Rangers de New-York, de la Ligue Nationale dans le Québec, a reçu un appel téléphonique des Roamers de Lake Placid, de la Ligue Provinciale Senior, lui demandant de trouver, si possible, quatre joueurs d'avant et trois défenses de calibre Senior "B"... Tout joueur intéressé et croyant posséder l'effort nécessaire pour évoluer dans le circuit Doug Keenan, n'a qu'à adresser sa demande par écrit, à M. Alcide Hébert, 730 5ème Avenue, Verdun, Montréal... Lorsque le Royal Senior a cédé le joueur de défense Georges Bouchard et le joueur d'attaque Bob Proctor au Saint-Hyacinthe, trois autres chambardements ont été effectués... Les maskoutains ont cédé Dick Bessette, qui a pris le chemin de St-Jérôme; Guy Lapointe s'est dirigé vers St-Laurent; Goose Gosselin a été remercié de ses services pour les Jéromiens pour ensuite signer un contrat avec les Cyclones de Joliette et Ray Labelle a été congédié... Incidemment, il est possible que Labelle accepte les conditions des Roamers de Lake Placid... Gaston Préfontaine, ex-joueur du Sherbrooke senior, s'aligne maintenant avec les Castors de Ville Saint-Laurent... On rapporte que tous les clubs de la Ligue senior des Maritimes encaissent des déficits assez substantiels... Les assistances aux joutes sont vraiment déplorables et il est rumeur que le circuit cesse sous peu, ses activités... Les joueurs du St-Laurent ont fait du progrès dans le classement en jouant 4 parties contre les Roamers de Lake Placid... Fern Gladu fait également de beaux progrès et, d'ici quelques joutes, il dominera le classement des compteurs de la Provinciale... Au sujet de Lake Placid, disons que ce club a fait parler de lui avant le début de la saison et qu'il continue encore à faire parler de lui, mais pas dans le même sens... Mardi soir, à St-Laurent, le club de l'endroit a humilié les hommes de Myre en les écrasant au compte de 10 à 0... Au train où vont les choses, les Roamers ne seront pas une grosse attraction dans le circuit Provincial et, nous ne serons pas surpris si ils discontinuent leurs activités.

Quatre parties pour les Lyons cette semaine

Un total de 12 parties seront jouées durant les prochains sept jours dans la Ligue de Hockey Provinciale senior. Pour sa part, le club St-Hyacinthe jouera 4 parties dont trois à l'étranger et une sur la glace locale.

Samedi soir

Pour la première fois cette saison, les Lyons de Saint-Hyacinthe rencontreront les Roamers de Lake Placid. Samedi et dimanche, nos porte-couleurs visiteront ce club américain qui n'a pas encore gagné une seule partie. Les autres parties à l'affiche pour samedi soir sont: St-Laurent à St-Jérôme et Lachine à Joliette.

Mardi soir, une seule partie sera jouée et mettra aux prises les Lyons de notre ville et les Alouettes de St-Jérôme. Le lendemain soir, mercredi, tous les clubs seront encore à l'œuvre. St-Laurent jouera à Joliette, St-Jérôme à Lachine et Lake Placid à Saint-Hyacinthe. Ce sera la première visite de ce club dans notre ville et les amateurs de hockey ont hâte de les voir à l'œuvre. Voici le calendrier complet des prochaines joutes:

Samedi, 24 nov.

St-Hyacinthe à Lake Placid
Saint-Laurent à Saint-Jérôme
Lachine à Joliette

Dimanche 25 nov.

Joliette à Lachine
St-Hyacinthe à Lake Placid
St-Jérôme à St-Laurent

Mardi, 27 nov.

St-Hyacinthe à St-Jérôme

Mercredi, 28 nov.

St-Laurent à Joliette
Lake Placid à St-Hyacinthe
St-Jérôme à Lachine

Jeudi, 29 nov.

Lake Placid à Saint-Laurent
Vendredi 30 nov.
Lake Placid à Lachine

Le Sherbrooke dans la Ligue Provinciale?

Une question qui a fait couler beaucoup d'encre et qui est encore loin d'être éclaircie, c'est celle de la situation du baseball à Sherbrooke, pour la prochaine saison. Comme on s'en souvient, le Stade des Athlétiques a été détruit par le feu, l'automne dernier. Et le Conseil municipal de cette ville, qui avait promis de voir à la reconstruction immédiate de cet amphithéâtre tergiversé depuis ce temps et pèture sur place. C'est du moins l'opinion de messieurs Ivan Dugré et Keenan, les dirigeants du baseball à Sherbrooke. Depuis le début de novembre, les nouvelles à ce sujet se contredisent du jour au lendemain.

Un moment, on apprend que le Conseil va prendre immédiatement les mesures pour reconstruire, le lendemain on nous apprend que Dupré et Amédée Roy ont démissionné et qu'il n'y aura pas de baseball à Sherbrooke. On nous ouvre un autre journal et on y lit que Molini déclare que Sherbrooke sera encore dans la Provinciale l'an prochain. Durant ce temps, notre excellent ami Jean-Paul Lainé se lamente et se demande ce que les Sherbrookoïses feront s'il n'y a pas de baseball à Sherbrooke, l'été prochain.

Le fait est que badinage à part, ce serait presque un désastre pour la cause du sport et du baseball si Sherbrooke abandonnait sa franchise dans la Ligue Provinciale. Sherbrooke est une ville de baseball, à preuve que l'an dernier les Athlétiques ont attiré au-delà de 120.000 spectateurs à leur terrain. E. Lainé a raison quand, après avoir vanté le club de baseball comme médium impayable de publicité pour une ville, comme passe-temps pour la population, comme préventif à la délinquance juvénile, il ajoute: "Ce n'est pas seulement un club de baseball que nous perdons, c'est une véritable organisation civique." On reproche aussi aux édiles sherbrookoïses d'avoir retardé à agir promptement pour la reconstruction du Stade. Mais étant donné certaines difficultés à obtenir certains matériaux essentiels, il faudrait peut-être que l'organisation du baseball alloue un peu plus de temps pour le travail.

Somme toute, espérons que ce problème de Sherbrooke se règlera le plus tôt possible. Et cela pour le plus grand bien des intéressés. La situation telle qu'elle est actuellement ne devrait pas se prolonger. Espérons que d'ici quelques jours, nous aurons le plaisir d'apprendre que Sherbrooke aura son St-Jérôme et que les Athlétiques seront encore là, lors de l'ouverture de la Ligue Provinciale, le printemps prochain.

A la mise au jeu



Dans cette première joute, qui mettait aux prises les clubs Beloeil et Textile, la rondelle fut mise au jeu par M. Stéphane S. Toupin, directeur de l'Ecole Textile. En arrière, nous voyons MM. Maurice Lefebvre, Lucien Cousineau et Cadieux. Les deux joueurs de centre sont: Chabot de Beloeil et Torpey des Textiles.

Les compteurs des Lyons...

Fernand Gladu est encore en tête des compteurs de l'équipe des Lyons avec un total de 24 points partagés en 12 francs buts et 12 assistances. Dans la joute de mercredi soir, à l'arena locale, Fern, a augmenté son total en obtenant 2 assistances. Il est suivi de près par Paul Hébert qui a 7 francs buts et 16 assistances pour un total de 23 points. Gladu mène dans le département des francs buts avec 12, tandis que Hébert a le plus d'assistances, 16. Dans le domaine des punitions, Raynald Bonin domine avec 24 minutes et une mauvaise conduite. Il est suivi par Mario Blanchard avec 24 minutes. Quand à Sam Renaud, il a l'excellente moyenne de 3.00.

	pj	g	a	pts	pun
Gladu	17	12	24	4	
Hébert	17	7	16	23	4
Savary	17	7	11	18	9
Gauthier	17	7	10	17	10x
Armstrong	17	7	9	16	7
Jacques	17	5	9	14	8
Généreux	17	6	6	12	4
Gravel	8	5	2	7	6
Bouchard G.	7	2	4	6	6
Bouchard M.	12	3	3	6	10
Parr	17	1	4	5	10
Bonin	17	0	4	4	24x
Proctor	6	1	1	2	2
Lafrenière	8	0	1	1	4
Aubuchon	3	0	0	0	0
Blanchard	13	0	0	0	24
Renaud	17	0	0	0	2

Total 17 65 98 163 162

(x—mauvaise conduite)

Classement

	pj	g	p	n	pts
Lachine	16	10	5	1	21
St-Hyacinthe	17	9	5	3	21
St-Jérôme	19	8	7	4	20
St-Laurent	15	8	6	1	11
Joliette	17	5	11	1	11
Lake Placid	6	0	6	0	00

La Ligue Richelieu

Classement

	pj	g	p	n	pts
Beloeil	3	2	0	1	5
St-Bruno	3	2	1	0	4
Ecole Textile	2	1	0	1	3
MacMasterville	3	1	2	0	2
Balmoral	3	0	3	0	0

Autres nouvelles de baseball

La direction des Royaux de Trois-Rivières, par la voix de son président, le docteur Rochefort, a annoncé ces jours derniers que le gérant d'affaires des Royaux, Marcel Dufresne, avait été congédié. Dufresne était au service des Royaux depuis 1946. Il avait été secrétaire de route pour les Royaux de Montréal en 1944 et 1945.

M. René Lemyre, des Braves de Québec, et le docteur Rochefort, des Royaux de Trois-Rivières ont tous deux assisté à la réunion annuelle de la Ligue Canado-Américaine de baseball, qui se tenait ces jours derniers à Onéonta, N.Y. A l'occasion de ce voyage de Lemyre et de Rochefort, toutes sortes de rumeurs ont circulé à l'effet que Québec et Trois-Rivières allaient quitter la Provinciale et retourner dans la Canadienne-Américaine. Depuis son retour, le docteur Rochefort a mis fin à toutes ces rumeurs en déclarant: "J'ai été mal interprété. Il n'y a jamais été question de quitter les cadres de la Ligue Provinciale... Les Royaux ont tenté leur chance dans le circuit Molini l'été dernier, et j'en suis très satisfait... Je n'ai aucunement l'intention de retirer les Trifluviens de la Ligue."

Le club Beloeil a défait le club Balmoral 7 à 6

Dans une joute régulière de la Ligue de Hockey Richelieu, à l'arena locale samedi soir dernier, le club Beloeil a défait le Balmoral au compte de 7 à 6. Le Balmoral a pris les devants dans cette joute, alors que Bobby Jones a déjoué Lapensée au bout de seulement une minute de jeu, sur des passes de Jos. et H. Auclair. A la onzième minute de jeu de cette même période, Jean Normandeau mit les deux clubs sur un pied d'égalité en déjouant Messier, et Grenier donna l'avantage au Beloeil trois minutes après en portant le compte à deux à un. Ces deux buts furent comptés par la ligne formée de Jean Normandeau, Grenier et Hébert.

Dans la reprise médiane, le Beloeil a consolidé son avantage en comptant trois buts, successifs, en l'espace de cinq minutes. Grenier se mit encore en évidence en accarrant deux de ces points, tandis que l'autre était enregistré par Jac. Normandeau. Le but de Normandeau fut compté tandis que Adam purgeait une punition mineure. Dans cette même période, Balmoral enregistra également trois points pour porter le compte à 5 à 4. Dans la période finale, Hamilton enregistra le cinquième point du Balmoral pour égaliser le pointage mais, Beloeil prit encore l'avance alors que Normandeau Jean compta deux buts consécutifs en l'espace de moins d'une minute. Le dernier but de la joute fut compté par Rollo du Balmoral sur des passes de Hamilton et Lynch. Jean Normandeau s'est grandement mis en vedette dans cette partie en comptant trois francs buts et obtenant une assistance. Pour les perdants, Grenier compta deux francs buts et participa à un autre point. Un total de six punitions fut décerné dans cette joute et, elles le furent toutes dans la période médiane. Voici le sommaire et les alignements:

Beloeil: Buts: Lapensée; défenses: Archambault G., Burelle; avants: Lussier, Normandeau, Chabot; subs: Lapierre, Normandeau Jean, Grenier, Chabot, Choquette, Hébert, Cloutier, Lafontaine et Renaud.

Balmoral: Buts: Messier, Roy; défenses: Messier Roger et Auclair H.; avants: Jones Bobby, Auclair Jos., McFarlane; subs: Rowland, Mala, Hamilton, Rollo, Lynch, Jones Rod., Adam, Eworth et Knox.

1ère période

1—B.M.: Jones B. (Auclair H., Auclair Jos.) 1.24
2—B.L.: Normandeau Jean (Grenier, Hébert) 11.10
3—B.L.: Grenier (Normandeau Jean, Hébert) 14.32

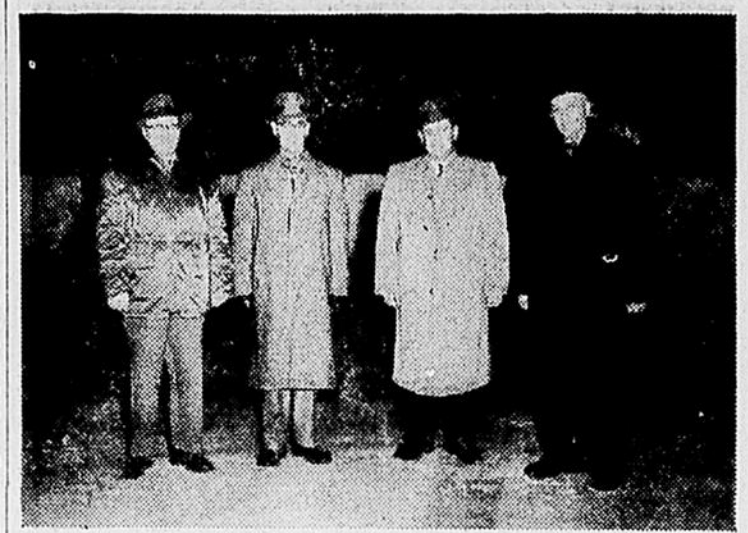
2ème période

4—B.L.: Grenier 5.54
5—B.L.: Normandeau Jac. (Chabot) 7.14
6—B.L.: Grenier (Archambault G.) 10.00
7—B.M.: Knox 10.22
8—B.M.: McFarlane (Auclair Jos., Jones B.) 11.55
Punitions: Jones B., Adam G., Burelle, Knox (2c. Normandeau Jac.)

3ème période

9—B.M.: Hamilton (Lynche 2.12
10—B.L.: Normandeau Jean 14.37
11—B.L.: Normandeau Jean (Archambault G.) 15.40
12—B.M.: Rollo (Hamilton, Lynch) 18.14

Les dirigeants



Cette photo fut prise lors de l'ouverture de la Ligue de Hockey Richelieu, à l'arena locale. De gauche à droite: MM. Maurice Lefebvre, président de la Ligue; Lucien Cousineau, directeur du club des Textiles de cette ville; M. Cadieux, gérant du club Beloeil et Stéphane S. Toupin, directeur de l'Ecole des Textiles.

George Macdonald est de passage à Saint-Hyacinthe

Il doit rencontrer sous peu le président de la Ligue Provinciale Albert Molini et les directeurs de la Ligue, afin d'y discuter des clubs Sherbrooke et Farnham. — Quatre lanceurs sont déjà sous contrat ainsi qu'un joueur de second-but.

Le gérant-général du Club de baseball de St-Hyacinthe, George Macdonald est de passage à Saint-Hyacinthe pour quelques jours. Nous avons eu le plaisir de l'interviewer, mardi. Notre ami George est très heureux chaque fois qu'il vient à St-Hyacinthe. Il aime beaucoup notre ville qu'il qualifie de charmante et coquette.

Macdonald est ici pour assumer ses nouvelles fonctions définitivement. Il travaille ferme pour préparer la prochaine saison de baseball et il fait tout en son pouvoir pour que tout soit en ordre dans les affaires du club. Il est enchanté d'avoir réussi à conclure une entente avec les Athletics de Philadelphie. Et bien qu'il ne nous ait rien révélé de concret à propos de cet arrangement, il prétend que c'est le meilleur jamais bâti entre un club de classe "C" et une organisation des ligues majeures.

L'entente a déjà commencé à porter fruits, car Macdonald est en mesure de nous annoncer que 5 joueurs appartenant aux Athletics ont été optionnés au St-Hyacinthe. Ces joueurs se reporteront au camp d'entraînement au printemps, et s'ils font le grade, ils évolueront ici l'an prochain. Parmi ces joueurs, il y a quatre lanceurs et un joueur de deuxième but.

Macdonald croit être en mesure de dévoiler le nom du futur gérant des Alouettes dès après la convention des ligues mineures à Columbus, le mois prochain. Plusieurs candidats sont sur les rangs, et il se peut qu'il arrive d'autres applications d'ici là.

Comme officier des relations extérieures de la Ligue Provinciale de baseball, Macdonald aura là aussi plusieurs problèmes à régler. Il doit rencontrer sous peu le président Molini et les directeurs de la Ligue, pour discuter le cas Sherbrooke, l'avenir du Farnham et la question d'amener Ottawa dans la Provinciale.

Voici les noms des joueurs que Macdonald a engagé pour Saint-Hyacinthe.

Myers, Ernest, un lanceur droitier; Donald, Gerald, un lanceur gaucher, âgé de 20 ans; Stanley Watehewicz, lanceur droitier de 18 ans; William Hamilton (aucune parenté avec Jimmy Hamilton), lui aussi un lanceur droitier; Fred Gomez, un joueur de deuxième but, qui frappe droitier.

Nous vous donnerons prochainement des renseignements plus complets sur ces jeunes joueurs.

EXIGEZ:-

SILVER TOP

SPECIAL LONDON

DRY GIN

"La Base du Meilleur Cocktail"

DISTILLE AU CANADA

"Ça ravigote"

TOUTE LA FAMILLE

SI PUR...SI BON...
ET SAIN POUR TOUS

Une importante victoire des Lyons mercredi soir

Gauthier compte le but vainqueur et Sam Renaud brille dans les filets

Les Lyons de Saint-Hyacinthe ont gagné leur plus importante victoire depuis le début de la saison, mercredi soir sur la glace locale, alors qu'ils ont défait les Castors de Saint-Laurent au compte de 3 à 1. A notre avis, ce fut là la plus belle partie disputée ici depuis le commencement des activités de cette saison dans le circuit Keenan.

La partie fut un duel de gardiens de buts jusqu'à la cinquième minute de la seconde période alors que Paul Hébert réussit à déjouer la vigilance de Jean-Paul Renaud, cerbère des Castors. Sam Renaud joua une magistrale partie dans ses filets repoussant sans relâche les attaques endiablées des hommes de Johnny Horman. A plusieurs reprises, il sauva la situation en faisant des arrêts quasi miraculeux et décourageant ainsi les joueurs par ses arrêts sensationnels.

Rock Desmarais et Fern. Gauthier en tête des compteurs

Fernand Gauthier, ancien porte-couleurs de la Ligue Nationale de Hockey, est en tête avec Rock Desmarais de la Lachine. Gauthier qui s'aligne maintenant pour les Castors de Ville St-Laurent, a accumulé un total de 27 points divisés en 14 francs buts et 13 assistances. Quant à Desmarais, il a à son crédit 12 buts et 15 assistances. En deuxième position viennent Lacroix et Courteau de la Lachine, tandis que la troisième place est détenue par 4 joueurs dont Fern. Gladu du St-Hyacinthe, Brennan du Joliette, J. Gauthier du Saint-Laurent et James du St-Jérôme. Brennan et J. Gauthier ont le plus d'assistances dont 16, tandis que Gauthier a le plus grand nombre de francs buts, soit 14.

Gauthier F. St-L.	14	13	27
Desmarais, Lach.	15	12	27
Lacroix, Lachine	11	12	23
Courteau, Lac.	15	8	23
James, St-Jér.	12	10	22
Gladu, St-Hya.	16	12	28
Brennan, Joliette	16	6	22
Gauthier J., St-L.	14	6	20
Leduc, Lach.	15	10	25
Plante, Lachine	15	8	23
Gagné, Joliette	16	7	23
Benoit, St-Jérôme	17	6	23
Courteau, St-L.	19	8	27
Morenz, St-L.	14	9	23
Cyr, St-L.	14	7	21
Savary, St-Hya.	16	7	23

Deux points

Malgré une différence de deux points dans le score final, la partie fut très serrée et ce n'est que vers les dernières minutes de jeu de la dernière période que les amateurs maskoutains purent respirer à leur aise.

Les deux clubs ont joué sur la défensive presque tout le long de la partie, et se contentaient de profiter des "breaks" accordés par l'adversaire. Toutefois, il faut dire que les buts comptés par Gauthier et Armstrong furent de magnifiques pièces de jeu, dignes des professionnels de la Ligue Nationale. Si la première période ne fut marquée d'aucun point, elle fut cependant fertile en émotions et surtout en punitions. En effet, à quelques minutes d'intervalle, Gaston Gauthier et Moe White écopèrent chacun d'une mineure et d'un dix minutes de mauvaise conduite. Auparavant, J. Gauthier, du Saint-Laurent, purgea une punition mineure pour rudesse. Toutefois, durant cette absence, les Lyons ne purent compter.

Paul Hébert a brisé la glace à la sixième minute de la période médiane, en comptant le premier but des Lyons, et de la partie, sur des passes de Gordie Armstrong et de Fern. Gladu. Ce but fut grandement mérité pour Hébert car il ne cessa de bourdonner autour de la cage de J.-P. Renaud. Il fut aussi très bien secondé par Armstrong et Gladu. Dans cette même reprise, J. Gauthier, Maurice Parr et Eddie Cyr réchauffèrent le banc de punitions.

A la cinquième minute de la dernière période, le joueur de défense Butch Marchand mit les deux clubs sur un pied d'égalité en triomphant de la vigilance de Sam Renaud, sur une passe de Cyr. Renaud avait, à ce moment, la vue obstruée par quatre ou cinq joueurs qui désiraient le protéger. Marchand lança d'environ une dizaine de pieds et compta ainsi le premier et l'unique point de son club.

Après ce but, les deux clubs délaissèrent quelque peu leur jeu défensif et se lancèrent à l'attaque, principalement les Lyons qui auraient dû, selon la loi de la moyenne, enregistrer une couple de points. Les trois lignes d'attaque fonctionnèrent à merveille et seule la malchance, ou le brio de J.-P. Renaud, empêcha les Lyons de compter. Toutefois, à la treizième minute de jeu, Gaston Gauthier accepta une passe de Gerry Gravel et déjoua complètement Renaud. Par ce but, le vétéran Gauthier venait de donner la victoire à son club mais le jeune Gordie Armstrong mit le point final sur un magnifique jeu de Fern. Gladu qui accepta une passe de Armstrong lui-même, et traversa la patinoire pour remettre la rondelle à Arms. rong qui la logea dans la cage du Saint-Laurent.

Le club s'alignait sans les services de Bob Proctor mais, par contre, Oscar Aubuchon s'aligna en compagnie de Réal Jacques et de Gilles Gagné. Georges Bouchard, récemment acquis du Royal de la Ligue Senior du Québec, a aussi joué une magistrale partie en bousculant de part et d'autre tout joueur adversaire, gros ou petit. Réal Jacques se montra aussi très agressif et fut malchanceux autour du filet adversaire.

Dans les autres parties au calendrier de la Ligue Provinciale mercredi soir, le Lake Placid fut encore défait par les Rapides de Lachine au compte de 8 à 1, tandis que St-Jérôme et Joliette ont

L'entraîn et la bonne humeur règnent



Nous ne pouvons certes pas dire que ces messieurs ont l'air morose. C'est qu'en effet, ils étaient en compagnie du commentateur sportif Michel Normandin qui sut les déridier et les intéresser au plus haut point. Sur la première rangée, MM. Roger Leblond, L.-P. Bergeron, R.-O. Dumont, François Jetté, Michel Normandin, Georges Chapdelaine, Oscar Aubuchon, Roland Gagnon, Me Jacques Lafontaine et Gilles Jetté; seconde rangée: Bob Arsenault, Emilie Laliberté, Sam Renaud, Fernand Berthiaume, Mario Blanchard, Réal Lafrenière, M. Dumont, Maurice Parr, Gilles Gagné, Claude Savary, Réal Jacques, Fernand Gladu et M. Gaudet.

(Photo: Studio Belwatt, St-Hyacinthe.)

que point de son club. Après ce but, les deux clubs délaissèrent quelque peu leur jeu défensif et se lancèrent à l'attaque, principalement les Lyons qui auraient dû, selon la loi de la moyenne, enregistrer une couple de points. Les trois lignes d'attaque fonctionnèrent à merveille et seule la malchance, ou le brio de J.-P. Renaud, empêcha les Lyons de compter. Toutefois, à la treizième minute de jeu, Gaston Gauthier accepta une passe de Gerry Gravel et déjoua complètement Renaud. Par ce but, le vétéran Gauthier venait de donner la victoire à son club mais le jeune Gordie Armstrong mit le point final sur un magnifique jeu de Fern. Gladu qui accepta une passe de Armstrong lui-même, et traversa la patinoire pour remettre la rondelle à Arms. rong qui la logea dans la cage du Saint-Laurent.

Le club s'alignait sans les services de Bob Proctor mais, par contre, Oscar Aubuchon s'aligna en compagnie de Réal Jacques et de Gilles Gagné. Georges Bouchard, récemment acquis du Royal de la Ligue Senior du Québec, a aussi joué une magistrale partie en bousculant de part et d'autre tout joueur adversaire, gros ou petit. Réal Jacques se montra aussi très agressif et fut malchanceux autour du filet adversaire.

Dans les autres parties au calendrier de la Ligue Provinciale mercredi soir, le Lake Placid fut encore défait par les Rapides de Lachine au compte de 8 à 1, tandis que St-Jérôme et Joliette ont

fait partie nulle au compte de 2 à 2. Voici le sommaire et les alignements de cette partie:
St-Hyacinthe. — Buts: Renaud; déf.: Bonin, G. Bouchard; avants: Aubuchon, Jacques, Gagné; subs.: Parr, Savary, Gravel, Gauthier, Hébert, M. Bouchard, Lafrenière, Armstrong, Blanchard.
St-Laurent: Buts: J.-P. Renaud; déf.: Lessard, Gauthier; avants: Gauthier J., Gauthier F., Chénier; subs.: Marchand, Toohy, White, Morenz, Cyr, Lapointe, Courteau, Carragher et Préfontaine.

1ère période
 Aucun point.
 Punitions: J. Gauthier, G. Gauthier (mineure et mauvaise conduite), White (mineure et mauvaise conduite).
2ème période
 1-St-Hyacinthe: Hébert, (Armstrong, Gladu) 6.29
 Punitions: J. Gauthier, Parr, Cyr.
3ème période
 2-St-Lau.: Marchand (Cyr) 5.11
 3-St-Hya.: G. Gauthier, (Gravel) 13.16
 4-St-Hya.: Armstrong, (Gladu) 18.07
 Punitions: Blanchard, Marchand.
 Arbitres: Roberts et Whitehead.

Le prix de présence, un magnifique bracelet, don de la bijouterie L. Choquette, rue des Cascades, fut gagné par Bob Proulx, de Sorel.

Le Patro aura son équipe de Hockey cet hiver

La Ligue de Hockey du Patro-nage St-Vincent de Paul fera son ouverture officielle lundi le 26 novembre et tout laisse prévoir une fructueuse saison.

Suivant ce que nous dit le publiciste, M. M. (D...) Choquette, la ligue se composera de quatre clubs, comme suit:

CASAVANT — Irénée Létourneau, capitaine; Pierre Nantel, gardien de buts, et Eugène Désiè, gardien.

LE PATRO — Paul Lemieux, capitaine; Claude Lemoine, gardien de buts, et Henri Guertin, gardien.

VADEBONCOEUR — Yvon Côté, capitaine et gardien de buts; Gaston Pothier, gardien.

BUANDERIE — Marcel St-Roch, capitaine; Jules Ledoux, gardien de buts, et Raoul Arpin, gardien.

On assure que ce sera le club-surprise de l'année.

Un fait à noter, c'est que chaque club de la ligue aura un gérant qui est un vétéran du hockey qui saura faire bénéficier de ses conseils judicieux le capitaine et ses joueurs.

A date, tous les clubs ont joué chacun trois parties d'exhibition et les équipes paraissent bien balancées.

A l'occasion de l'ouverture officielle, lundi le 26 novembre, à 8 heures du soir, la rondelle sera mise au jeu par S. H. le Maire Ernest-O. Picard, de Saint-Hyacinthe, qui sera accompagné du R. Père Emile Morin, supérieur, et du R. Frère Paul-E. Trépanier, directeur.

Le public est invité à venir voir évoluer les joueurs de la Ligue. Les joutes sont disputées tous les lundis soirs, de 8 à 10 h. P.M. et le samedi après-midi, de 2 à 4 P.M.

La ligne Armstrong, Gladu Hébert donne la victoire aux Lyons samedi soir

Cette ligne s'est mise en vedette en enregistrant 5 des 6 points du club local, à l'arena de Saint-Jérôme. — Dimanche après-midi, à l'arena locale, nos porte-couleurs sont défaits par les Cyclones de Joliette au compte de 5-4. — Egalité dans le classement.

Les Lyons de Saint-Hyacinthe ont divisé les honneurs de leur programme double de fin de semaine dernière, en triomphant samedi soir, des Aouettes de Saint-Jérôme au compte de 6 à 2 et en perdant dimanche après-midi, à l'arena locale aux mains des Cyclones de Joliette au compte de 5 à 4.

Par cette victoire et cette défaite, les Lyons sont demeurés en tête du classement du circuit Keenan, sur un pied d'égalité avec les Rapides de Lachine avec, toutefois, une partie de plus jouée. Dans la partie de samedi soir, Gordie Armstrong fut la grande vedette du club local en enregistrant deux francs buts et obtenant deux assistances. Réal Jacques s'est également signalé en enregistrant deux buts dans les deux joutes.

Première période
 Dans la joute de samedi soir, la ligne formée de Armstrong, Hébert, Gladu a fait de l'excellente besogne puisqu'elle a participé à 5 des six points. Réal Jacques ouvrit le pointage et fut suivi de Hébert et Armstrong, pour porter le compte à 3 à 0 à la fin de la période initiale. Dans la période médiane, les deux clubs comptèrent chacun un but et le compte fut porté à 4-1. Renaud compta pour St-Jérôme, tandis que Gordie Armstrong enregistra pour les maskoutains. Dans la dernière reprise, Fern. Gladu compta le sixième point de son club sur des passes de Paul Hébert et de Gordie Armstrong, tandis que Renaud enregistra son deuxième point de la soirée sur des passes des joueurs de défense Butts et Dick. Bessette. Cette partie fut marquée de 4 punitions dont deux à chaque club.
1ère période
 1-St-Hya.: Jacques (Proctor, Gagné) 14.06
 2-St-Hya.: Hébert (Gladu, Armstrong) 16.55
 3-St-Hya.: G. Armstrong (Hébert, Gladu) 19.48
 Punitions: James, G. Bouchard.
2ème période
 4-St-Jér.: Renaud (Dolbec, Trudel) 1.46
 5-St-Hya.: G. Armstrong 2.42
 Punitions: James, Gladu.
3ème période
 6-St-Hya.: Gladu (Hébert, G. Armstrong) 9.33
 7-St-Jér.: Renaud (Butts, Bessette) 16.10
 Aucune punition.
Joliette 5, St-Hya. 4
 Les deux clubs étant sur un pied d'égalité à la troisième reprise dans la partie de dimanche après-midi, à l'arena locale, Sam Renaud des Lyons fut déjoué par un lancer de Gagné qui donna l'avantage à son club ainsi que la partie au compte de 5 à 4. Malgré leurs efforts pour, au moins, égaliser le pointage, les Lyons furent impuissants à déjouer Payette et la partie se termina en faveur de l'équipe jolietaine.

But de Gravel
 Gerry Gravel fut le premier compte de la joute alors qu'il déjoua Payette au bout de 2 minutes de jeu. Gravel fut secondé par Gaston Gauthier et Paul Hébert. Durant cette même période, les Cyclones comptèrent deux points consécutifs pour prendre les devants 2-1. A la fin de cette période initiale, Gilles Gagné compta le deuxième but des maskoutains sans aide pour mettre les deux clubs sur un pied d'égalité. Dans la période médiane, Joliette enregistra deux autres buts pour porter leur avantage à 4-2 tandis qu'au début de la dernière période, Gauthier et Jacques comptèrent tour à tour et le compte était alors de 4 à 4. C'est alors qu'à la 15ème minute de jeu, Gagné donna la victoire à son club en enregistrant le point vainqueur. Une seule punition fut décernée au club maskoutain durant cette joute, tandis que Joliette écopait de trois dont une mauvaise conduite à Delvecchio.

1ère période
 1-St-Hyacinthe: Gravel Gauthier, (Hébert) 2.19
 2-Joliette: Delvecchio (Gagné) 13.29
 319: F. Larochelle 384; R. Frappier 398; M. Thérault 414. Total: 2105.

HOTEL OTTAWA
 J. Gauthier 473; G. Blier 429; J.-P. Archambault 281; A. Provost 349; B. Paquin 380. Total: 1912.
BRADING
 Y. Rho 355; B. Lamontagne 355; Dummy 399 R. Mongeau 456; P. Gazielle 454. Total: 2160.

Ligue de quilles Commerciale
THEATRE MASKA
 O. Girouard 373; R. Gingras 375; F. Darveau 449; R. Maynard 436; R. Turcotte 418. Total 2051.
REST. QUINTAL
 A. Gagnon 379; N. Charbonneau

Où il fut question de sport



Sur cette photo, nous voyons M. Michel Normandin, en compagnie de M. Georges Chapdelaine, président du club de Hockey les Lyons de notre ville et de M. Oscar Aubuchon, instructeur du même club. Cette photographie fut prise dans les salons du Club Canadien, où M. Normandin était l'invité de MM. François Jetté et Fils et des directeurs du club de hockey. M. Normandin y prononça une intéressante causerie à laquelle assistaient les porte-couleurs du club maskoutain ainsi que les rédacteurs sportifs.

(Photo: Studio Belwatt, St-Hyacinthe.)

Combat par équipes entre six lutteurs pour la soirée de lutte du 1er décembre

Pour continuer l'excellente qualité des programmes de lutte qu'il présente au manège, le promoteur Arsenault se devait d'organiser pour sa prochaine séance du 1er décembre prochain des combats de plus en plus sensationnels. Surtout après le succès de la séance du 17 dernier.

Tous ceux qui ont assisté à la dernière séance de lutte du promoteur Arsenault en ont eu pour leur argent, malgré le changement que Bob s'est vu forcé de faire à la dernière minute. Le fameux géant polonais Wladek Kowalski, qu'on avait annoncé en finale, n'a pu se rendre, à cause de circonstances incontrôlables et c'est lui-même qui a été remplacé. Il a été remplacé par Arthur Legrand une de ces batailles dont ceux-ci se souviennent longtemps, même si le combat a été déclaré "non contest" à cause de l'entêtement des deux adversaires du Texas Cowboy à ne pas se conformer aux règlements, tel que demandé par l'arbitre Omer Marchessault.

Un combat par équipes en finale

Comme clou de la soirée du 1er décembre, Arsenault présentera un numéro extraordinaire. En effet la finale de cette soirée con-

sistera en un combat par équipes, les équipes étant composées de trois lutteurs.

Inutile de dire que ça va barder dans l'arène pendant cette rencontre. Avec de tels gladiateurs solides comme Legault, Langevin, Payette, Legrand, Robert et Black Devil, il va s'y trouver un fameux lot de poids lourds. Et parmi ces six gladiateurs, il y en a de tous les genres, Langevin, Legrand et Black Devil sont tous trois renommés pour leur rudesse et leur brutalité et ce n'est pas parce qu'ils participent à un combat par équipes qu'ils vont se montrer moins barbares. Leurs adversaires s'y attendent d'ailleurs et ils sont prêts à encaisser bon nombre de mauvais coups. Ils auront certainement à faire face à la violence déchaînée de ces trois durs de durs que sont Langevin, Legrand et Black Devil. Il est à remarquer que Langevin, en plus d'être un des plus féroces gladiateurs est aussi doué d'une fameuse science et d'une grande force.

Du côté de Legault, il y a l'avantage de l'habileté, de l'agilité, de la rapidité. Moins lourds que les mastodontes qui leur sont opposés, Legault et ses compagnons compteront surtout sur la vitesse et la ruse pour se sortir des impasses. Fernand Pa-

yette, qui sera un des compagnons de Legault, est l'ancien champion amateur du Canada et a représenté notre pays aux derniers jeux Olympiques. Il est venu ici plusieurs fois depuis le début de la saison et il est très populaire tout comme Gerry Legault.

Maurice Robert sera le troisième homme avec Legault et Payette. Maurice est le frère du célèbre Yvon Robert, et il est en train de se tailler une place d'honneur dans les rangs des plus fameux lutteurs.

La Semi-Finale

L'autre combat important de la soirée, sera celui qui mettra aux prises Lionel Baillargeon, un des membres de la fameuse famille Baillargeon, et l'Ange Italien. Cette semi-finale sera limitée à 60 minutes ou 2 chutes de 3. Lionel Baillargeon est peut-être de tous les Baillargeon le plus scientifique et le plus fort comme lutteur. Il est venu à St-Hyacinthe à plusieurs reprises et il est très sympathique auprès des amateurs locaux.

Le Spécial

Limité à 30 minutes ou 1 chute, le combat spécial devrait être des plus étonnants lui aussi. En effet Hank Pardi, qui s'en vient bien vers les sommets de la lutte, fera face au fameux Indien de Caughnawaga, Chief Golden Hawk. Indien fort paisible dans la vie privée, Golden Hawk, a une force de se faire brutaliser par ses antagonistes sans scrupules, est devenu à son tour un des plus féroces lutteurs actuels. Il veut remporter la victoire et ayant constaté qu'il perdait souvent parce qu'il cherchait trop à s'en tenir aux règlements, il a résolu de rendre œil pour œil, dent pour dent (100 pour 100). Peut-être modérera-t-il un peu son ardeur belliqueuse de fier guerrier Iroquois samedi prochain, car son adversaire Hank Pardi a la réputation de s'en tenir aux tactiques légales.

Les Billets

C'est donc samedi, le 1er décembre, à 8.30 p.m. au Manège Militaire, que cette soirée de lutte aura lieu. Si, dit en passant, ce sera la dernière avant les fêtes de Noël. Les billets sont en vente comme d'habitude chez David-Gladu, bijoutiers-diamantaires, rue des Cascades. Les prix ordinaires de \$1.00 pour billets réservés, et .50 pour admission générale sont en vigueur malgré les attractions extraordinaires présentées à cette soirée.

SEANCE de BOXE

le 15 décembre prochain En toute dernière heure, le promoteur Arsenault nous apprend qu'il organise pour le 15 décembre prochain, au Manège Militaire, une grande Soirée de Boxe, sous les auspices du Comité des Sports du Régiment de St-Hyacinthe.

Dans notre prochaine édition, nous serons en mesure de donner de plus amples détails au sujet de cette soirée de Boxe. Nous savons déjà, cependant, que plusieurs pugilistes des plus populaires à St-Hyacinthe seront au programme.

Tous les boxeurs qui doivent participer à cette représentation sont à l'entraînement depuis plusieurs semaines, et l'affaire s'annonce comme devant être un succès.

GRAPETTE

est bon à toute heure
POUR LES GRANDS ET PETITS



Nouvelle liqueur d'une saveur distinctive goûte le vrai jus de raisin

Essayez la bouteille de 6oz. avec de la crème glacée

J. LAROSE EMBOUTILLEUR-AUTORISÉ

TEL: 533-W — ST-HYACINTHE — 850, BOUCHERVILLE

POUR VOYAGE TOUS GENRES LOUEZ UN AUTOMOBILE DE MAURICE CHARRON -- TEL. 405W

Assemblée des marchands-détaillants dans notre ville, le 28 novembre

De graves questions seront discutées lors de cette assemblée régionale. — Election des officiers du prochain exercice. — Dans l'après-midi, il y aura programme spécial pour les dames.

C'est mercredi prochain, le 28 novembre que sera tenue l'importante assemblée régionale de l'Association des Marchands Détaillants dans notre ville. Le clou de cette réunion sera l'élection des officiers du prochain exercice régional. Au cours de l'après-midi, chaque section de commerce étudiera ses propres problèmes. Dans la soirée, un banquet réunira tous les congressistes au Grand Hôtel et le conférencier invité sera M. Fernand Boisseau. Le sujet de sa causerie sera: "La Personnalité". Voici maintenant le programme détaillé de la journée.

Section des vivres

A la section des vivres, on discutera: 1- La Loi fédérale des combines et l'abandon des prix de détail fixés par le manufacturier; 2- Le coût de la livraison et du téléphone; 3- Comment déterminer les "loss leaders"; 4- L'étiquetage des conserves qui serait un trompe-l'œil pour le consommateur. Doit-on l'améliorer? Doit-on tenter de faire disparaître certains contenants?

Section du vêtement

1- La vente par le manufacturier est une plaie. Devons-nous poursuivre notre tentative de l'arrêter? 2- L'amendement à la loi fédérale des combines et l'abandon des prix de détail fixés par le manufacturier combattront-ils l'inflation?

Section de l'habitation

1- L'étiquetage des peintures ne pourrait-il pas renseigner l'acheteur d'une façon plus précise tout

Le juge E. Marier siègera en Cour Supérieure

Le prochain terme de la Cour Supérieure au Palais de Justice de St-Hyacinthe s'ouvrira le 10 décembre et sera présidé par le Juge Elphège Marier.

Voici l'ordre des causes qui seront appelées de jour en jour:

Lundi le 10 décembre

Normandin vs Gévry, Ledoux vs Hébert, Beaudoin vs Commission Scolaire de St-Pie.

Mardi le 11 décembre

Michon vs Hébert, Renaud vs Protection Nationale, Pagé vs Viens, Ménard vs Viens.

Mercredi le 12 décembre

Auger vs Benoit, Gingras vs Guertin, Quintal vs Beauregard, Côté vs Bergeron.

Jeudi le 13 décembre

Proctor vs Désautels, Chartier vs St-Théodore, St-Damase vs Ménard, Perron vs Laflamme.

Vendredi le 14 décembre

Charbonneau vs Desnoyers, Girard vs Piché, Cie Ass. vs Turgeon.

Les avocats sont priés d'aviser le Pronotaire, Me Lionel Leblanc, de leur intention de procéder ou non, avant le 3 décembre 1951.

★

Elections à la Garde d'Honneur

La Garde d'Honneur (Ind. et Inc.) a tenu dimanche dernier, le 18 novembre, son assemblée générale annuelle. Cinq directeurs sortaient de charge: MM. Roland Hamel, Nap. Hamel, Raoul Provost, Roger Fréderic et Raoul Dion.

A l'élection qui a eu lieu, MM. Roland Hamel, Nap. Hamel, Raoul Provost et Roger Fréderic ont été élus. M. Réal Veilleux a été élu directeur en remplacement de M. Raoul Dion.

Suivant le mode d'élection de la Garde d'Honneur, cinq directeurs sortent de charge une année et six autres l'année suivante.

Voici la composition du Bureau de Direction de la Garde pour le prochain terme: Président, Philippe Bernier; vice-président, Raoul Provost; trésorier, Roland Hamel; secrétaire et assistant-trésorier, Lucien Lachapelle; secrétaire-adjoint, Normand Landry. Les autres directeurs sont MM. Nap. Hamel, Roger Fréderic, Roger Tanguay, Réal Veilleux, Nap. Riendeau et Lucien Hamel.

A une assemblée spéciale qui suivit l'assemblée générale, toutes les personnes de la Garde occupant des fonctions y furent maintenues.

★

Mme C. Guyon est décédée le 15 à l'âge de 64 ans

Dame Veuve Guyon, née Eugénie Bouffard, est décédée à l'Hôtel-Dieu, le 15 novembre, à l'âge de 64 ans.

Elle laisse son époux, de Marieville; un fils, Gérard, de l'Abitibi; et une fille, Mme Charles Bourgenault (Blanche), de cette ville; un frère et une sœur, François Bouffard et Dame Vve Daniel Mantha (Olivia), de cette ville.

Le corps a été exposé aux salons mortuaires Bienvenue et Mongeau, 1115 Girouard, et les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale, samedi le 17 novembre, à 8 heures du matin.

La levée du corps a été faite par le Chanoine Jean Robin, curé, qui a aussi chanté le service. Les porteurs étaient MM. M. Bouffard, N. Perron, P. Plante et A. Armstrong.

★

Le décès de M. Léo Racine à l'âge de 39 ans

M. Léo Racine, demeurant au Rang St-André, à St-Thomas d'Aquin, est décédé mardi le 20 novembre, à l'âge de 39 ans.

Il laisse son épouse née Irène Bazinet, ainsi que deux fils et trois filles, tous de St-Thomas: Paul, Emilie et Renald, Monique, Jeanne et Nicole.

Lui survivent également ses père et mère, M. et Mme Emilie Racine, de Saint-Hyacinthe, ainsi que cinq frères et trois sœurs: Clément, de St-Thomas; Albert et Philippe, de St-Simon; Roger et Raymond, de La Providence, ainsi que Mmes Henri Rainville (Aline) et Joseph Rainville (Marie-Angèle), de St-Hyacinthe-le-Confesseur, et Laurent Guertin (Lucienne), de St-Simon.

Le corps a été exposé aux Salons Ubald Lalime, 910 Bourdages, et les funérailles ont eu lieu jeudi le 22 novembre, à 9 h. 30 du matin, en l'église paroissiale de St-Thomas d'Aquin.

La levée du corps a été faite par M. le Curé G. Lusignan, qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Elie Renaud et A. Beauregard comme diacre et sous-diacre.

★

Le décès de Mme Arthur Aimé, le 15 novembre

Dame Veuve Arthur Aimé, née Alida Millette, est décédée à l'Hôtel-Notre-Dame de Montréal, jeudi le 15 novembre, à l'âge de 64 ans.

Elle laisse un fils et une fille: Georges, de cette ville, et Mme André Landelle (Estelle), aussi de cette ville.

Lui survivent également deux frères et une sœur: MM. Joseph Millette, de cette ville, et Edmond Millette, de Montréal, ainsi que la Rév. Sœur Claire de Chantai, des Soeurs de la Visitation, à Ottawa.

Le corps a été exposé aux salons mortuaires Bienvenue et Mongeau, 1105 Girouard, et les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale, lundi le 19 novembre, à 9 h. 30 du matin.

La levée du corps a été faite par l'abbé Maurice Tougas, qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Messier et Mongeau comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. D. Bélanger, J.-M. Lachance, O. Landelle, Oscar Lagacé, J.-R. Gervais et Emery L'Heureux.

★

Le décès de M. J. E. Wilson à Montréal le 19

M. J.-E. Wilson est décédé à Montréal lundi le 19 novembre, à l'âge de 71 ans. Il laisse son épouse née Lucille Gauthier; deux fils, Richard et Jacques, de cette ville; et une fille, Lucille, aussi de cette ville.

Le corps a été exposé aux Salons Bienvenue et Mongeau, 1115 Girouard, et les funérailles ont eu lieu samedi le 17 novembre, à 9 heures du matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire.

La levée du corps a été faite par le R. Père Raymond-Marie Beaudet, o.p., qui a aussi chanté le service. Les porteurs étaient MM. A. Robert, A. Lussier, J. Desmarais, A. Desnoyers, C. Robineau et N. Nault.

★

Le vol de deux porte-monnaie dans un wagon

Mercredi le 21 novembre, à 1h. 35 du matin, en réponse à un appel téléphonique, les constables Roland Comtois et Oscar Belair, de la police municipale, se rendaient aux abords de la gare du Canadien-National, où un vol venait d'être commis.

Il appert que quelqu'un s'était introduit dans un wagon de travailleurs et y avait dérobé deux porte-monnaie, l'un contenant \$20, et l'autre \$4.

Subséquemment, les policiers ont appréhendé un nommé Bernard Charbonneau, de McMasterville, qui a été conduit au poste et questionné. Le prévenu a été ensuite remis au constable Prosper Leclair, de la police du C.N.R., qui poursuit l'enquête.

L'affaire finalement réglée hors de cour

Une femme réclamait de son fils la possession d'un hôtel ou un dédommagement de \$30,000. — L'affaire a suscité un vif intérêt dans la région de Marieville. — Me Guy Morin représentait Mme Dumas.

Une affaire qui a fait le sujet de bien des conversations à Marieville, car il s'agissait d'un immeuble centenaire, un des plus beaux de la région. Les choses changèrent lorsque le fils Robert Dumas se décida de vendre l'hôtel à M. Maurice Daulne de Granby. Des négociations suivirent entre les parties et finalement on eut la satisfaction d'annoncer que l'affaire avait été réglée hors de cour.

Me Guy Morin, avocat de Mme Marie-Anne Dumas, jadis de Marieville, avait actionné son fils Robert Dumas, jusqu'à ces derniers temps propriétaire de l'Hôtel Le Manoir. Elle lui réclamait la possession de l'hôtel ou un dédommagement de \$30,000. L'affaire fut inscrite en Cour Supérieure de St-Hyacinthe.

Dans cette cause, Mme Dumas était représentée par Me Guy Morin, avocat de St-Hyacinthe, et son fils Robert par Me Antonio Garneau, c.r., depuis lors nommé Juge à la Cour Supérieure.

Il s'en suivit un duel de procédures: saisie des meubles et des liquides qui se trouvaient dans la bâtisse de l'hôtel, et, de plus, une accusation de parjure contre Robert Dumas.

L'affaire suscita un vif intérêt à Marieville, car il s'agissait d'un immeuble centenaire, un des plus beaux de la région. Les choses changèrent lorsque le fils Robert Dumas se décida de vendre l'hôtel à M. Maurice Daulne de Granby.

Des négociations suivirent entre les parties et finalement on eut la satisfaction d'annoncer que l'affaire avait été réglée hors de cour.

Me Guy Morin, avocat de Mme Marie-Anne Dumas, a déclaré que M. Robert Dumas avait payé, mais il n'a pas dévoilé le montant précis dans le règlement.

"Nous avons été payés et nous sommes satisfaits. C'est tout ce que nous avons à dire", a déclaré succinctement Me Morin, en signifiant qu'en ce qui concernait sa cliente, l'affaire était close.

La rumeur, toutefois, est à l'effet que Mme Dumas aurait reçu un montant substantiel de son fils.

Le Conseil a disposé de plusieurs questions

Le rôle d'évaluation pour 1952 a été déposé et l'on a jusqu'au 15 décembre pour le consulter. — Rapports divers.

Des questions de nature diverse ont été prises en considération au cours de la séance que le Conseil a tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Ernest-O. Picard.

Étaient aussi présents les Echevins l'Archevêque, Godbout, Payan, Mercure, Desrosiers et St-Amand.

Le Greffier a déposé une copie de l'avis public qu'il a donné, à l'effet que le rôle d'évaluation en vigueur a été révisé pour l'année 1952 et qu'il a été déposé au bureau du Conseil le 15 novembre, et que les intéressés ont jusqu'au 15 décembre prochain pour le consulter et s'en plaindre par écrit s'ils croient justifiables de le faire.

Rapports divers

Plusieurs rapports ont été produits, considérés et mis aux archives. Ces rapports traitaient des sujets suivants:

Ligue Antituberculeuse de St-Hyacinthe, pour l'année 1951; condamnations et amendes imposées par la Cour du Recorder en octobre; permis de construction en septembre et octobre; activités des Services de police et feu en

octobre; un rapport du Chef Gaucher au sujet d'un commencement d'incendie à la toiture du Grand Séminaire; un rapport sur la réception faite à LL. AA. la Princesse Elisabeth et le Duc d'Edimbourg, ainsi que tous les documents de cette réception; lettres des Chefs de police et des incendies concernant leurs salaires; des offres de services de MM. G. Blanchard, comme employé municipal, et W. Desmarais, pour l'entretien des patinoires.

Il a été résolu, sur proposition des Echevins Godbout et l'Archevêque, que l'Association des Policiers et Pompiers de la Cité de St-Hyacinthe portera à l'avenir le nom de l'Association Athlétique du Corps de Police de St-Hyacinthe.

Secours contre l'incendie

Le Conseil a pris connaissance d'un rapport du Chef Gaucher, sur des secours contre l'incendie fournis à la municipalité de Douville. Il a été résolu qu'une charge de \$380.50 soit faite à cette corporation municipale.

Le Conseil a pris connaissance d'une requête de la McColl Frontenac Oil Co. Ltd., pour permis de construction et exploitation d'un poste de distribution d'essence, rue Dossauilles, coin Tellier.

Sur rapport que la compagnie requérante s'était conformée aux dispositions du règlement municipal concernant ce commerce, il a été proposé par l'Echevin Payan, secondé par l'Echevin Mercure, que ce permis soit octroyé.

Le Conseil a reporté à une prochaine séance l'avis de motion donné par l'Echevin Morin d'une appropriation de \$12,000 pour payer le coût de construction d'un égoût dans l'Annexe.

★

Les funérailles de Mme H. Guérin samedi dernier

Dame Veuve Hormisdas Guérin, née Adélie Chartier, demeurant à 2985 St-Pierre, en cette ville, est décédée le 14 novembre, à l'âge de 70 ans.

Elle laisse six fils et une fille: Victor, Alfred, Adélarde et Gérard Guérin, de cette ville; Arthur, de Montréal, et Hubert, de St-Dominique.

Lui survivent également deux sœurs, Mmes Alfred Fortier, de cette ville, et Hormisdas Dulmaine, de Montréal.

Le corps a été exposé aux salons mortuaires Bienvenue et Mongeau, 1115 Girouard, et les funérailles ont eu lieu samedi le 17 novembre, à 9 heures du matin, en l'église Notre-Dame du Rosaire.

La levée du corps a été faite par le R. Père Raymond-Marie Beaudet, o.p., qui a aussi chanté le service. Les porteurs étaient MM. A. Robert, A. Lussier, J. Desmarais, A. Desnoyers, C. Robineau et N. Nault.

★

Le vol de deux porte-monnaie dans un wagon

Mercredi le 21 novembre, à 1h. 35 du matin, en réponse à un appel téléphonique, les constables Roland Comtois et Oscar Belair, de la police municipale, se rendaient aux abords de la gare du Canadien-National, où un vol venait d'être commis.

Il appert que quelqu'un s'était introduit dans un wagon de travailleurs et y avait dérobé deux porte-monnaie, l'un contenant \$20, et l'autre \$4.

Subséquemment, les policiers ont appréhendé un nommé Bernard Charbonneau, de McMasterville, qui a été conduit au poste et questionné. Le prévenu a été ensuite remis au constable Prosper Leclair, de la police du C.N.R., qui poursuit l'enquête.

État Civil

Baptêmes — Le 17 novembre, Marie-Anne-Priscille-Danielle, fille d'Aimé Plante et Priscille Auger et Marie-Anne Tourigny. — Le 18 novembre, Marie-Marielle-Michelle, fille d'Armand Pinsonnault et d'Yvonne Graveline. Parrain et marraine, Maurice Pinsonnault et Murielle Parenteau.

Inhumations — Le 16 novembre, Valmore Dussault, veuf d'Éléonora Lamoureux, décédé le 13 à 85 ans et 2 mois. — Le 17, Eugénie Bouffard, épouse de Claver Guyon, décédée le 14 à l'Hôtel-Dieu, à 61 ans.

NOTRE-DAME-DE-ROSAIRE

Baptême — Le 17 novembre, Joseph-Jean-Charles-Guy, fils de Richard Longchamps et Germaine Normand. Parrain et marraine, Charles Longchamps et Colette Longchamps. — Le 18, Joseph-Daniel-Jacques-Serge, fils de Gaston Dassyva et Madeleine Beau-parlant. Parrain et marraine, Guy Dassyva et son épouse Annette Petit.

Inhumations — Le 17 novembre, Adélie Chartier, épouse de feu Hormisdas Guérin, décédée le 14 à 70 ans. — Le 18, Micheline, enfant d'Hervé Riendeau et Corona Desrosiers, décédée à 6 semaines. — Le 19, Caroline Laquerre, épouse de feu Nap. Paris et feu Jos. Laquerre, décédée à 78 ans. — Le 21, Olivia Demers, épouse de feu Ovide Demers, décédée à 72 ans.

CHRIST-ROI

Inhumation — Le 16 novembre, Victor Codère, époux en premières noces de feu Bertha Pelletier et, en secondes noces, de Rosa Millette, décédé le 13, à l'âge de 76 ans.

SACRE-COEUR

Inhumation — Le 17 novembre, Herménie Fontaine, fille de feu Joseph Fontaine et de feu Angèle Leduc, décédée le 14 à 69 ans.

Mariage — Le 17 novembre, Laurent Bourbeau, Paroisse de la Cathédrale, fils de Raymond Bourbeau et feu Blanche Tétrault, avec Georgette Fontaine, de St-Thomas d'Aquin, fille d'Omer Fontaine et de Maria Péloquin.

ST-PIERRE

Baptême — Le 18 novembre, Joseph-André-Albert, né le 15, fils de Roméo Duguay et de Simonne Choquette. Parrain et marraine, François Duguay et Marie Dumont.

Un solde d'emprunt de \$600,000 sera vendu par la ville de Saint-Hyacinthe

Le Conseil soumettra une demande en ce sens à la Commission municipale. — Emprunt temporaire de \$100,000 à la Banque Canadienne Nationale.

Au cours de la séance tenue lundi soir dernier par le Conseil municipal à l'Hôtel de ville, sous la présidence du Maire Ernest-O. Picard, il a été résolu sur proposition des échevins Mercure et Desrosiers:

"Qu'en attendant la vente de la balance des obligations du règlement No. 674, le Trésorier soit autorisé à emprunter à la Banque Canadienne Nationale, par billets promissaires signés par le Maire et ledit Trésorier, une somme n'excédant pas \$100,000, et à transporter à cette banque un montant égal aux emprunts qui seront faits, composé d'obligations que la ville possède dans ses divers fonds de réserve. Par la même résolution, le Trésorier est autorisé à signer les formules de transfert en garantie de ces obligations".

Le conseil a ensuite pris en considération et adopté l'importante résolution qui suit:

"Attendu que par son règlement No. 674, la cité de Saint-Hyacinthe est autorisée à emprunter une somme de \$1,325,000.00 par obligations:

Attendu que de ce montant de \$1,325,000.00 une tranche d'obligation de \$725,000.00 a été précédemment vendue, laissant un solde de \$600,000.00 actuellement non vendu;

Attendu que depuis l'adoption de ce règlement, le loyer de l'argent a subi une hausse fort sensible;

Il est proposé par l'échevin Mercure, appuyé par l'échevin St-Amand, et résolu:

Que ce conseil demande à la Commission Municipale de Québec,

1o— l'autorisation d'émettre ce solde d'obligations au montant de \$600,000.00 à un taux d'intérêt n'excédant pas 5% l'an, au lieu de 3½, tel que mentionné à l'article 105 de ce règlement No 674;

2o— Que ces obligations au montant de \$600,000.00, balance non vendue du règlement No 674, soient datées du 1er novembre 1951, au lieu du 1er novembre 1950, tel que mentionné à l'article 104 de ce même règlement".

★

Bazar de charité au sous-sol de l'Eglise Unie

Les membres féminins de la St. John Church (Eglise Unie Saint-Jean), à St-Hyacinthe, tiendront leur bazar annuel le 30 novembre prochain, de 2 heures à 9 heures de la soirée. Ce bazar, organisé pour venir en aide à l'Eglise St-Jean, aura lieu au sous-sol du temple, angle des rues Girouard et Duclos.

Il y tiendra une "vente de nourritures", préparée par les dames de l'Eglise Unie. Il y aura également en vente divers ouvrages de tricot et de couture variés que les habitués de ce bazar seront heureux d'offrir en cadeaux de Noël.

Pour rendre la visite du bazar plus agréable et plus reposante, les dames serviront le thé dans l'après-midi et la soirée. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule à cette vente de charité.

Tél. Rés. 1503-W

Roland Daudelin

MONUMENTS

1400, St-Antoine

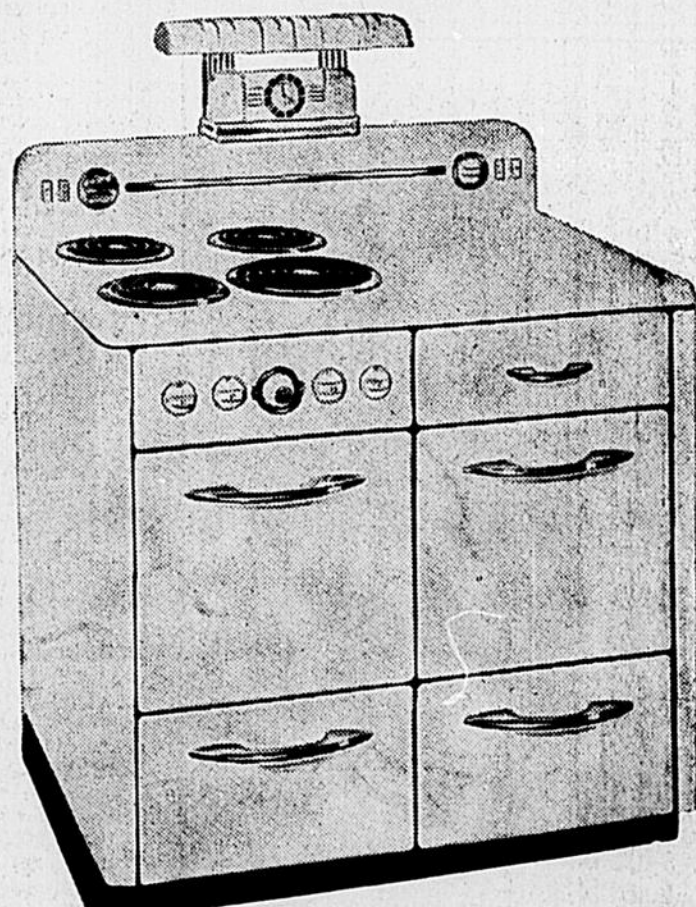
Bureau: 1395, St-Antoine

St-Hyacinthe, P.Q.

CHANGEMENT D'ADRESSE

CLOUTIER & ROBERT

Représentant NORTHERN ELECTRIC



405

ST-FRANCOIS — PLACE DU MARCHE

Ancien local de LAFLAMME Fourrures

Un message
du Père
Noël!

Mes chers petits enfants,
C'est votre bon vieux Père Noël qui vous demande de venir le visiter, dans le merveilleux domaine des jouets au MAGASIN A. BLONDIN LIMITEE.
J'y serai tous les jours à compter de vendredi soir le 14 décembre, alors que j'arriverai à la gare du C.N.R. L'après-midi de 2 hrs à 5 hrs et le soir de 7 hrs à 9 hrs. Vous pourrez en même temps admirer tous les beaux jouets, et il y en a plus que jamais cette année.
Je vous attends tous,
PERE NOEL.

A. BLONDIN LIMITEE
1300 - 1312 Des CASCADES
SAINT-HYACINTHE
TEL: 88 - 244

COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI VOS CARTES DE NOËL

SOIT AVEC VOTRE PHOTO, SOIT AVEC DES VUES DE SAINT-HYACINTHE

STUDIO LUMIÈRE ENRG.
MARCEL AREL, PROP.

"UN PORTRAIT AU STUDIO LUMIÈRE. EN EST UN DE GRANDE DISTINCTION"

1535, RUE ST-ANTOINE

SPECIALITÉ: "Portrait à la peinture"
unique en son genre au Canada

TÉLÉPHONE 1285

Le tour du monde

Revue de l'actualité
PAR
P.-N. FUGÈRE

D'un continent à l'autre

LA VALEUR DE L'AVION

Suivant une dépêche d'Oshawa, Ontario, la guerre de Corée a permis de comparer l'avion à réaction "Sabre", de fabrication canadienne, et l'avion à réaction soviétique "Mig".

Leurs caractéristiques générales ne varient presque pas. Tous deux ont des ailes en flèche et disposent de la même puissance en montée. Le chasseur russe est plus lourdement armé, mais son tir est plus lent.

Mais au point de vue des instruments de conduite et de communication, le "Sabre" possède une grande supériorité. C'est la pauvreté de l'instrument du MIG qui fait sa principale faiblesse, responsable probablement de la piètre performance des chasseurs soviétiques dans certaines conditions de combat.

Ces détails ont été rendus publics dans une causerie donnée à Oshawa par le pilote d'essai canadien A.J. Lilly, chef-pilote de Canadair Limitée. On sait que Canadair exploite la plus importante usine d'avions du Commonwealth britannique et fabrique le "Sabre". La guerre de Corée, si elle a prouvé que le MIG soviétique est un bon avion, a également établi que le SABRE canadien lui est supérieur. A la vitesse présente de l'avion à réaction, les muscles humains ne comptent plus et tout doit être commandé hydrauliquement. A 8 milles d'altitude, par temps clair, il est possible à un avion piloté à égale distance des deux villes, d'apercevoir à la fois Montréal et Toronto.

A 8 milles d'altitude, la température est d'environ 70 degrés sous zéro et le pilote forcé de quitter son appareil, doit se laisser tomber 15,000 pieds avant d'ouvrir son parachute.

Amitié russo-allemande

Les Russes n'aiment pas les Allemands et les Allemands détestent les Russes. L'autre jour, un journal communiste publié à Berlin disait: "Les Allemands perdent 3.2 milliards de secondes par jour à échanger des poignées de mains. Ils feraient mieux de se lâcher les mains et de produire pour la nation". Par ailleurs, l'Islande ayant fait son entrée dans l'Organisation des Nations-Unies, la question s'est posée de nommer un représentant de ce petit pays sur chacun des comités de la grande société. Un député au parlement islandais s'est alors levé au parlement islandais pour dire d'un ton désabusé: "Si nous nommons des représentants de notre pays à tous les comités des Nations-Unies, il ne restera plus personne en Islande à ne pas faire partie d'un comité".

AVEC LES GRECS

On admire les ruines des temples grecs de l'antiquité, car ils révèlent une unité de dessin, de forme et de structure qui pourrait s'appliquer à tous les actes de la vie, même s'il n'était question que de décoration intérieure ou, encore, de question vestimentaire. La conception architecturale des Grecs était régie par sept principes de base: la ligne, la direction, la forme, la proportion, la texture, la valeur et la couleur. La proportion était essentielle. C'était le facteur spécial de chaque partie composante et sa relation avec la masse, de façon à maintenir l'unité du plan général et de créer un tout homogène. De nos jours, on n'a plus ces soucis de beauté, qui seraient de nature, peut-être, à la conception utilitaire de l'oeuvre.

LE FRANÇAIS AUX U.S.A.

Sait-on que vingt-deux postes radiophoniques de la Nouvelle-Angleterre donnent des émissions françaises. Le fait est à souligner, si on le compare avec ce qui se passe dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Ce qui facilite l'effort français dans la Nouvelle-Angleterre, c'est la bonne volonté des Américains en général à l'égard du français. Nous ne parlons pas des Irlandais-Américains, car leur attitude antifrancophone, là où elle se manifeste, perd constamment de sa force et de son ampleur. Les séjours prolongés en France des armées américaines et de leurs troupes auxiliaires auront eu ceci de bon qu'ils ont provoqué de l'admiration pour la langue et l'esprit français. La preuve en est

Sur les rives du St-Laurent

L'EAU QUI REFROIDIT

Il est question, à Montréal, d'ouvrir la rue Berri d'Ontario à Chertier, au moyen d'un tunnel dont le coût reviendrait à quelque \$2,500,000. Jadis, les amoureux qui faisaient une promenade rue Berri en direction de Sherbrooke, voyaient leur chemin bloqué par une vaste bâtisse qui servait de quartiers-général à une association. Par les beaux soirs d'été, des membres de l'association au courant de la tendance des amoureux à venir se promener sous leurs fenêtres, faisaient le guet et ruinaient les meilleures combinaisons amoureuses avec des seaux d'eau froide. C'était tout un spectacle!

Aide-toi, le Ciel t'aidera

M. Cyril Osborne, est un député à la Chambre des Communes de Londres. Récemment, il fut délégué à l'importante Conférence de l'Union Inter-Parlementaire, à Stamboul. Un discours qu'il prononça à cette occasion fut fort remarqué. On y trouve notamment ce qui suit:

"Le rapport nous demande le fanatisme d'une croisade". Je le regrette. Il y a déjà trop de fanatisme dans le monde. Nous ne voulons pas plus de fanatisme mais moins de fanatisme. Ce qu'il nous faut, c'est plus d'efficacité technique et la volonté d'accomplir une plus grande somme de travail. Le Sénateur Baxter, d'Irlande, nous a dit que Dieu a donné à la nourriture à tous les peuples de la terre. Avec tout le respect que je puis avoir pour ses susceptibilités religieuses, je dirai que c'est là un non-sens. Dieu ne nous a rien donné de la sorte. Il nous a seulement fourni l'occasion de produire notre nourriture par nos propres efforts. Il ne nous a jamais donné la nourriture, mais il s'attend que nous allons produire nous-mêmes notre nourriture".

Poignée d'aphorismes

—C'est une tragédie quand une jeune fille perd son meilleur ami en l'épousant.
—Aussi longtemps que la santé demeure, un bon dîner et une belle femme sont les choses dont un homme se fatigue le moins.
—Un homme vraiment large d'esprit n'éprouve aucun désir et n'a aucun désir d'élever ses goûts en règles de morale et ses préjugés en lois qu'il faut observer. Laissons cela à ceux pour qui la morale est une profession rémunérée.

—Un homme ne tombe jamais en amour avec la femme qu'il étudie, mais avec la femme qu'il a étudiée.

—Les femmes ne sont pas heureuses parce qu'elles sont bonnes; elles sont bonnes parce qu'elles sont heureuses.

—Un homme est heureusement marié si sa femme régent le ménage sans le savoir.

—Les hommes sont généralement fidèles à leur premier amour et c'est pourquoi il y a tant d'épouses malheureuses.

—Si vous faites choquer une folle, elle devient sage, mais si vous faites choquer une femme qui a la réputation d'être sage, elle se comporte comme une folle.

—Une femme peut se mettre en colère si vous lui faites l'amour, mais elle sera fort désappointée si vous négligez de lui dire que vous l'aimez.

LE DESTIN EN CAUSE

Un personnage de Montréal qui était de passage à l'Université Laval de Québec, a pris un ton prophétique pour déclarer que le destin de la race humaine est en cause. Il nous semble avoir déjà entendu cela. Au fait, on le dit depuis des siècles, et on continuera de le dire chaque fois qu'il se produira une guerre ou que surgira un mouvement heurtant de front des opinions préconçues. Certes, la culture humaine est toujours en cause, mais on ne réussira à l'améliorer réellement que le jour où l'on se débarrassera de l'ignorance et de la crédulité.

qu'un jeune homme ou une jeune femme possédant à fond le français et l'anglais peut obtenir aussitôt une fort belle situation dans les administrations, officielles ou autres, de Washington et de New-York.

Du Pacifique à l'Atlantique

BLANCS DEVENUS JAUNES

Lorsque les Allemands hitlériens se proclamèrent le seul peuple aryen de la terre, ils eurent fort à faire pour expliquer comme quoi leurs alliés, les Japonais, étaient jaunes, c'est-à-dire inférieurs, en d'autres termes des sous-hommes en raison de la couleur de leur peau. Alors leur philosophe, Alfred Rosenberg, fit surgir une explication selon laquelle les Aïno blancs du Japon se seraient fortement mélangés avec les jaunes, raison pour laquelle les Japonais actuels "n'en possèdent pas moins toutes les qualités morales et intellectuelles d'un peuple aryen et même nordique". Cette extraordinaire théorie permettait à Rosenberg de déclarer officiellement que "les dirigeants japonais offrent les mêmes garanties biologiques que les dirigeants allemands. Depuis que ces lignes ont été écrites, il y a déjà quelque temps que les Allemands et Japonais ont mordu la poussière et les bandits racistes: Hitler et compagnie sont depuis longtemps morts et enterrés sinon consumés par le feu. En voulant expliquer l'aventure hitlérienne-mussolinienne, une femme philosophe, Ruth Benedict, disait: "Aucun travestissement des données anthropologiques n'est assez absurde pour que la propagande ne s'en serve dès qu'elle est soutenue par la force des armes et par les camps de concentration". Bientôt ce sont les Russes qui vont nous dire cela. Il y a 150 ans c'étaient les Français. Plus ça change, plus c'est la même chose.

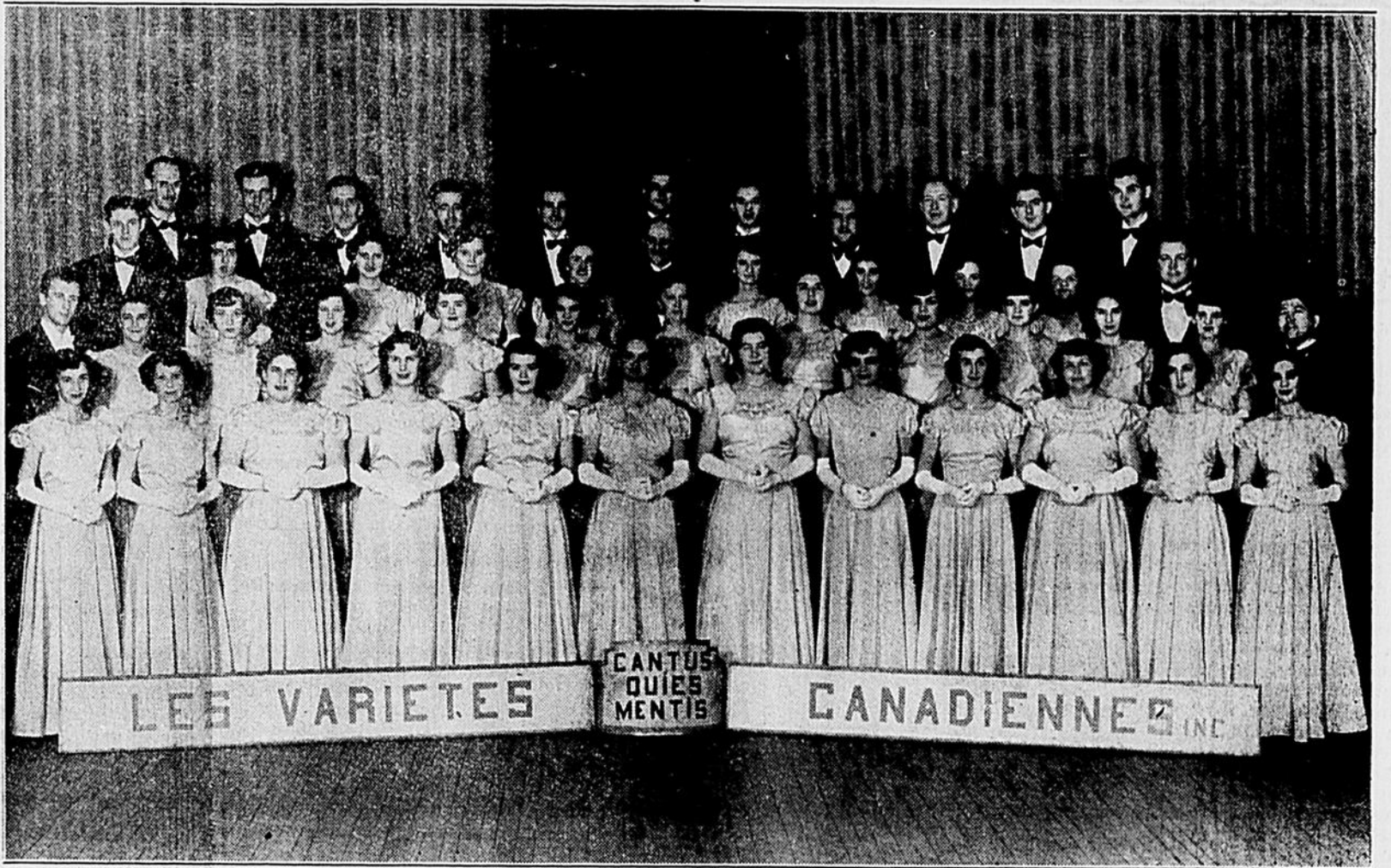
Derrière le front coréen

Les Américains demandent une enquête sur les actes de barbarie commis par les communistes chinois. Les Coréens du sud demandent une enquête sur les actes de barbarie commis par les Coréens du Nord. Maintenant, les Australiens demandent une enquête sur les actes de barbarie commis par les... Canadiens. Mais il faut s'entendre. Il s'agit d'un soldat australien qui se serait conduit comme un kangarou dans les lignes canadiennes et que l'on dut enchaîner pour l'empêcher de tuer des soldats alliés. Il arrive parfois qu'un soldat dans un camp militaire perde la tête et doive être mis sous restrainte, afin de l'empêcher de tuer ses camarades.

Au printemps de 1919, lorsque les soldats canadiens au camp de Ripon en Angleterre, mirent le feu à des huttes pour signifier leur volonté de rentrer au pays dans le plus bref délai possible, ils provoquèrent une émeute qui causa \$100,000 de dommages. Aussi les coupables furent-ils promptement arrêtés, jugés et emprisonnés. Ils étaient au nombre d'une quinzaine et ne rentrèrent au Canada que des mois après que leurs camarades démobilisés fussent retournés à la vie civile.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Lorsque la Statue de la Liberté éclairant le monde fut placée sur son socle de l'Île de Bedloe, dans le port de New York, elle avait alors 21 ans. C'est qu'il avait fallu tout ce temps pour mener à une bonne fin un projet conçu par l'historien français Edouard de Laboulaye et le sculpteur français Auguste Bartholdi. Il y eut toutes sortes de difficultés, notamment l'inertie du Congrès de Washington qui n'était pas pressé de permettre l'érection de la statue sur le site de l'Île Bedloe. Cela prit trois ans de tractations. Mais une fois le consentement obtenu, le problème se posa du transport de la statue de la France aux Etats-Unis. Elle fut officiellement présentée aux Etats-Unis par le délégué extraordinaire de la France, Ferdinand de Lesseps, constructeur du Canal de Suez et initiateur du Canal de Panama. La statue est de proportions vraiment colossales. Un poète américain lui faisait dire, en 1883: "Donnez-moi vos masses pauvres et fatiguées; envoyez-moi les malheureux qui meurent sur des rives lointaines et qui n'aspirent qu'à la liberté. Envoyez-moi les déshérités et les sans-foyers de la terre. Pour eux, je lève mon flambeau et je leur montre la porte grande ouverte d'une terre de liberté!"



Grâce au dévouement de son directeur, M. Gilbert Archambault, de la bonne volonté et du beau travail de tous ses membres, la chorale mixte des VARIETES CANADIENNES INC., est fière de dire à tous et à chacun qu'elle

existe depuis bientôt sept ans, ayant été fondée le 7 février 1945, et que son succès va toujours grandissant. Cependant, comme dans toute organisation, nous avons besoin de nouvelles recrues. Nous invitons particulièrement

les gens possédant une voix de ténor, baryton, basse ou alto, de se joindre à la chorale. Il est temps pour les dames et messieurs, amateurs de bonne musique, jeunes filles et jeunes gens qui possèdent de belles qualités vocales, de faire

valoir ces talents, tout en étant fiers de leur belle ville de Saint-Hyacinthe. Qu'on se le dise et qu'on se le répète: chaque jeudi soir, à 8 h. 15, en la salle de la Philharmonique, 536 rue Mondor, les Variétés Canadiennes vous atten-

dent. En plus, le jeudi à 7 h. 30, en la salle de la Philharmonique, M. Gilbert Archambault passera sur demande une audition à toute personne désireuse de faire partie de ce beau mouvement.

Saint-Pie

—A M. et Mme Robert Lefebvre, née Lucille Bourgault, est née une fille baptisée sous les noms de Marie, Marguerite, Jocelyne, Parrain et marraine, M. et Mme Roger Laplante, oncle et tante de l'enfant.

—A l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, à M. et Mme Armand Messier, née Agathe Massé, est né un fils baptisé sous les noms de Joseph, Edouard, Maurice, Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Monty, oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Louis-Philippe Lesclerc (Thérèse Denomme), est né un

fil qui reçut au baptême les noms de Joseph, Yvon, Michel, Parrain et marraine, Jean-Guy et Thérèse Leclerc, frère et sœur de l'enfant.

—A l'Hôpital St-Charles, à M. et Mme René Provencier (née Claire Pelletier), est née une fille baptisée Marie, Pauline, Hélène, Parrain et marraine, M. et Mme Marcelin Saurrette, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme François St-Pierre, née Germaine Messier, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Vincent, Alain, Parrain et marraine, Marcel et Aline St-Pierre, frère et sœur de l'enfant.

—A M. et Mme Jean-Réal Denette (Gabrielle Bernard), est né un fils

baptisé Joseph, Denis Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme Florimond Denette, grands-parents de l'enfant.

—En fin de semaine, M. et Mme Philippe Minette et leurs enfants, André et Bernard, de Montréal, étaient en promenade chez M. et Mme Joseph Bousquet.

—M. Rosaire Brodeur était de passage à Granby, lundi soir.

—On annonce une grande partie de cartes, organisée par les dames du Cercle des Fermières. Cette partie de cartes se fera à la salle paroissiale samedi soir à 8.30 h.; il y aura de nombreux prix et le premier prix de présence sera tiré à 9 heures, qu'on se le dise.

cinthe, est née une fille à M. et Mme Georges-Aimé Bousquet (née Thérèse Perreault). Au baptême l'enfant reçut les noms de Marie, Thérèse, Jocelyne, Parrain et marraine, M. et Mme Denis Tanguay (née Thérèse Bousquet), oncle et tante de l'enfant.

—Samedi dernier, le 17 novembre, en la salle paroissiale, il y avait une séance organisée par la Troupe Laurier, de Montréal. C'était une comédie dramatique en 4 actes, de Jacques Laurier et qui avait pour titre: "Le Fils du Diable". Parmi les artistes présents on remarquait Jean-Paul Dani et Jean Marois. Cette séance a été très intéressante et les spectateurs étaient nombreux.

—Résultats des concours au Couvent de La Présentation de Marie, pour le

mois d'octobre. 11ème année, Louise Tanguay; 10ème, Laure Deslauriers; 9e, Laure Neveu; 8e, Gilberte Tanguay; 7e, Lise Cadioux; 6e, Evelyn Lapierre; 5e, Claire Ouimet; 4e, Micheline Morin; 3e, Francine Coderre; 2e, Marie-Paula Ethier, Carole Morin; 1ère, Monique Beauregard, Monique Plante.

Pour les classes d'anglais, les premiers furent: 11ème année, Louise Tanguay; 10ème, Laure Deslauriers; 9e, Jacqueline Couture; 8e, Marie-Martine Lebeau; 7e, Lise Cadioux; 6e, Evelyn Lapierre; 5e, Claire Ouimet.

**ENCOURAGEZ
nos ANNONCEURS**



C'est le vendeur qui compte!

Nous sommes votre dépositaire attiré pour
Timken Automatic et Silencieux!

Timken Automatic et Silencieux est votre meilleure valeur en fait de chauffage. Quand vous achetez un appareil de chauffage Timken Automatic et Silencieux chez nous, vous traitez avec un dépositaire expérimenté et responsable qui est en affaires pour longtemps! Nos nombreuses années de service expert aux usagers locaux en font foi. Nos installations et notre service d'entretien sont appuyés par Timken Automatic et Silencieux—les célèbres fabricants d'appareil de chauffage domestique de qualité. Les spécialistes de l'usine entraînent nos mécaniciens régulièrement pour vous procurer le meilleur chauffage qui soit. Laissez-nous examiner votre système de chauffage et vous remettre un devis du coût d'un Timken—c'est gratuit!

TÉLÉPHONEZ-NOUS DONC AUJOURD'HUI MÊME!

J. Ernest St-Onge

1875-95, rue des Cascades — Tél.: 775
ST-HYACINTHE, P. Q.

NOUS VOUS INVITONS
à la
SOIRÉE
de
DECORATION INTERIEURE

exposant

d'attrayants motifs de
TAPISSERIE 1952
ainsi que les nouvelles couleurs de peintures

Centre Notre-Dame

MERCREDI, LE 28 NOVEMBRE A 8 Hres P. M.

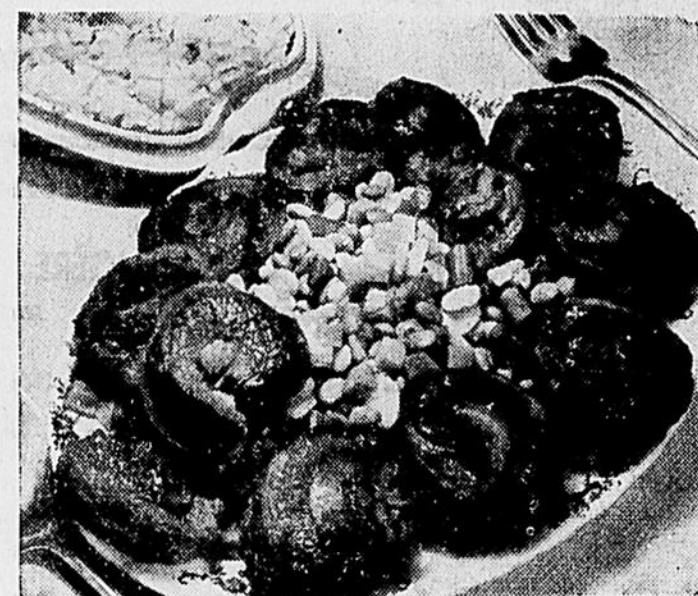
ENTRÉE LIBRE

NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE

Quincaillerie MASKA Limitée

1800-1812, RUE DES CASCADES — ST-HYACINTHE, QUE.

Les Bonnes Recettes



Coupez le porc en une li-
vière d'environ 1/2 pouce d'épais-
seur. Mettez le porc au grille, sur
steak de flanc enroulé dedans.
Solidifiez le rouleau avec des bro-
chettes, à des intervalles d'en-
viron un pouce de long de la coute-
re. Tranchez le rouleau entre les

Coupez le porc salé en une li-
sière d'environ $\frac{1}{2}$ de pouce d'épais-
seur. Mettez le porc au centre du
steak de flanc, enroulé dedans.
Solidifiez le rouleau avec des bro-
chettes, à des intervalles d'en-
viron un pouce de long de la cou-
ture. Tranchez le rouleau entre les

Gratuits: Recettes cuites au four
Heinz a récemment révisé un précieux dépliant de recettes de Viens cuites au four. Ecrivez aujourd'hui pour demander un exemplaire gratuit à H. J. Heinz Company of Canada Ltd., Box, S.P., 1040 avenue Rockland, Outremont, P.Q.

57

KD-1187

peu de sobriété, surtout de la part de gens aussi résolument nordiques que ceux de cette ville industrielle, placide et assez béotienne. Depuis, aucune oeuvre d'Henri Cafet n'a été indifférente, si aucune ne encore ne s'est élevée au tout premier rang. Citons seulement Les Chouans, d'après Balzac; La Maison sous la mer, avec Viviane Romance; Bagarras avec Marie Casarès; la Souricière, avec Bernard Blier et François Périer; d'après un scénario d'André Gillois; enfin, plus récemment, La Passante et Ombre et Lumière.

Demeure une question. Comment expliquer que cet artisan si sûr, que cet homme de goût, que cet intellectuel plus apte que d'autres réalistes à faire la critique sévère d'un sujet — comment expliquer qu'il ne se soit pas encore imposé au tout premier rang? La réponse appelle la mise en question de tout le système de production.

Le cinéma, dans ses moyennes, est, chacun le sait, un divertissement, un spectacle de grande consommation, non un art, pas un pays où la proportion des sujets ambitieux soit élevée. Il ne servirait de rien de prétendre que la France se distingue des autres. C'est donc le privilège — sauve quelques cas dont rend compte l'histoire du cinéma — des metteurs en scène de carrière, ensemble ambigènes et de haute qualité que d'imposer de tels sujets à leurs producteurs. Puis, il y a les accidents de la vie. Les accidents de la vie, c'est la texture même du cinéma, pour le meilleur et pour le pire. Mettons qu'ils n'aient pas jusqu'ici servi Henri Cafet. Tout le mal qu'on lui souhaite, c'est d'être dominé ces accidents, c'est de prendre enfin place — pour en emprunter une métaphore sportive — dans le peleton de tête, où, en toute équité, sa place est désormais inscrite.

Quand les enfants cherchent à satisfaire leur curiosité naturelle dans la cuisine, ils risquent de s'échauder, de se brûler ou de se couper. On peut atténuer ces risques en tournant vers l'arrière du poêle les poignées des casseroles qui contiennent du liquide en ébullition, hors de la portée des menottes. Il ne faut pas laisser traîner les cordes d'appareils électriques : les enfants peuvent tirer le bouchon dessus ou jouer avec elles. Il ne faut jamais laisser d'allumettes à la portée des enfants.

NOUVELLES RÉGIONALES

Ste-Hélène

Chez M. et Mme Isidore Gaudette, M. René Gaudette, de St-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Cyprien Poitras, M. et Mme Alphonse Cognoir, de Contrecoeur.

M. et Mme Adélard Lapierre ont passé quelques temps à St-Jean, Québec, M. et Mme Roland Birtz.

M. Armand et Lucien Lapierre se sont rendus à Montréal pour rendre

visite aux Rév. Frères Honoré et Barnabé, des Frères du Sacré-Cœur.

En visite chez M. et Mme Emilien Lépine, MM. et Mmes Télesphore Lépine, de St-Nazaire, Césaire McDuff, leur fille Yvonne, Gérard Tousignant, de St-Hyacinthe, Aurélien Leroux, leurs enfants Réal, André, Denise, René, de St-Damase, Alcide Plante, leur gendre Roger ainsi que M. Rosaire Lépine.

Chez MM. et Mmes Wilfrid Maurice et Roger Messier, M. et Mme Adèle March, de Montréal.

Chez M. et Mme Cyprien Poitras, M. et Mme Adèle Poitras, de St-Hyacinthe.

Chez MM. et Mmes Télesphore Guertin et A. Durand, M. Moïse Guertin, de Montréal.

Chez M. et Mme Roméo Déry, M.

J.-B. Charrette, de Longueuil.

Chez MM. et Mmes Isidore Lapierre et Lucien Lapierre, M. et Mme Laurent Belval, de Longueuil.

Chez M. et Mme J.-B. Doré, M. et Mme Albert Bilodeau, de Montréal.

Chez M. et Mme Eusèbe Petit, M. Raoul Petit, de St-Hyacinthe.

Nous tenons à remercier les RR. Sœurs de St-Joseph de notre paroisse pour le dévouement qu'elles ont exercé à préparer les élèves du couvent, en vue de la grande soirée qui eut lieu le jour de la fête de St-Charles-Borromée, patron de notre dévoué curé, M. l'abbé Charles-E. Hébert.

Les Enfants de Marie de notre paroisse ont tenu leur réunion dimanche dernier.

Les Dames de l'U.C.F. de notre paroisse se sont réunies mardi dernier.

En visite chez M. et Mme Joseph Bédard, le R. F. Jean-Marie, des Frères Maristes, de Boston, M. et Mme Lucien Giroux et Mme Fernand Mercier, de Montréal.

Chez M. et Mme Armand Bouchette, M. et Mme Fernand Bouchette, de St-Hyacinthe.

Chez sa mère, Mme Arthur Brouillard, Mme Jean Landry, de Montréal.

Chez M. et Mme Henri Lapierre, M. et Mme Joseph Bousquet, de St-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Adélard Lapierre, M. et Mme Roland Birtz, de St-Jean.

M. et Mme Jean-Baptiste Bédard, de St-Nazaire, chez M. et Mme Georges Hébert.

M. René-Paul Rajotte, de St-Germain, en visite chez ses parents, M. et Mme Ludger Rajotte.

Chez M. et Mme Roland Bisailon, M. et Mme Henri Janson, de St-Hyacinthe, et M. Edouard Cloutier, de Ste-Rose de Laval.

M. Gérard Chabot, de Montréal, chez M. et Mme Edouard Chabot.

M. et Mme Gérard Phaneuf, de La Présentation, chez M. et Mme Robert Gagné.

MM. Pierre, Georges et Marcel Bruyère, de Montréal, chez M. et Mme Clovis Bruyère.

Chez M. et Mme Sylvio Poissant, M. Léo Poissant, de Montréal.

Chez M. et Mme Noël Brouillard, M. Denis Brouillard, de Montréal.

Chez M. et Mme Albert Laplante, M. et Mme Léopold Casavant et leurs enfants, de Montréal, ainsi que M. et Mme Raymond Laplante, de Drummondville.

Mlle Thérèse Poitras, de Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Emilien Dufault.

Chez M. et Mme Philias Lanierre, Mlle Simone Lapierre, de St-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Laurent-Paul Fafard et chez M. Arthur Sylvestre, Dr Gérard Sylvestre, de Drummondville.

Chez M. et Mme Léopold Daigle, M. et Mme Léon Campbell, de Saint-Dominique.

Chez M. et Mme Lucien Hébert, M. et Mme E. Messier, de St-Germain.

Chez MM. et Mmes Georges et Camille Belval, M. et Mme Alcide Roy et leurs enfants, de St-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Georges-Henri Savoie, Mlle Berthe Savoie, de St-Hyacinthe.

Chez MM. et Mmes J.-B. et Joseph Dufault et Baptiste Dufault, de Montréal.

Chez M. et Mme Joseph Laramée, M. et Mme Victorin Massé, d'Arvida.

Chez M. et Mme Bernard Petit, M. et Mme Urbain Archambault, de Shawinigan.

Chez M. et Mme Rosaire Lemonde, M. et Mme Georges-Etienne Fréchette, de Sainte-Majorie.

Chez M. et Mme Ephrem Boucher, M. et Mme Roland Boucher, de St-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Ernest Beaudoin, Mlle Jacqueline Beaudoin, garde-malade à l'Hôpital St-Charles de Saint-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Emilien Dufault, M. et Mme Jules Charbonneau, de Montréal.

Chez M. et Mme Ludger Ledoux, M. et Mme Gérard Ledoux, de Saint-Hugues.

Chez M. et Mme Brossio Goulet et M. Alcibiade Goulet, M. et Mme Gilles Goulet, de Montréal.

Chez Mme Ulric Gauthier, M. et Mme Rodrigue Gauthier, de Montréal.

et tante de l'enfant. Porteuse, Mme W. Raymond, de St-Hugues, tante de l'enfant.

Chez MM. et Mmes Ubaldo Forest et Germain Larocque, M. et Mme Joseph Lapierre, de St-Nazaire d'Acton.

Chez M. et Mme Roger Messier, M. Jacques March, de Montréal.

Chez M. et Mme J.-B. Deschambault, Mlle Clairmontine Deschambault, de Saint-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Alfred Bédard, Mlle Joseph Lemay et Mlle Jalla Lemay, de St-Flavien de Lotbinière; M. et Mme Angellier Beaulieu, de Montréal, et M. Albert Mailhot, de Ste-Marie de Beauce, ainsi que Mme Hubert Bergeron, d'Amos.

Chez MM. et Mmes Jean-Baptiste

et Joseph Dufault, MM. et Mmes J.-Louis Henrichon et leurs enfants; Joseph Cadieux et leurs enfants; Abraham Dupré et Wellie Beaugrand, ainsi que M. Jean-Baptiste Doré, Rosaire et Ulric Doré, Raoul Courtemanche, ainsi que Mlle Pauline Doré, tous de Montréal.

Chez M. et Mme Raoul Poitras, Mlle Thérèse Poitras, de St-Hyacinthe.

Chez M. et Mme Léandre Dorais, Mlle Marguerite Dorais, de Drummondville, et M. Guy Dorais et son amie de Caughnawaga.

Chez MM. et Mmes Noël et Roland Brouillard, MM. Denis Brouillard, de Montréal, et Eddy Brouillard, de l'Ontario.

Chez M. et Mme Ludger Rajotte,

M. et Mme Philippe Janelle et M. René-Paul Rajotte, de St-Germain.

Chez MM. Arthur, Alexandre et Alphonse Lantier, M. Jean-Louis Lantier et son épouse, de Montréal.

Chez M. et Mme Ernest Beaudoin, Mlle Jacqueline Beaudoin, garde-malade à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe.

M. Octave Moreau, opérateur à Lyster, était de passage dans sa famille, dimanche dernier.

M. et Mme Paul Brien et leurs enfants, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Henri Brien.

MM. Ernest Beaudoin, Germain Forest et Léo Raymond étaient de passage à St-Hyacinthe la semaine dernière, pour représenter leur Coopérative

agricole à une journée d'études, tenue à l'École de Laiterie par la Fédération de Montréal.

Plusieurs institutrices de notre paroisse se sont rendues à la salle du nouveau collège d'Acton Vale pour assister à une conférence tenue sous les auspices de l'Instruction publique de Québec.

M. Joseph Belval, Mlle Suzanne Belval, M. Emilien Belval se sont rendus à Saint-Césaire pour rendre visite à M. André Belval qui est en étude au collège de ce village.

Un grave accident s'est produit mardi à Ste-Hélène, lorsque M. Antonio Petit s'est fracturé trois côtes en tombant entre un wagon stationné sur la voie ferrée et un voyage de foire.

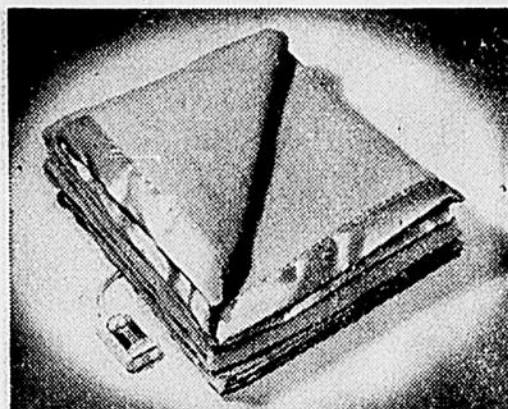
Clémence Fafard, qui se trouvait sur les lieux, s'empressa de se porter à son secours et le transporta chez lui où il reçut les soins qui nécessitaient son état.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Réal Godin, de retour parmi nous après avoir subi une intervention chirurgicale à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.

Les fiançailles de Mlle Denise Pellet, fille de M. et Mme Hervé Pellet, de St-Nazaire d'Acton, à M. Gérard Hébert, fils de M. et Mme L.-G. Hébert, de Ste-Hélène, eurent lieu récemment.

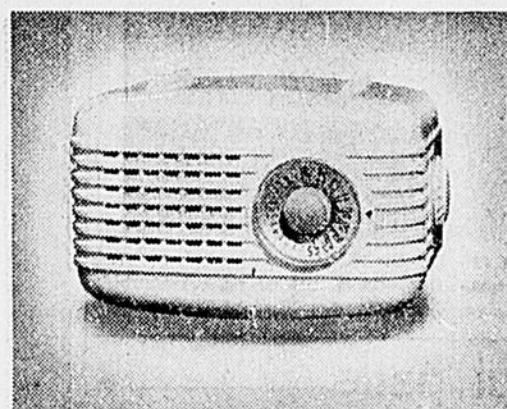


Donnez des appareils électriques à Noël!
Ces cadeaux seront utilisés chaque jour...
et feront penser à ceux qui les ont donnés.



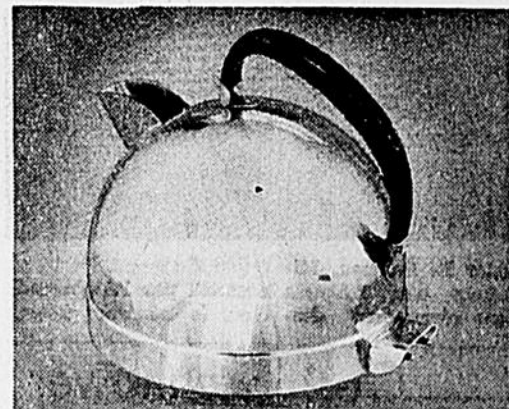
Couverture électrique — La chaleur réconfortante de plusieurs couvertures, avec la légèreté d'une seule. Le réglage automatique par thermostat compense les variations de température de la chambre. Vous n'aurez jamais trop chaud, ni trop froid. Se lave comme toute autre couverture. Peut être munie de deux réglages indépendants, pour chacun des dormeurs. Un cadeau qui donnera satisfaction pendant longtemps.

Prix: \$56.75



Appareil de radio original — Exactement ce qu'il faut pour la cuisine, la chambre à coucher, la buanderie, l'étude, la salle d'amusement, ou la véranda. Tonalité brillante et volume deux fois plus puissant, sans déformation du son. Joli, peu encombrant et rehaussé par un cadran au fini doré. Couleur inaltérable, à même le plastique — joue dans toutes les positions — debout, à plat, sur le côté, ou suspendu au mur. Grand choix de couleurs.

Prix: \$29.95



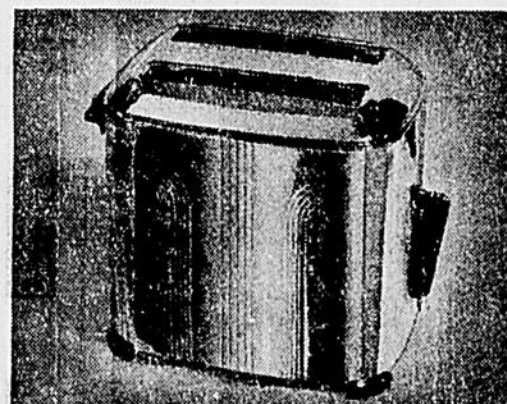
Bouilloire électrique — Rien de plus rapide: en deux minutes et demie vous avez assez d'eau bouillante pour faire quatre tasses de thé, ou de café. L'élément chauffant est complètement submergé, l'eau absorbe toute sa chaleur. Le courant ne se gaspille pas et il est coupé automatiquement si l'eau bout jusqu'à évaporation; donc aucun danger de surchauffage.

Prix: \$16.50 et plus



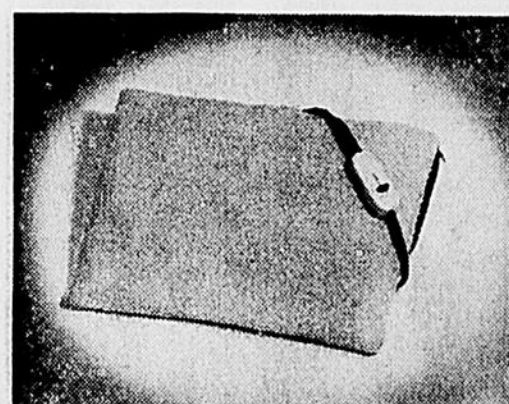
Fer électrique — Soulevez ce fer à repasser automatique et constatez comme il est léger! Il ne pèse que trois livres — mais grâce à sa large plaque chauffante, vous pouvez diminuer d'un tiers, le temps de votre repassage. Réglage précis de la température pour chaque sorte de tissu.

Prix \$16.50 et plus
Autres modèles à \$4.95



Grille-pain électrique — Des rôties croustillantes et chaudes, au goût de chacun, préparées à table même, ou dans la cuisine. Évite la perte de temps et le gaspillage. Un appareil qui paraît bien sur votre table et grille le pain des deux côtés en même temps.

Prix: \$12.50 et plus
Autres modèles à \$8.95



Coussin chauffant électrique — Une chaleur rapide et réconfortante, véritable bienfait pendant les nuits froides! ... Câble plat, long de 11 pieds... Commutateur à trois degrés de chaleur... Gaies nuances pastel: rose, bleu et vert.

Prix: \$8.50 et plus

Les appareils électriques sont les plus présentables comme cadeaux de Noël. Ils sont les bienvenus partout, parce qu'ils sont beaux et utiles — Ce sont des souvenirs durables de votre prévenance. Venez choisir parmi notre vaste assortiment.



VOYEZ VOTRE DÉTAILLANT D'ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES OU



Esquisse d'une Petite Histoire des



U.
S.
A.
(57)

velt fut élu pour la quatrième fois président des États-Unis. Il devenait clair que son administration aurait à résoudre les problèmes compliqués de la paix, tout comme ceux de la guerre. Quelques jours seulement après le début de son nouveau mandat, le président quitta les États-Unis pour tenir une conférence avec le premier ministre Churchill et le maréchal Staline à Yalta, en Crimée. Cette réunion — la première qui eut lieu depuis Téhéran, en décembre 1943 — devait être leur dernière. Les trois chefs d'État se mirent d'accord sur l'occupation de l'Allemagne après l'effondrement de ce pays et exprimèrent leur détermination de désarmer et de dissoudre les troupes allemandes et de traduire en justice les criminels de guerre nazis. Ils convinrent également de convoquer le 25 avril à San Francisco une conférence des Nations Unies pour préparer la Charte d'une organisation de sécurité mondiale qui s'appuierait sur les propositions de la conférence de Dumbarton Oaks de 1944. Vers la fin de mars, un mois après son retour de Yalta, le président quitta une fois de plus la capitale, mais cette fois pour se rendre à la "petite maison blanche" de Géorgie. Dans l'après-midi du 12 avril, il était assis devant sa cheminée et travaillait pendant qu'un peintre faisait son portrait. Soudain, il se plaignit de

violents maux de tête et, deux heures plus tard, il était mort. Ce choc tragique secoua la nation et le monde. Dans des millions de foyers américains, dans les magasins, dans les rues, dans les usines, dans les fermes, dans les villes et les villages, on eut un profond chagrin et le sentiment d'une perte. Mais malgré cette peine, il y avait une réaction commune, car sous la direction de Roosevelt, les Américains s'étaient engagés à lutter pour des buts de guerre qui avaient un caractère permanent. De plus en plus résolus, ils accordèrent leur appui au vice-président des États-Unis, Harry S. Truman, qui prêta serment comme président le soir même. Le nouveau président promit qu'il n'y aurait pas de "victoire partielle" et fit savoir que la conférence mondiale de sécurité se réunirait comme l'avait projeté le président Roosevelt.

Cependant, sur le front européen et sur le front du Pacifique, le conflit battait son plein. Les Allemands étaient repoussés sur le Rhin pendant la première semaine de mars, et l'attaque alliée était si rapide et si furieuse que la barrière du fleuve ne laissa à l'ennemi aucun répit. Manquant d'essence, d'avions et d'hommes, la Luftwaffe et la Wehrmacht, auparavant invincibles, fléchissaient et allaient à la désintégration et à l'effondrement. La même défaite

se produisait dans l'Est, où les Russes perçaient les défenses de l'Oder, du 15 au 20 mars. Le jour où se tint la conférence de San Francisco, les Russes et les Américains se réunirent à Torgau, situés sur une ligne qui coupait le Reich en deux. Deux millions d'Allemands renoncèrent à la lutte le 2 mai, et, le même jour, Berlin se rendit à l'armée rouge. Le 8 mai, des émissaires de l'amiral Karl Doenitz signèrent la capitulation devant le général Eisenhower dans une école de Reims.

Dans le Pacifique, la guerre devait se poursuivre après la fin de la conférence des Nations Unies. En janvier et en février 1945, Luzon était retombé en grande partie entre les mains des Alliés. En février, Iwo Jima, et en avril, en mai et en juin, Okinawa, étapes sur le chemin du Japon lui-même, étaient pris. Des B-29 partirent des Mariannes pour effectuer des raids de bombardement d'une extrême violence. Ces bombardements eurent leur point culminant en août, lors de l'attaque atomique d'Hiroshima et de Nagasaki. Le 10 août, le gouvernement japonais demanda la paix, et le 14 août le président Truman annonça que le Japon acceptait les conditions alliées.

Quatre mois auparavant, ayant pleine confiance en la victoire finale, plus de 300 délégués s'étaient réunis à San Francisco, où ils com-

mencèrent à édifier le bâtiment de la paix. Ces délégués représentaient 51 nations, dont la coopération amenait à ce moment même le triomphe des Alliés. En huit semaines, on établit la Charte des Nations Unies, sur laquelle devait reposer la paix mondiale et qui devait être ratifiée par tous les États Membres. Le 28 juillet, le Congrès ratifia la Charte, et trois jours plus tard, lorsqu'on en an-

nonga la ratification par l'URSS, elle devint la loi du monde.

Les événements des années qui suivirent la création de l'organisation mondiale sont trop récents pour qu'on les décrive ou pour qu'on les juge en termes historiques. Des problèmes d'une complexité et d'une ampleur nouvelle se sont posés et sont encore en voie de solution. Mais, dans la période d'après-guerre, on a ré-

pondu de façon définitive à deux questions au moins, qui sont d'importance primordiale. Tout d'abord, il est clair que les États-Unis vont sans cesse de l'avant, emportés par le grand courant de progrès sociaux, politiques et économiques qui a pris naissance aux tout premiers jours de l'histoire de la nation.

(A suivre)



Le général MacArthur, commandant en chef des troupes alliées en Extrême-Orient, fait signer au général japonais l'acte de la capitulation du Japon, au cours d'une cérémonie à bord du cuirassé USS Missouri, ancré dans la baie de Tokyo.

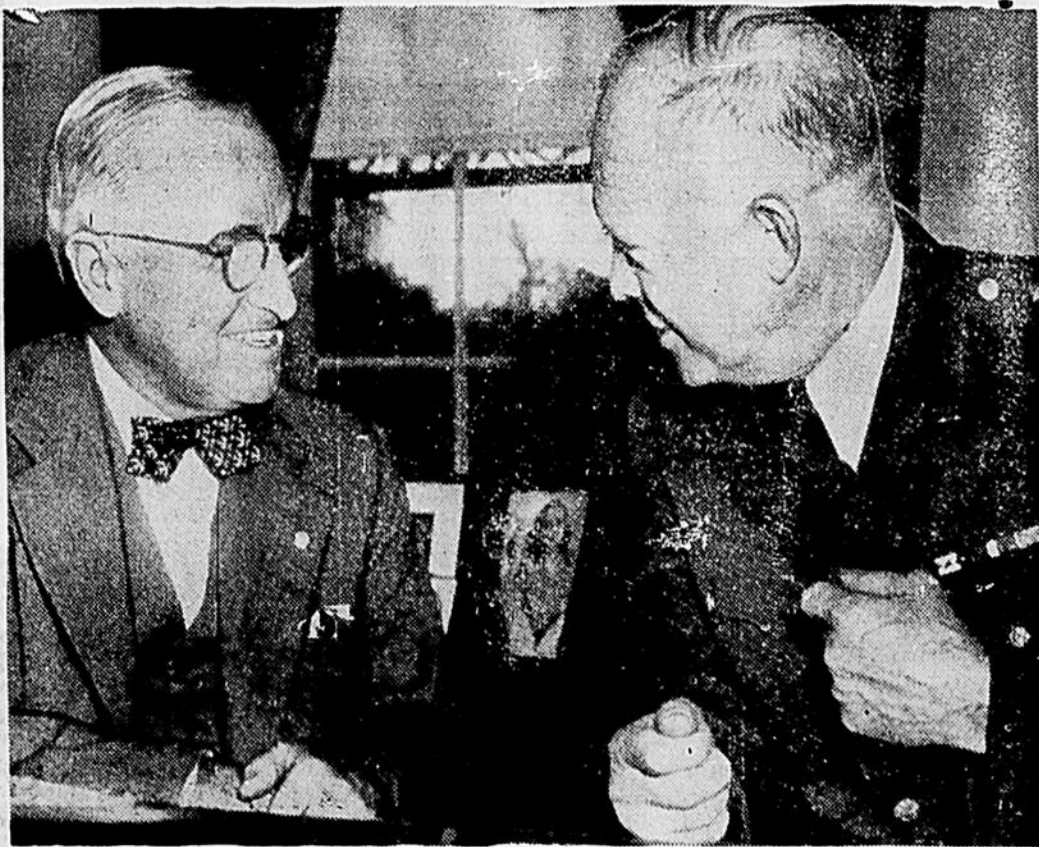
La semaine Illustrée

A Paris pour l'assemblée des Nations-Unies



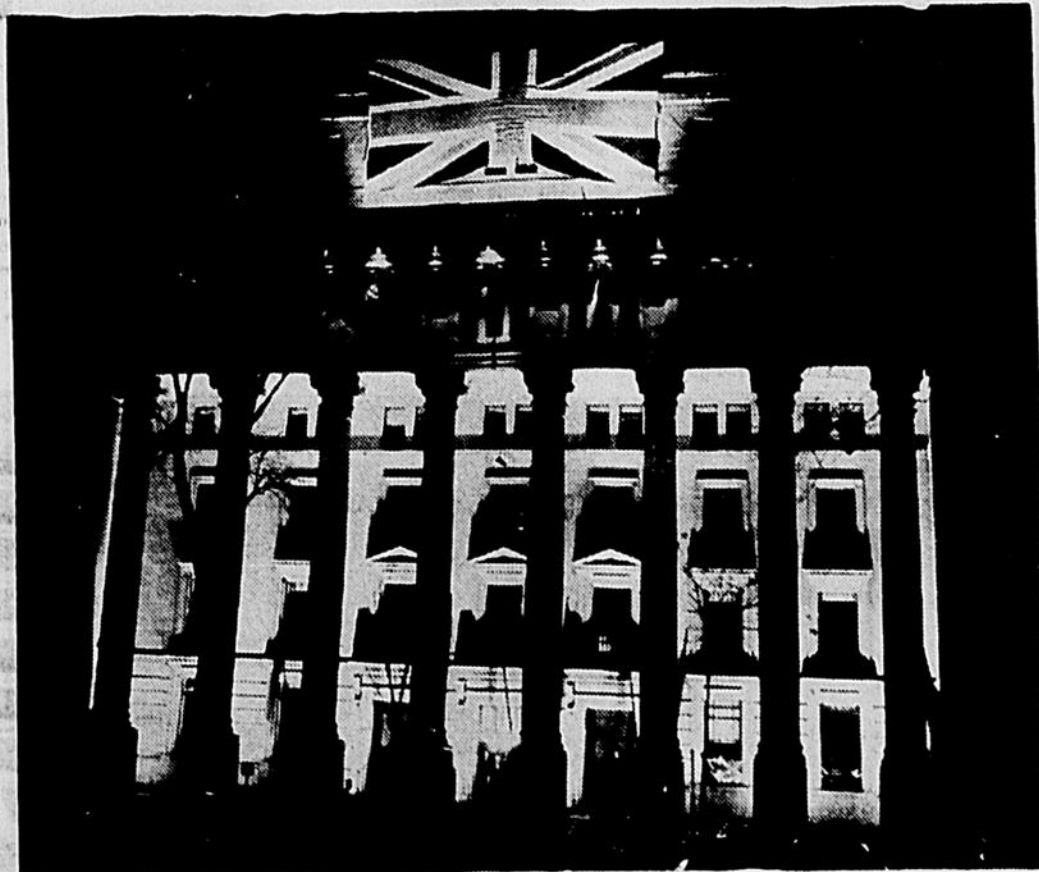
L'hon. Lester B. Pearson, Ministre du Canada aux Affaires extérieures, est récemment descendu d'avion à Paris, où il a été accueilli par l'Ambassadeur canadien, le Général George Vanier. L'hon. M. Pearson prendra part aux délibérations de l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

C'est Eisenhower qui parle



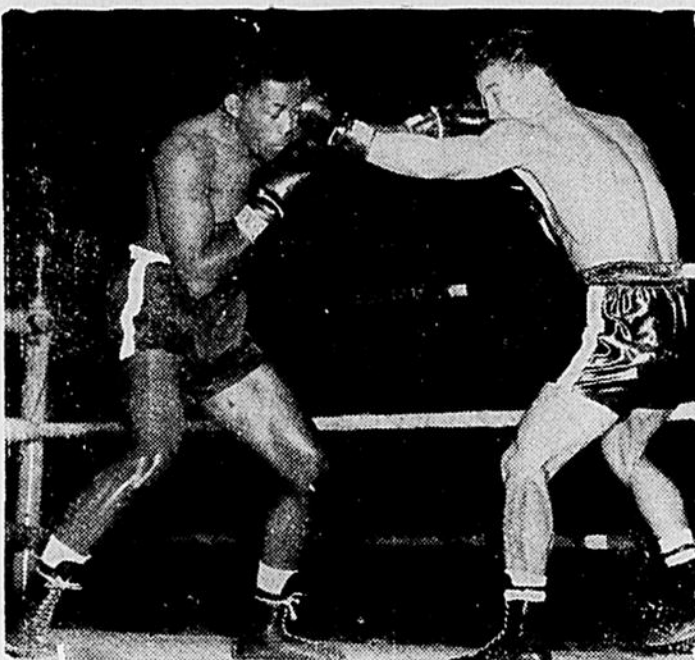
Le Gén. Dwight D. Eisenhower expose son point de vue au Président Truman, qui voulait re les poings. Le Général s'est absenté de son poste de commandement en Europe à la requête du Président Truman, qui voulait le consulter.

Le plus grand drapeau de l'Empire



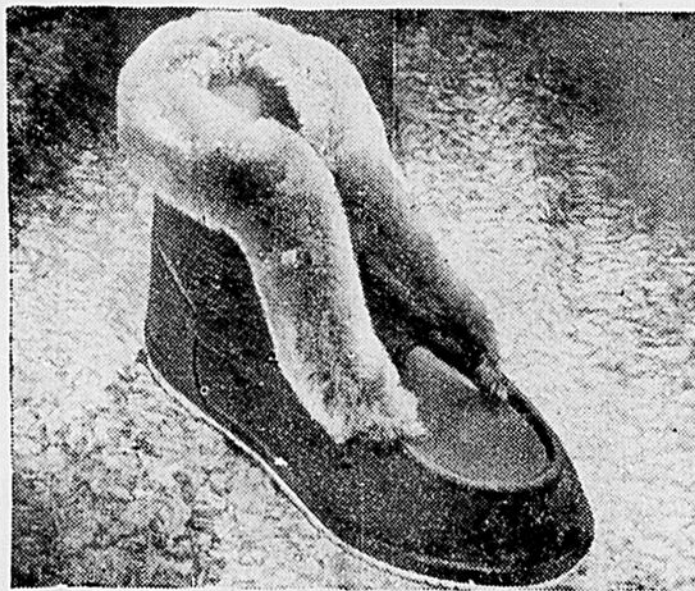
Cet immense drapeau Union Jack a été déployé, au-dessus du portique monumental de l'édifice Sun Life, à Montréal, face à l'Hôtel Windsor, où la Princesse Elisabeth et le Duc D'Edimbourg se retirèrent durant leur séjour dans la métropole. Mesurant 80 pieds de longueur par 40 de largeur, ce drapeau géant, le plus grand de tout l'Empire Britannique, avait été confectionné à Ottawa, en vue de la visite, en 1939, du Roi George et de la Reine Elisabeth. Chaque soir, à la tombée du jour, durant le séjour de Leurs Altesses, le drapeau, brillamment illuminé, s'embrasait de mille feux.

Le sourd-muet triomphe du français



Gene Hairston le Silencieux (à gauche) et Laurent Dauthuille (à droite) après être venu bien près de gagner par knockout dans la dernière ronde, mais la cloche sauva Dauthuille. Hairston a remporté la décision.

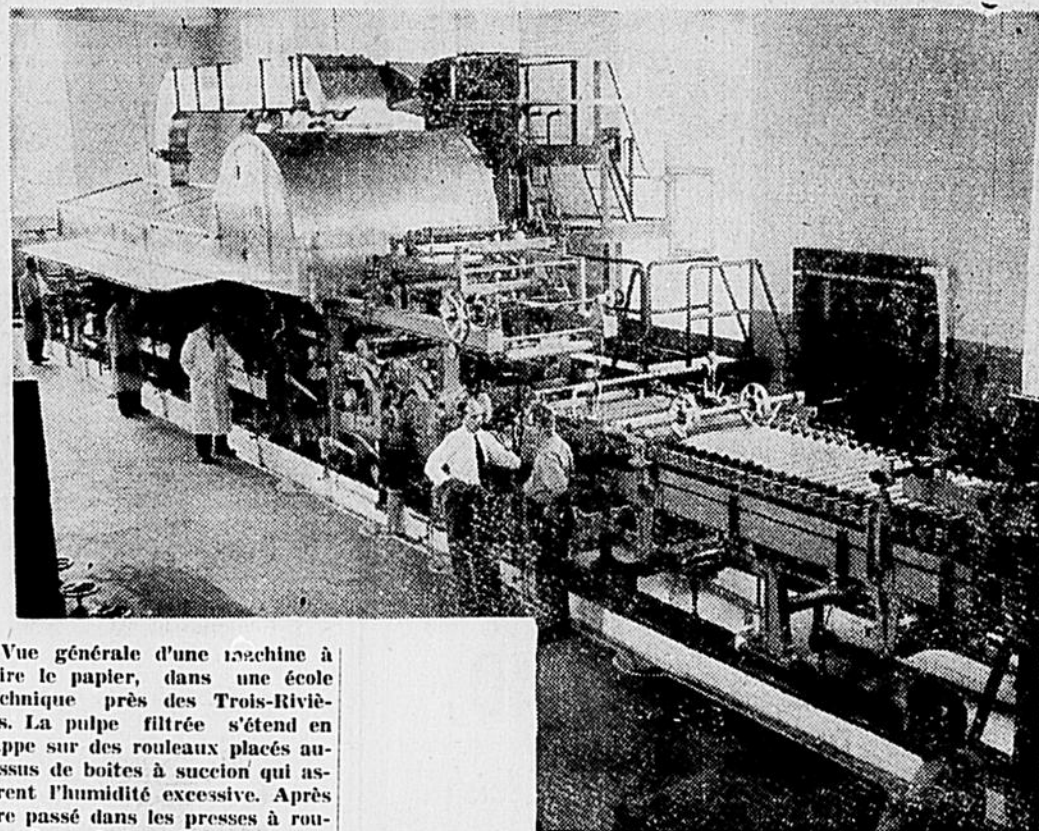
Confort pour l'hiver



Cette nouvelle botte de Banff est de poids léger, en nylon, et elle est résistante à l'eau, au vent et à la pluie. On en a vu le modèle récemment, aux expositions d'automne et d'hiver des manufacturiers de chaussures. Le modèle ci-dessus est de couleur bleue, avec

attache-éclair sur le devant et il se présente dans une grande variété de couleurs simples ou d'ensemble: vert, brun, rouge, gris. La semelle est de caoutchouc ondulé, afin de l'empêcher de glisser.

Réplique en miniature



Vue générale d'une machine à faire le papier, dans une école technique près des Trois-Rivières. La pulpe filtrée s'étend en nappe sur des rouleaux placés au-dessus de boîtes à suction qui aspirent l'humidité excessive. Après être passé dans les presses à rouleau, le papier parvient à une machine qui le fait sécher automatiquement. Cette réplique en miniature de la plus grosse machine à faire le papier a été mise en mouvement récemment par le Premier

Ministre du Québec, M. Maurice Duplessis, lorsqu'il officia à l'ouverture de la Nouvelle école à faire le papier, aux Trois-Rivières. On voit ci-dessus une photo de cette machine qui a été montée dans le sous-bassement de l'école.

Aux manettes de commande



Le court-circuit—le plus court chemin vers l'accident et l'incendie. Un circuit ne peut prendre plus que sa charge. N'imitiez pas notre Suzette; ne le surchargez pas d'appareils électriques.



Au cours de son récent voyage au Canada avec son épouse, la princesse Elizabeth, le duc d'Edimbourg, suivant en cela l'exemple des grands de ce monde, a voulu actionner les manettes de commande d'une locomotive durant un court trajet. C'est ainsi qu'on le voit dans la cabine d'une puissante "Selkirk", du Pacifique Canadien, dans les Rocheuses, alors que la machine vient de tirer le train dans la forte rampe de la montagne Notch.

(Photo Pacifique Canadien)

Nobby est un peu là!



Le nouveau "quarterback" des Argonauts de Toronto répond au doux nom de Nobby Wirikowski, et il faut dire que ses passes savantes ont permis à son club d'améliorer notablement sa position dans la ligue de football.

l'aluminium est l'ami des aliments!



"Le goût fait foi de tout" -

C'EST L'AVIS DE TROIS GÉNÉRATIONS

Les bonnes cuisinières sont fières de leurs recettes préférées. Elles sont également fières de leurs ustensiles quand ils favorisent une bonne cuisson, préservent la saveur et la qualité des aliments et se nettoient facilement. Une foule de ménagères écrivent pour nous dire comme elles sont contentes de leurs ustensiles en aluminium. Il y a un demi-siècle que les cuisinières canadiennes préfèrent les ustensiles en aluminium. Nombre de mamans apprennent à leurs filles non seulement à bien faire la cuisine, mais aussi à bien choisir leurs ustensiles.

Shawinigan Falls, P.Q.
le 1^{er} juillet 1951
Aluminum Co. of Canada, Ltd.,
c/o Dept des Informations,
1700 Edifice Sun Life,
Montréal, P.Q.

Chers amis,

Depuis 30 ans que j'emploie les ustensiles en aluminium, j'en ai toujours été très satisfaite et très fière.

L'aluminium m'a aidée à donner à ma famille des repas délicieux, substantiels et économiques.

Moi et les miens continuerons à l'avenir comme par le passé à employer la batterie de cuisine en aluminium que nulle autre ne peut égaler.

Bien à vous,

Mme. Albert Pellerin
Mme Albert Pellerin.

DEPUIS CINQUANTE ANS L'ALUMINIUM PROTÈGE LA SANTÉ
ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

Au service des Nations-Unies



...Le S/L Larry Hall (au centre, avec des documents) est commandant de l'Escadrille Aérienne 410, dont on voit ci-dessus les mem-

bres, au moment où ils vont s'embarquer, à Montréal, à bord d'un train qui les conduira à Halifax. Par la suite, au début de novem-

bres, l'escadrille s'est embarquée à bord du croiseur "H.M.C.S. Magificent".

Volumes pour les visiteurs royaux



Durant le voyage de la Princesse Elisabeth et du Duc d'Edimbourg à travers le Canada, le Ministre fédéral de la Défense, l'hon. Brooke Claxton, leur a présenté une collection de livres historiques traitant du rôle de l'Armée Canadienne durant la Seconde Guerre Mondiale. Dans la photo ci-dessus, une jolie fille, membre des CWAC, ouvre un des cinq volumes reliés en maroquin. Les livres sont intitulés: "Far Distant Ships", par Joseph Schull, une histoire de la Marine canadienne; "L'Armée Canadienne 1939-45", par le Col. C.P. Stacey, et trois volumes intitulés "The RCAF Overseas", par le service de recherches historiques de l'Aviation.

Votre nouvelle amie

BRADING'S BROWN STOUT

BRUNE ET RICHE

des brasseurs de la Gagnante du Grand Prix

La BRADING'S OLD STOCK ALE

Mélangez les deux, moitié moitié, pour un breuvage délicieux

A VOTRE SERVICE DEPUIS 60 ANS

ELLE



FERA L'ADMIRATION DE TOUS

... Une superbe bague à diamant étincelant pour sceller leur amour. Choisissez chez L.-A. BRETON, ELLE sait que c'est un diamant garanti par une vieille maison dont la réputation n'est plus à faire.

BAGUES DE FIANÇAILLES A compter de \$50.00
ENSEMBLES DE BAGUE DE FIANÇAILLES
ET ALLIANCE De \$50.00 à \$800.00

Assurance ... contre le feu, le vol et tout dommage de quelque nature que ce soit ... Une assurance complète pour une période d'un an.

Enregistrement de votre achat ... donnant la date, la description, la grosseur du diamant, etc ... toujours à votre disposition pour identification, si nécessaire.

L. A. Breton & Fils

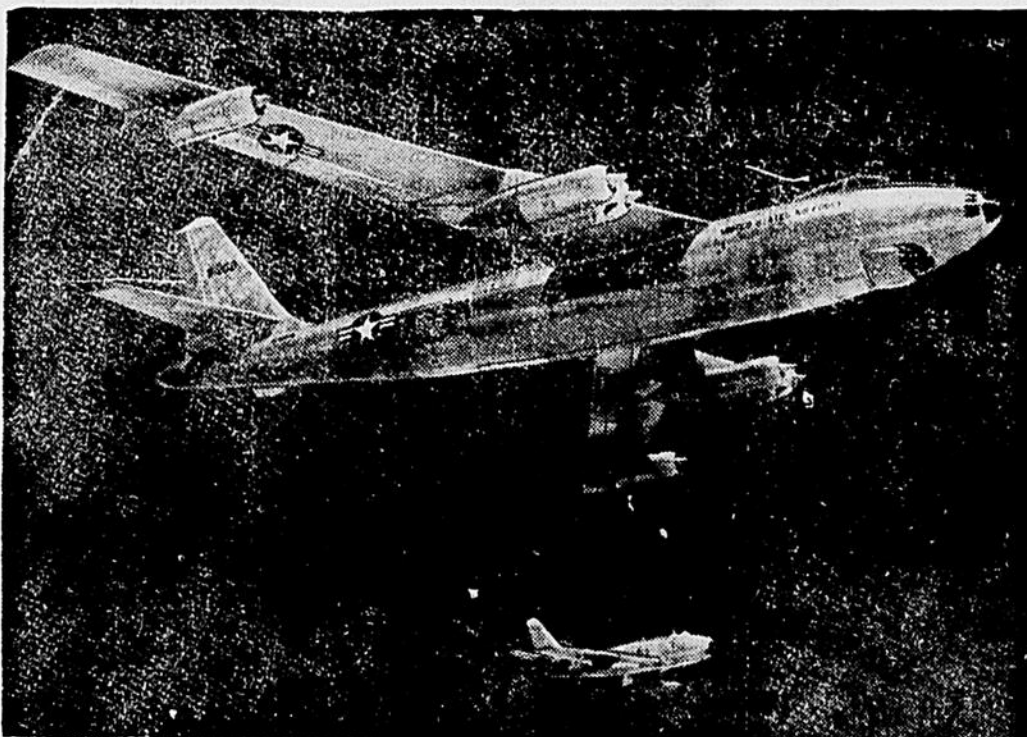
BIJOUTIERS

1530, DES CASCADES TEL.: 273-W ST-HYACINTHE



Lisez "Le Clairon"

La combinaison qui gagne

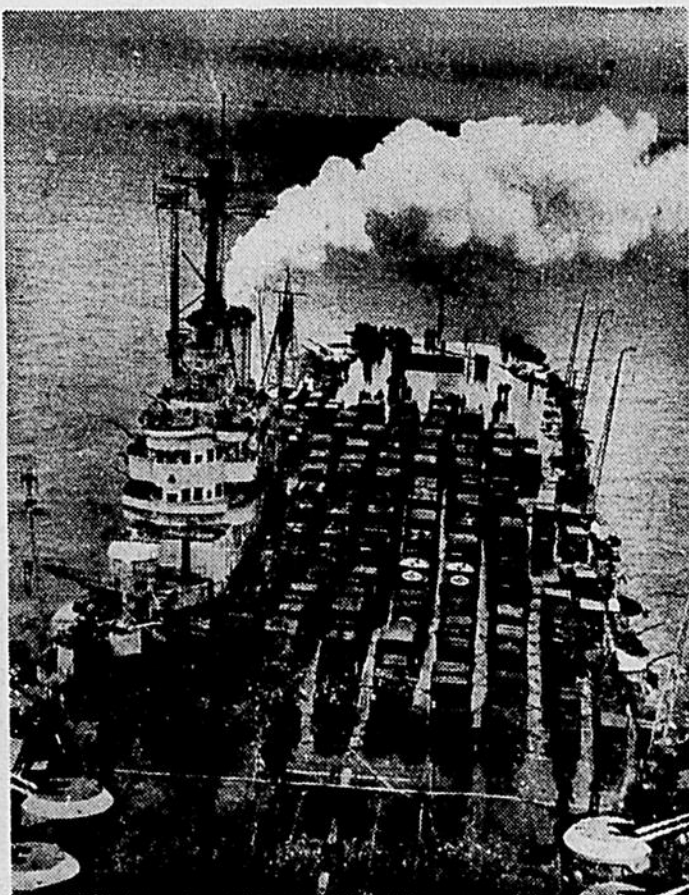


Ces deux avions rapides de l'Aviation américaine font contraste sous le rapport de la grosseur, mais ils ont ceci de commun que la vitesse de l'un égale celle de

l'autre. On les voit ci-dessus au moment où ils survolent la plaine du Kansas. Tous deux — le bombardier à jet Boeing B-47 (à l'avant) et le Sabre à jet F-86) sont

capables de vitesses excédant 600 milles à l'heure. De fait, on les classe parmi les avions les plus rapides du monde.

Porte-avions devenu porte-autos



Le porte-avions britannique "Illustrious", un navire jaugeant 25,000 tonnes, s'est transformé soudain en porte-autos et en convoi de troupes de renfort pour le

Moyen-Orient. Le navire a quitté Portsmouth ces jours derniers, mais cette fois, son chargement se composait de troupes, d'infanterie et d'autos militaires.

Ne serrez pas



Melkor le Singe, est arrivé par avion à Oklahoma City, où il est devenu l'animal préféré du Capitaine Melvin Hough, 24 ans, un grand blessé de la Guerre de Corée. Le petit singe est un albinos originaire du Brésil. Il suivra son

nouveau maître à l'hôpital militaire du Camp Chaffee, dans l'Arkansas. Seulement, comme les règlements militaires ne permettent pas d'admettre dans les hôpitaux, le soldat vétérinaire pour voir son petit ami qu'à des intervalles espacés.

Avions d'entraînement pour l'Europe



Frank Wrigley, qui dirige une école d'aviation à St-Jean (Québec), s'est récemment acquitté d'une corvée qui n'était pas des plus faciles. Cela s'est produit lorsqu'une centaine d'avions d'entraînement Cornell entreposés à St-Jean par la Babo Company (Canada) Limited, ont dû être transportés à l'ancienne base de

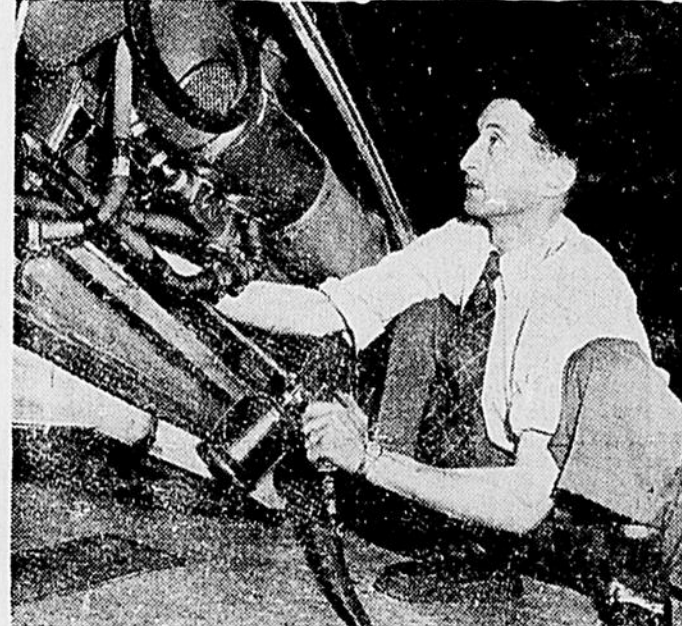
la RCAF à Windsor Mills, Québec. La besogne ne s'avéra pas facile. Ces avions d'entraînement avaient été acquis de la RCAF après la guerre, puis recouverts d'une enveloppe de plastique afin de prévenir leur détérioration. Il fallait débarrasser les avions de leur enveloppe. Cela a pris, dix jours, puis, l'un après l'autre, Wrigley s'est embarqué à bord de chaque

avion et est allé le livrer à Windsor Mills, soit une distance de 65 milles. Dans ce but, il a même fait jusqu'à cinq envolées par jour. A Windsor Mills, les avions ont été mis au point et ils seront bientôt en route pour l'Europe, où ils serviront à l'entraînement des aviateurs du Pacte de l'Atlantique-Nord.

Mode de transport rapide



Frank Wrigley... 13,000 milles en 30 jours.



L'expert P.-J. Lavole nous montre ci-dessus que l'avion aussi a du "tempérament".

Les durs de la Ligne Régina



Martin Ruby, à gauche, et Red Ettinger sont deux joueurs de football qui ont solidement aidé leur club, le Régina, à recapturer la Coupe Grey, qu'il n'avait pas remportée depuis 1936. Les Rougiers de Régina ont remporté une victoire par 19-18 sur les Esquimaux d'Edmonton, dans une troisième joute qui fut décisive. Les Esquimaux, après avoir gagné la première joute à Edmonton, par



Ken CHARLTON
Arrière du Régina



Jack RUSSELL
Joueur de pointe

Chaque semaine

GRAVISSANT LA COLLINE

Souvenirs d'un Petit-Fils de Porteur d'Eau

Roman de la vie réelle paraissant en page 2

A Radio-Canada



Voici l'équipe des scripteurs de l'émission *A Travers le Temps*, diffusée de Québec au réseau Français de Radio-Canada, tous les samedis soirs de 7 h. 30 à 8 heures. Trois auteurs québécois brodent chaque semaine sur un thème unique (trois petits sketches dont l'intrigue se déroule à trois époques différentes: hier, aujourd'hui, demain. On remarque de gauche à droite: Paul Legendre, réalisateur de l'émission, et les auteurs Anne Hébert, René Arthur, Clément Lockwell, André Giroux, Charlotte Savary et Gérard Martin.

Ovila Légaré porte la soutane du curé du Village depuis 1935

Certains artistes se fondent si bien dans leurs rôles et certains rôles conviennent si bien à certains artistes que le public en vient à confondre les deux, à ne plus pouvoir les dissocier, quand ce n'est pas l'artiste lui-même qui se laisse prendre à son jeu.

C'est le cas de Hector Charland dans le rôle de Séraphin, d'un Homme et son péché; c'est aussi celui de madame Maubourg dans celui de madame Velder, aujourd'hui madame de Bienville, de Métropole; c'est encore le cas d'Octavie Légaré, le Curé de village.

Il faut remonter à 1935 afin de rencontrer, pour la première fois, le Curé de village sous les traits d'Octavie Légaré. La série dura alors jusqu'en 1937. Elle reprit un an, à la saison 1941-42, pour revenir enfin régulièrement sur les ondes en 1949. Cette année, les émissions se poursuivirent depuis la mi-octobre et passèrent au réseau Français de Radio-Canada, tous les jeudis soirs, de 8 heures à 8 h. 30.

La carrière artistique, plus particulièrement radiophonique, d'Octavie Légaré est trop longue et trop chargée pour qu'il soit possible d'en donner un compte rendu fidèle. Rappelons tout simplement ses débuts à la scène, au théâtre Royal de Drummondville, en 1915, puis ses tournées à Montréal, sa participation à la Société canadienne d'opérette, de nombreux spectacles de ses enregistrements de chansons de folklore et son début à la radio, en 1930. Faudrait-il passer sous silence ses succès au cinéma, dans le Curé de village, le Père Chopin et The 13th Letter?

L'action du Curé de village débordait peu le cadre d'un petit village du Québec, qu'il soit situé dans les Laurentides, les Cantons de l'Est ou la Gaspésie.

Comme l'an dernier, l'auteur,

tout en maintenant une trame suivie d'une émission à l'autre, s'attachera à montrer ses personnages dans des épisodes complets d'une demi-heure, tour à tour comiques, sentimentaux ou dramatiques.

M. Choquette rédige les textes radiophoniques du Curé de Village, dont il assure la réalisation en collaboration avec Jean Monté.

Avec le Curé de village, Robert Choquette réaffirme sa maîtrise du roman radiophonique, qu'il continue de montrer dans Métropole et dont la Pension Velder fut un exemple presque constant.

Il est intéressant de noter que M. Choquette tient à cœur de faire partager son expérience aux scripteurs amateurs. C'est à cette fin que le réseau Français l'avait invité, à l'occasion du Concours dramatique, à prononcer une série de causeries intitulées Le Catéchisme du radio-dramaturge. Rappelons que des tranches du Curé de village ont déjà été publiées et que, du premier volume, a été tiré un film du même nom que le sketch radiophonique.

Oscar Shumsky aux "Artistes de renom"

Au récit des Artistes de renom, mercredi, à 10 h. 30 du soir, au réseau Français de Radio-Canada, on entendra le violoniste américain Oscar Shumsky qui sera accompagné au piano par Léo Barkin.

Il jouera le prélude de la Sonate en mi majeur de Bach; la Sonate en mi mineur, dite Le Trille du diable, de Tartini; Marguerite, de Rachmaninoff-Kreisler ainsi que la Polonaise brillante Op. 4 de Wieniawski.

UN SUR DIX

Un million de Canadiens ont maintenant un emploi dans l'industrie manufacturière. Dix pour cent d'entre eux gagnent leur vie grâce à l'industrie textile primaire. (Le plus récent rapport de l'Office national de la statistique indique en effet que 1,080,000 personnes travaillent dans les manufactures, dont 104,000 dans celles du textile primaire.)

En plus de tenir le premier rang parmi toutes les industries canadiennes pour le nombre d'employés de manufactures, les textiles primaires ont aussi l'honneur de payer la plus forte somme globale en salaires. Le textile est au nombre des industries qui fournissent le plus d'emplois aux femmes et qui sont le mieux réparties à travers les petites municipalités du pays.

La Compagnie Dominion Textile Limitée joue un rôle considérable dans cette industrie basique du textile.

La Compagnie Dominion Textile Limitée

Fabricants des produits **Textile**

L'héritière de Henry James au Théâtre Ford

L'HERITIÈRE, pièce de Ruth et Augustus Goetz, d'après le roman Washington Square du célèbre romancier américain Henry James, sera entendue, jeudi soir, le 29 novembre, à 9 heures, au Théâtre Ford. Cette pièce a triomphé à Londres et à New-York et elle a été adaptée au cinéma.

L'Héritière est une passionnante étude de mœurs et de caractères. La scène se passe à New-York il y a un siècle, à Washington Square qui était alors le quartier fashionable.

La femme du docteur Sloper a perdu la vie en mettant au monde une fille, Catherine. Sloper ne vit plus que du souvenir de sa femme et sa fille croit qu'il la déteste, car elle est moins belle et moins intelligente que ne l'était sa mère. En fait, le docteur veut protéger sa fille contre les courtisiers de dot et en particulier contre un nommé Morris Townsend, qui joue la comédie de l'amour à Catherine.

La jeune fille tient tête à son père. Les scènes se succèdent simples, épres, prenantes. A la fin, Catherine comprend que son père l'aime vraiment.

Le découpage radiophonique de L'Héritière a été préparé par Anuré Audet. La mise en scène est de Bruno Paradis.

L'enseignement de l'Histoire

Faut-il uniformiser l'enseignement de l'Histoire au Canada? C'est la question qui sera posée aux participants de l'émission Les idées en marche, le mardi soir 27 novembre, de 8 heures à 8 h. 30 au réseau Français de Radio-Canada.

L'uniformisation de l'enseignement de l'Histoire touche la suggestion si controversée du manuel unique. Est-ce à dire qu'on en viendrait à "épurer" notre Histoire pour n'y laisser que les faits et les événements susceptibles de convenir parfaitement à tous les éléments de la nation canadienne?

Voilà sûrement des aspects auxquels s'arrêteront les invités des IDEES EN MARCHÉ.

Ils seront, ce soir-là, M. Guy Frégault, directeur de l'Institut d'Histoire et vice-doyen de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal; M. Jean-Pierre Houle, directeur adjoint du Conseil canadien du civisme et M. Michel Brant, professeur agrégé d'Histoire à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

M. Gérard Pelletier exercera, comme à l'ordinaire, les fonctions d'animateur.

LES IDEES EN MARCHÉ sont une réalisation du SERVICE DES CAUSERIES de Radio-Canada.

François Mauriac à la Revue des Arts

Lundi le 26 novembre nous amènera, de 10 h. 15 à 10 h. 45 du soir, la troisième émission de La Revue des Arts et des Lettres.

Il y aura la chronique du cinéma, de René Lévesque; la chronique du théâtre, de Fernand Seguin, la chronique de la radio, d'André Laurendeau et une chronique des livres, par le R. F. Clément Lockwell, qui analysera l'un des derniers ouvrages de François Mauriac, La pierre d'achoppement.

Après la chronique littéraire, M. Mauriac lui-même s'adressera aux auditeurs de LA REVUE DES ARTS et des LETTRES, et il parlera de son livre La pierre d'achoppement.

Le message du grand romancier français a été enregistré en France et expédié au Canada, spécialement à l'intention des auditeurs du réseau Français de Radio-Canada.

La Revue des Arts et des Lettres est une réalisation du Service des causeries.

J.-Z. GAUTHIER
ARCHITECTE
715, rue Choquette
Saint-Hyacinthe
Tél.: 1734R

"ICI CJSO SOREL"

OHE! LES ENFANTS!

Eh bien! mes chers enfants, c'est chose faite... et bien faite. On a enfin atteint le Pôle Nord, nos ingénieurs ont réussi à établir des communications par voie des ondes. Et c'est ainsi que depuis lundi le 19, tous les soirs, de 6 heures 45 à 7 heures, la maison Aimé Cournoyer & Fils de Sorel vous apporte (directement du Pôle Nord) le message de votre brave Père Noël, de Fée des Étoiles et des gromes des grandes usines ennoigées. Nous vous encourageons fortement à écrire au Père Noël, lui disant par exemple que vous êtes bien sages; ça lui fait tellement plaisir. On n'a qu'à adresser son message aux soins du poste CJSO qui maintient un service constant vers le pôle. L'adresse est simple: "Père Noël, Poste CJSO Sorel". Mais, qu'on n'oublie pas: 6 heures 45, tous les soirs...

Deux aubaines extraordinaires

Alors qu'il ne reste plus qu'une vingtaine de jours de magasinage avant la grande fête de Noël, CJSO, toujours au service du public, lui présente deux magnifiques aubaines qui contribueront sûrement à simplifier la lourde tâche des achats des Fêtes. Premièrement, pour les petits, six magnifiques jouets géants pour un dollar seulement. Envoyez \$1.00 en argent, chèque ou mandat à l'adresse suivante: "Jouets Géants, Poste CJSO, Sorel". N'oubliez surtout pas d'inclure vos noms et adresses.

Deuxième offre sensationnelle, s'adressant celle-là aux amateurs de disques: des disques tout neufs des 15 morceaux les plus populaires de l'heure, une valeur de \$14.24 pour seulement \$2.98. Tout ce que vous avez à faire pour profiter de cette aubaine sensationnelle, c'est d'envoyer votre nom et votre adresse à: "Disques, Poste CJSO, Sorel". N'envoyez pas d'argent. Vous paierez au facteur \$2.98 lorsque celui-ci vous remettra le colis de disques. CJSO est au service du public, il ne l'oublie jamais et vous le prouve une fois encore...

A la course

Il arrive trop souvent que l'on se contente de prendre une tasse de café à la course juste avant de se précipiter au bureau. C'est là une habitude qui prédispose au rhume, en hiver. Le déjeuner favorise d'une manière importante la résistance de l'organisme. Un déjeuner idéal, premier repas de la journée, c'est du jus de fruit, une céréale à grain entier chaude, un œuf et du bacon, ou l'un ou l'autre, des rôties et un breuvage chaud.

LISEZ LE CLAIRON

RIEN DE COMPARABLE A NOTRE PERMANENTE
"PROFESSIONNELLE" EXÉCUTÉE PAR DES MAINS EXPERTES
VOUS ASSURANT DES RÉSULTATS DURABLES.

Gratis Sur présentation de ce coupon d'économie **\$5.00**
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

Avec ce coupon vous ne payez que **\$5.00**

Pour une véritable PERMANENTE

"professionnelle"
d'une valeur de **\$10.00**

Y compris la coupe et la mise en plis

Venez AVEC ou SANS appointments

Salon Belle Humeur

Spécialiste en teinture

500 MONDOR (coin Cascades) TEL. 2513-M

Abonnez-vous au "CLAIRON"

Acton Vale

Un succès inattendu entoura la grande et première exposition de dessins artistiques à Acton Vale. Ayant duré une semaine, elle attira quelques 600 personnes qui vinrent admirer les 300 dessins des élèves du cours. Tous furent émerveillés et n'en pouvaient croire leurs yeux, de ce que ces tableaux étaient entièrement faits par des jeunes d'Acton. Un tirage pour une valeur de \$250.00 en cadres et tableaux, contenu 6 chances qui purent se choisir chacun un cadre d'une valeur de \$30 à \$50.00. C'est devant 75 personnes que se tirèrent ces tableaux dimanche soir dernier. Voici les noms de ces gagnants et leur numéro: No 0795, Mlle Yvette Arcouette, qui choisit les chevreaux; No 0011, M. C. L'Écuyer, 262, 1ère avenue, Vevey, dans; No 2110, Mlle Denise Leriche, qui choisit un bateau à voiles; No 0105, Mlle Jeanne Maurais, pensionnaire au Couvent de la Présentation, qui choisit un autre bateau à voiles; No 0023, M. Georges Métivier, qui choisit un autre bateau à voiles; No 2376, Mlle Marcel Leclerc, qui choisit un autre bateau. Ces fameux bateaux à voiles qui attirèrent l'attention de tous, furent des reproductions exécutées au pastel par M. René Ouellette. Félicitations à ces heureux gagnants. Toutes les félicitations des visiteurs vont à ces jeunes artistes en herbe, qui par les soirs, en plus de leur travail journalier, continuent leur perfectionnement. Cette exposition leur apporta l'encouragement et l'aide financière dans la poursuite de leur idéal.

Le 18 novembre 1951, en l'église d'Acton Vale, a été baptisé Joseph, Amédée, Germain, Claude, enfant de M. et Mme Germain Lussier (Olivette Leclerc), Parrain et marraine M. et Mme Amédée Lussier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gabrielle Lussier, tante du nouveau-né.

À M. et Mme Henri Couture (Irène Leclerc), est né un fils, baptisé Joseph, Eugène, Germain, Richard, Parrain et marraine, M. et Mme Robert Letarte, oncle et tante de l'enfant.

À M. et Mme Georges Bisillon (Fernande Beaudoin), est née une fille baptisée, Marie, Danielle, Francine, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bisillon, grands-parents de l'enfant.

À M. et Mme Omer Fontaine (Germaine Paré), est né un fils baptisé Joseph, Lucien, Jean, Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Paré, oncle et tante de l'enfant.

À M. et Mme Armand Lapointe (Bethadette Gauthier), est née une fille baptisée, Marie, Denise, Nicole, Parrain et marraine, M. et Mme Robert Letarte, oncle et tante de l'enfant.

À M. et Mme Lucien Ricard (Gélie Girouard), est née une fille baptisée, Marie, Denise, Armande, Parrain et marraine, M. et Mme Robert Letarte, oncle et tante de l'enfant.

À M. et Mme Noëlle Adam (Réjeanne Martel), est née une fille baptisée, Marie, Diane, Francine, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Adam, grands-parents de l'enfant.

Dernièrement fut célébré le mariage de M. Fernand Chagnon, fils de M. Romuald Chagnon, à Mlle Denise Gâté, fille de M. Léo Gâté.

Egalement le mariage de M. Wilfrid Bourassa, fils de M. et Mme Wilfrid Bourassa, à Mlle Exilda Gosselin, fille de M. Téléphone Forand.

Le mariage de Marcel Savoie, fils de M. et Mme Léon Savoie, à Mlle Fernande Guilbert, fille de M. et Mme Camille Guilbert.

Le mariage de M. Rosaire Dupuis, fils de M. Azarias Dupuis, à Mlle Rita Grenier, fille de M. et Mme Rodolphe Grenier.

Saint-Jean Baptiste

—En l'église paroissiale le 5 courant, avaient lieu les funérailles de Mlle Léonie Béthune, fille de feu M. et Mme Ludger Béthune, décédée à l'âge de 67 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé André Vincent, du Sé-

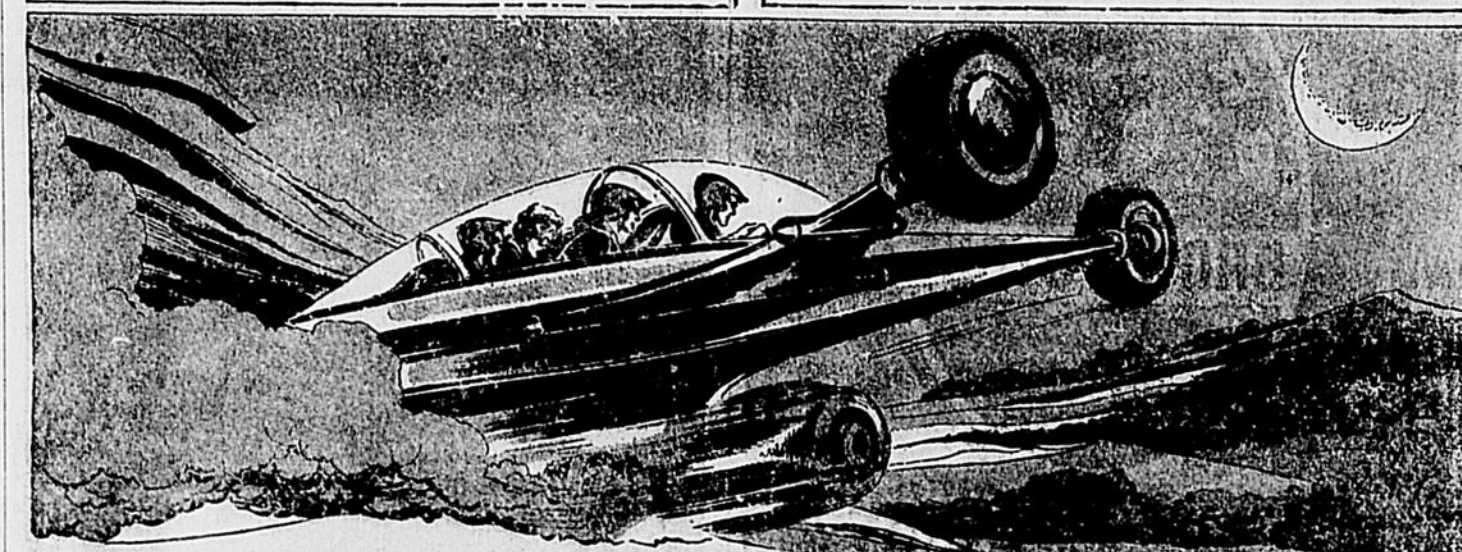
FLASH GORDON par Mac Raboy et Don Moore



Dans le palais de la reine sur la planète Mars, Flash fait échouer la tentative d'un intrus qui voulait le coiffer du capuchon-esclave, lequel l'aurait rendu incapable de refuser les commandements de la reine Menta. Mais Flash est soudainement attaqué par en arrière par son propre co-pilote Linc.



Flash enlève le casque-esclave de la tête de Linc évanoui, et en sabote le mécanisme. — "Qu'est-il survenu?" demande Linc, tout étourdi. "J'ai rêvé que j'étais esclave de la reine Menta!" Flash répond nerveusement: "Tu l'étais! Mais cela a pris fin... Viens, nous avons de la besogne à abattre!"



Poursuivant sa ruse hardie, Flash se met aux commandes d'une voiture de désert. Les gardes, trompés par les capuchons ne se doutent aucunement que leur reine est captive des gens de la Terre. La voiture rugit à travers le désert marsien, en direction de l'aéroport... pour fuir!

La semaine prochaine: — **TEMPÊTE DE SABLE.**

minaire de St-Hyacinthe, assisté par M. l'abbé S. Léveillé et le Rév. Père O. Desnoyers, p.s., comme diacre et sous-diacre.

Les 11, 12, 13 novembre, un triduum fut prêché en notre église, par le Rév. Père Isidore, franciscain, aux membres du Tiers-Ordre. Les fidèles se firent un devoir d'assister à ces exercices destinés à nous rappeler nos devoirs de parfait chrétien.

—M. et Mme Emile Sansoucy (Marie-Lys Lafrance), sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph, Jean, Denis, Parrain et marraine, M. et Mme

Bourassa Guertin, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Césaire Paquette, de Marieville, en visite chez Mme Joseph Meunier, dimanche dernier.

St-Judes

—Mme Aimé Beauregard a passé la semaine chez M. et Mme Robert Beauregard, à Montréal, elle a aussi visité Mme Adèle Beauregard et M. et Mme Roméo Beauregard, M. et Mmevoir le film "Maria Goretti. Les mes-

Maurice St-Jean.

—Chez M. et Mme Armand Mathieu, Mme Veuve Alfred Mathieu et ses deux filles, de Montréal.

—En fin de semaine, chez M. et Mme Hector Phaneuf, M. et Mme Robert Beauregard, de Montréal.

—Chez M. et Mme Arthur Roy, Mme Veuve Ovila Leblanc qui est arrivée pour y passer quelques jours. —La semaine dernière les élèves du couvent, accompagnés des Rydes Sœurs, sont venus à St-Hyacinthe pour y assister à la messe de St-Barnabé, chez M. et Mme Albert Pelletier.

Vraiment rafraîchissant...

PEPSI-COLA

CONTENTE la soif!

7¢

NOUVELLES REGIONALES

St-Dominique

—Les funérailles de M. R. Albert Archambault eurent lieu en l'église paroissiale de St-Dominique ces jours derniers. Le service fut chanté par notre curé, M. l'abbé P.-O. Gaudette et il fut assisté par les Rév. Pères De l'Étoile et Létourneau, Rédemptoristes.

La chorale était sous la direction de M. Guilbert Archambault, de Saint-Hyacinthe.

MM. les maîtres Osa Plouffe et Léon Dion conduisaient le deuil. Les porteurs étaient MM. Napoléon Dupont, Uldéric Deslandes, Léonidas Loiseleur, Albert Dubreuil, Adélard Tétrault et Wilgis Gaucher.

La quête fut faite par MM. Léonidas Loiseleur et Uldéric Deslandes. Dans l'assistance, on remarquait un de ses petits-fils religieux chez les Frères du Sacré-Cœur, accompagné de confrères du Mont-Sacré-Cœur de Granby.

—M. et Mme Clément Chagnon ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Michel, Fernand, Parrain et marraine, M. et Mme Fernando Chagnon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Gaston Maynard, tante de l'enfant.

A VENDRE
"Poêles usagées"

Réparés à neuf et à prix d'au-baine
AUSSE
Réparations générales de toutes marques de poêles sur le marché.

Adressez-vous à:
W. LANDRY
MAGASIN BELANGER
En face du poste de police
1220, rue Des Cascades
Tél. 21
Saint-Hyacinthe

—M. et Mme Louis de Gonzague Bergeron (Jeanette Gagné), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie, Jacqueline, Denise, Parrain et marraine, M. et Mme Bertrand Charest, d'Asbestos, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rita Gagné, tante du bébé.

—M. et Mme Ovide Martin (Lise Pavenaude), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie, Nicole, Gilette, Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Martin, de Ste-Géville de Milton, oncle et tante de l'enfant.

—M. l'abbé Rodrigue Beaugrand, vicaire de Sorel, en visite chez ses neveux MM. Dion.

Résultat des premiers de classe au tableau d'honneur dans les classes du Convent de St-Dominique pour le mois d'octobre. 9e année, Denise Deslandes, Thérèse Bernard; 7e année, Jeannine Chagnon, Lise Rainville et Pierrette Chicoine; 6e, Gilles Bousquet et Louise Cordeau; 5e, Gilles Saint-Pierre et Denise Ménard; 4e, Claver Saint-Pierre et Agathe Gaucher; 3e, Ghislaine Leclerc et Denise Lussier; 2e, Gisèle Dubreuil et André Bousquet; 1ère, Lise Fugère, Gerald Ménard et Denise Bachand.

—Des cours d'agriculture pour les jeunes de St-Dominique sont en préparation. M. Léo Traversy, agronome de St-Damase, en est l'organisateur. M. Euclide Dolbec, professeur à St-Hyacinthe, présidera plusieurs séances d'études. Les leçons de religion seront données par M. l'abbé P.-O. Gaudette, curé. Invitation est faite à tous les jeunes gens de la paroisse qui seraient intéressés.

—La paroisse de St-Dominique compte pour l'année 1951, 123 familles au village et 303 à la campagne, formant en tout 331 familles. La population au village est de 457 âmes et à la campagne de 1020 âmes. La population totale est de 1477 âmes.

—M. Camille Vertefeuille, de Sorel, en visite chez M. et Mme Roméo Vertefeuille.

—M. Ovide Bousquet s'est porté acquéreur de la propriété de M. Arthur Bruneau, pour la somme de \$5,500.

—M. et Mme Jean-Guy Beaugrand ont remplacé M. Bousquet dans son logis.

—M. et Mme Lucien Laplante, de St-Hyacinthe, en visite chez ses parents, M. et Mme Victor Laplante.

—M. et Mme Jean Messier et leur fille Lorraine, de St-Hyacinthe, en

visite chez M. et Mme Léon Dion. —M. et Mme Philippe Dion et Mlle Juliette Thout se rendaient à Rigaud dimanche dernier, chez M. et Mme Lorenzo Thout.

—M. Ulric Chagnon, d'Acton Vale, était en visite chez M. et Mme Augustin Thout, dimanche dernier.

—M. Jean Arpin, de Montréal, en visite chez ses parents, M. et Mme Stanislas Arpin.

—MM. et Mmes Hermas Phaneuf et Aimé Guilmaine, de St-Hyacinthe, étaient en visite chez M. et Mme Ernest Houle, récemment.

Nous souhaiions un prompt rétablissement à André Moreau, actuellement hospitalisé à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe des suites d'un accident d'auto.

Saint-Paul
d'Abbotsford

—Un automobiliste est mort à la suite d'une violente collision entre une auto et un camion, survenue mardi après-midi, à la sortie ouest du village de St-Paul, à la route conduisant à St-Pie et de la route no. 1.

La victime, M. F.-O. Pelletier, âgé de 75 ans, frère de feu Mgr E.E. Pelletier, curé de la paroisse Notre-Dame de Granby, a été conduit à l'hôpital.

—La scène de ce terrible accident se trouve à peine à une centaine de pieds de la demeure de la victime, les dommages aux véhicules sont très élevés; l'auto est considérée comme une perte quasi totale, tandis que le camion était avarié pour environ \$1,500.00.

Les funérailles de M. Fortunat Pelletier ont eu lieu jeudi matin, à 9.30 hres, en l'église paroissiale de St-Paul.

Le défunt était âgé de 75 ans et était l'époux de feu Exilda Pelletier. La dévotionnelle mortelle était exposée au salon J.A. Lesieur, 255 rue Principale, Granby. L'inhumation eut lieu à Ste-Rosalie.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

—A M. et Mme Roger Ménard (Yolande Ménard), est né un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Ovide, Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Ménard, grands-parents de l'enfant, et porteuse, Mme Clément Gauthier (Pauline Ménard), tante de l'enfant.

Réception M. et Mme Joffre Côté M. et Mme Charles-Auguste Côté, leurs enfants Gérard et Jacques, M. Henri Côté, Mlle Adrienne Côté, M. et Mme Maurice Côté, M. l'abbé Richard Côté

de Granby, a été conduite à l'hôpital St-Joseph hier après-midi, vers 3.45 heures, par l'ambulance Girardot et Ménard. Elle succombait à 10.30 heures au choc causé par les multiples blessures.

Voici d'après le rapport des agents de la circulation, les détails entourant ce pénible accident de la route.

L'auto conduite par M. F.-O. Pelletier se déplaçait du nord au sud, s'apprêtant à quitter la route conduisant à St-Pie pour tourner en direction de l'est, vers le village de St-Paul, quand s'est produite la collision. À ce moment, un lourd camion chargé de 10 tonnes de gravier, roulait de l'est à l'ouest, sur la route no. 1. Le conducteur, M. Fortunat Lagacé, et son père M. Sylva Lagacé, tous deux de St-Gaspar, s'en tirèrent sans gravité, bien que leur lourd véhicule sectionna complètement un poteau, à la suite de la violence du choc. L'auto, de marque Plymouth (1949), fut projetée à quelque deux cents pieds, dans un champ en bordure de la route.

Souffrant de fractures ouvertes aux deux jambes et de multiples contusions, M. F.-O. Pelletier fut immédiatement transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby, où il expirait dans la soirée.

La scène de ce terrible accident se trouve à peine à une centaine de pieds de la demeure de la victime, les dommages aux véhicules sont très élevés; l'auto est considérée comme une perte quasi totale, tandis que le camion était avarié pour environ \$1,500.00.

Les funérailles de M. Fortunat Pelletier ont eu lieu jeudi matin, à 9.30 hres, en l'église paroissiale de St-Paul.

Le défunt était âgé de 75 ans et était l'époux de feu Exilda Pelletier. La dévotionnelle mortelle était exposée au salon J.A. Lesieur, 255 rue Principale, Granby. L'inhumation eut lieu à Ste-Rosalie.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

—A M. et Mme Roger Ménard (Yolande Ménard), est né un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Ovide, Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Ménard, grands-parents de l'enfant, et porteuse, Mme Clément Gauthier (Pauline Ménard), tante de l'enfant.

Réception M. et Mme Joffre Côté M. et Mme Charles-Auguste Côté, leurs enfants Gérard et Jacques, M. Henri Côté, Mlle Adrienne Côté, M. et Mme Maurice Côté, M. l'abbé Richard Côté

visitaient leurs parents, dans notre localité.

—M. et Mme Ovide Ménard, M. et Mme Honoré Brodeur à Sherbrooke et à Magog, dimanche dernier.

—M. Marcel Ménard, de St-Charles-sur-Richelieu, en promenade en fin de semaine chez ses parents M. et Mme Ovide Ménard, et à Granby.

—M. et Mme Arthur Brodeur, de St-Gaspar, était de passage dans notre localité ces jours derniers.

—M. et Mme Edmond Choinard, leurs enfants, Lise, Denise, Henriette, Roland, Jean-Guy, Michel, en promenade samedi et dimanche chez leurs parents, M. et Mme Tremblay, de Montréal.

Mlle Céline Gohier, de St-Paul d'Abbotsford, était la semaine dernière, l'heureuse gagnante d'une bague à l'annulaire d'une valeur de cent dollars lors de l'occasion d'une vente du douzième anniversaire de la bijouterie Brouillette, à Granby.

—Mme Victor Auger et Mme Henri Paquette, assistaient à une séance d'étude des Dames Fermières, au sous-sol de l'église Notre-Dame de Granby, samedi dernier.

—M. Victor Auger et M. Emile Fleury faisaient, en fin de semaine dernière, une excursion de chasse dans les Cantons de l'Est.

St-Hugues

—M. Charles Nourry, inspecteur de Grémier, a vendu son emplacement au

MAGASIN de LAVEUSES Réparation MOTEURS
de toutes marques
LALIBERTE
Seul vendeur autorisé des Laveuses BEATTY à Saint-Hyacinthe
2080 Cascades Tél. 1784-J

village à M. Paul Chevrete, du 4ème rang au prix de \$4000.00.

—M. Hugues Desrosiers, du 4ème rang, a vendu sa terre à M. Auray Fontaine, de Gardiner, Mass., au prix de \$9,000.00.

—Mme Hector Picard est de retour dans sa famille, après avoir fait un séjour d'une semaine à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

—M. et Mme Roger Charbonneau et leurs enfants Marc et Louise, de New-Bedford, en visite chez M. Wilfrid Lapierre.

—Mme Joseph Geoffrion, de Ste-Brigitte, en visite chez sa mère, Mme Pierre Proulx.

—La semaine dernière Mme A. Ancil, de St-Pie de Bagot, garde-malade de la Croix-Rouge, est venue donner une série de cours très intéressants et instructifs aux dames et jeunes filles de la paroisse.

—La quête à l'église, dimanche dernier, en faveur de la propagation de la foi, rapporta le montant de \$45.00. Dimanche le 11 novembre la quête a été faite par Mlle Louise Simonneau et Carmen Cloutier, MM. Jérôme Simonneau et Armand Lemieux.

—Mme Emile Laflamme est allée à Montréal rendre visite à ses parents.

—Mme Chs-Edouard Lapierre est allée à St-Hyacinthe, lundi dernier, rendre visite à sa belle-sœur, Mme Désirée Brouillette qui est hospitalisée à l'hôpital St-Amable. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Thérèse Héneault, de St-Guil-laume, en visite chez son oncle, M. Aldé Valcourt.

—M. Théodore Beaulac, de Montréal, en visite chez Mlle Huguette Lemieux, son amie.

—Mme Yve Emery Lafontaine est allée à St-Hyacinthe rendre visite à sa fille, M. et Mme Chs. Lussier, marchand de cette ville.

—Mlle Constance Plouffe, de St-Barnabé, en visite chez sa sœur Mme Paul-Emile Lanoie.

—Mme Gilles Burrelle, de St-Guil-laume, ainsi que son fils Denis, en visite chez ses parents, M. et Mme Xavier Lanoie.

—Mme Charles Derelles, de St-Hyacinthe, en visite chez sa fille, Mme Hector Picard.

—En visite chez M. et Mme Roland Bisailon, le R.F. Zéphirin, des Frères de la Charité de Montréal, ainsi

que M. Paul-Emile Barré et ses deux fils, Jean-Paul et Gilles, de Rougemont, et Mme Gérard Houle, de St-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Adélard Houle, Mme Arthur Lapointe ainsi que son fils Guy et Mlle Lucie Martin, Gisèle Lapointe et Delphine Morin, de St-Liboire, ainsi que Mlle Hélène Houle et son ami M. Sylvio Touchette, d'Acton Vale.

—Chez M. et Mme Omer Brouillard, Mlle Fernande Brouillard et son ami, M. Georges Michaud, de Sorel.

—Chez M. et Mme Héliodore Parent, Mlle Fleurette Parent, de Montréal.

—Chez MM. et Mmes Cyprien et Laurent Poitras, MM. et Mmes Alphonse Coitner, de Magog et Aimé Poitras, de St-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Joseph Lamontagne, M. et Mme Joseph Lamontagne, de St-Hyacinthe.

—M. et Mme Camille Petit recevaient dimanche dernier, MM. et Mmes Adélard, Philias et Denis Lapierre, Henri Paul Savoie, Roland Birtz, de Saint-Jean, Mlle Simonne Lapierre, Yvette Provencal, de St-Jean, Micheline Savoie, M. Guy Bédard.

—Chez M. et Mme Louis Lessard, MM. et Mmes Adélard Paquette, maire et mairesse de Saint-Hugues et Jacob Brière, également de St-Hugues, Georges et Emery Lessard ainsi que Horace Gagnon et Mme Anselme Martin, de Montréal, Victor Saint-Jean et Mlle Simonne et Cécile Desaulniers, de Drummondville, ainsi que M. et Mme Donat Gauthier, de St-Germain.

—Chez M. et Mme Téphosphore Guertin et Germain Forest, MM. et Mmes Julien Fontaine et leurs fils André, de Montréal et Jean-Paul Vandal, de Granby.

—Chez M. et Mme Emile Lefebvre, M. et Mme Gérard Gill, de Drummondville.

—Chez M. et Mme Donat Dorais, M. et Mme Emilien Dorais, de Montréal.

—Chez M. et Mme Laurent-Paul Fardard et chez M. Arthur Sylvestre, M. le Dr Gérard Sylvestre, de Drummondville.

—Chez M. et Mme Candide Savie, Mlle Gabrielle Savie, de St-Hyacinthe.

—Chez MM. et Mmes Isidore, Armand et André Rajotte, M. et Mme Laurent Belval, de Longueuil.

—Chez M. et Mme Albert Laplante,

20 années d'expérience au service du public dans

L'ASSURANCE GÉNÉRALE

C. MERCURE

COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ

FEU — AUTOMOBILE — VOL

ACCIDENT — GARANTIE — ETC



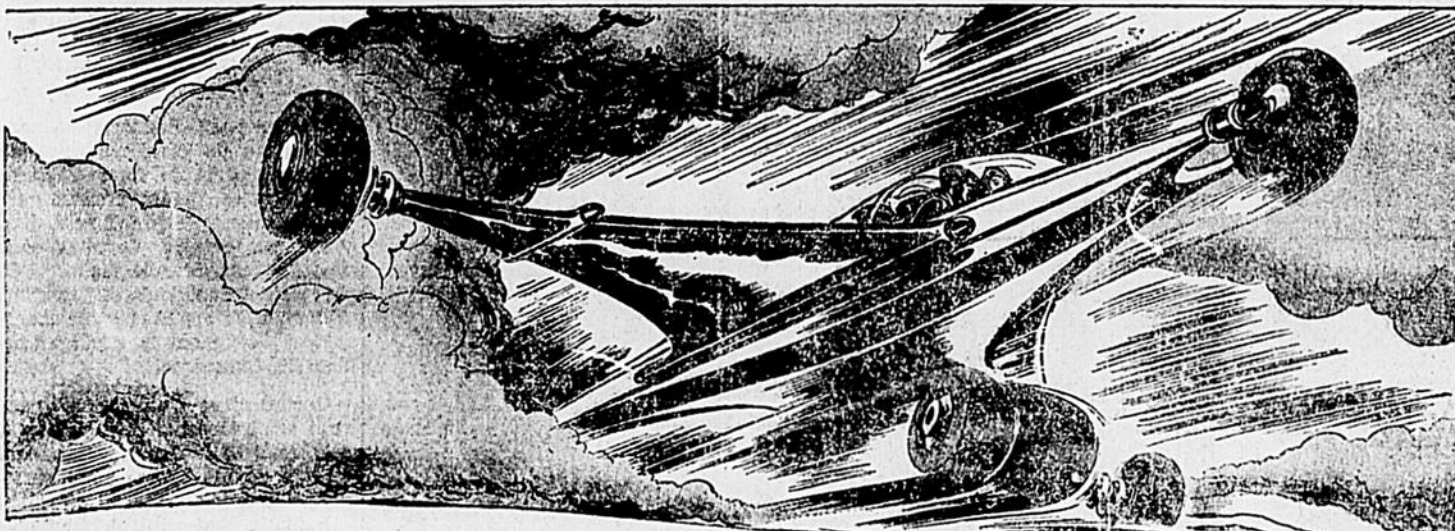
Bureau, 98

Saint-Hyacinthe, P.Q.

Résidence, 1051

555, 16ième Avenue

FLASH GORDON par Mac Raboy et Don Moore



Echappant aux ravisseurs marsiens, Flash prend les commandes d'une voiture pour le désert, et emmène comme otage la reine Menta. La voiture file à toute vitesse en direction du port d'attache où se trouve amarré l'appareil de Flash, devant une tempête de sable qui se déchaîne soudainement dans le désert.



Mais la vitesse incroyable de la voiture ne parvient pas à battre le simoun. Un ouragan de glace et de sable s'abat sur eux. Flash peut à peine se faire entendre, lorsqu'il crie: Nous sommes finis, si nous ne trouvons pas bientôt un abri!



De grandes masses de sable sont soulevées des dunes, puis surmontent et poussent la voiture comme s'il s'agissait d'une feuille à l'automne. Flash lutte pour garder le contrôle, mais tout ce qu'il fait ne peut empêcher le char de capoter!



Les occupants de la voiture s'en sauvent presque miraculeusement sans blessure. La peur de la reine Menta fait bientôt place à la rage. — Idiots, s'écrie-t-elle. La tempête va nous ensevelir! Vérifiez les instruments... trouvez notre location... je vais envoyer un message, ordonnant à mes hommes de venir à notre secours. Mais Flash préfère la furie du blizzard à une seconde capture.



La tempête se calme, tout aussi soudainement qu'elle s'est élevée. Mais Flash et son groupe doivent envisager un autre danger... le sable givré s'est congelé dans la nuit froide de Mars, et ils se trouvent dans un tombeau, sous une dune géante, aussi dure que du béton! La semaine prochaine: — ENTERRES VIVANTS!

Tél. 332 **THÉÂTRE CORONA** ST-HYACINTHE, QUÉ. Tél. 2161

SAM. - DIM. - LUN. - MAR., 24 - 25 - 26 - 27 Nov.

Gary COOPER
ET
Laraine DAY
DANS
"L'ODYSSÉE du Dr WASSER"
(The Story of Dr Wassel)
(Film en Couleurs)

Mercredi - Jeudi - Vendredi

SECOND GRAND FILM AU PROGRAMME

Abbott & Costello
DANS"2 NIGAUDS DÉTECTIVES"
(WHO DONE IT)

Aussi: CARICATURE en Couleurs

28 - 29 - 30 Novembre

Le Grand Artiste
LOUIS JOUVET
DANS
"LE DOCTEUR KNOCK"
AVEC
Mireille PERREY et Pierre RENOIR

SECOND GRAND FILM AU PROGRAMME

"SANG VIENNOIS"

Un tourbillon
de musique

Aussi: Les Actualités Françaises...
SUR LA SCÈNE... JEUDI SOIR, 6 Décembre à 8.30 hres

En Chantant dans le Vivoir de la Living-Room Furniture
SURVEILLEZ LES ANNONCES

Un Service de 64 PIÈCES décoré Or 22 Carats
De Luxe **CHARMIAN**
Offert tous les: Lun. - Mar. - Mer. et Ven. en Matinées et Soirées



Notre richesse agricole

Certificats d'enregistrements uniformes et plus simples

Un certificat d'enregistrement uniforme pour toutes les races de bétail et ne comportant que les renseignements essentiels serait bientôt mis en vigueur à la suite des mesures préconisées à une réunion conjointe des représentants des associations d'éleveurs et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture tenue à Ottawa à la fin de la semaine dernière.

S'ils sont approuvés par les associations concernées, les nouveaux règlements permettront au Bureau National d'Enregistrement du Bétail d'accélérer grandement l'émission des certificats d'enregistrement. D'autre part, ils confieront aux associations elles-mêmes une part plus large des responsabilités croissantes que le Bureau National a dû assumer au cours des quarante-cinq dernières années.

Les mesures essentielles adoptées à Ottawa et, encore une fois, sujettes à l'approbation des associations d'éleveurs, se résument comme suit:—

1) Les certificats d'enregistrement ne fourniront que les renseignements jugés essentiels à l'identification et à la généalogie de l'animal;

2) Le Bureau National d'Enregistrement cessera de faire des dépôts spéciaux aux banques au compte des associations;

3) Le Bureau National d'Enregistrement remettra aux secrétaires des associations le soin de fournir eux-mêmes à leurs membres certaines catégories de services tels que la perception des arrérages de cotisation; la préparation des listes de membres pour l'assemblée annuelle; l'interprétation de la constitution et des règlements; les conflits entre membres, etc.

L'adoption de ces propositions requiert des amendements correspondants aux règlements qui régissent l'affiliation au Bureau National d'Enregistrement. Les amendements mis de l'avant à Ottawa stipulent que le Bureau Na-

tional doit cesser de jouer auprès des associations le rôle de banquier aussi bien que d'avocat et limiter son travail à la préparation de généalogies sommaires. La préparation de généalogie plus élaborée sera du ressort des associations qui, en retour d'un tel service, pourront percevoir un cachet en conformité avec le travail requis en chaque cas. Les fonctionnaires du ministère et du Bureau d'Enregistrement continueront de conseiller les membres et associations aussi souvent que nécessaire.

L'article se rapportant au retrait des associations de l'affiliation demeure tel quel.

Produits nouveaux tirés des légumes

Deux des légumes connus du jardin pourraient bien servir ailleurs que sur la table s'il faut en croire un communiqué du secrétaire de l'Agriculture, à Washington. Il s'agit de la tomate et du chou brocoli.

En plus des fruits qu'il donne et qui continueront de faire les délices des humains, le plant de tomate a des feuilles, des tiges et des racines. De celles-ci les experts du Centre de Recherche de Beltsville (Maryland) ont tiré un nouveau produit chimique appelé "tomatine" qui peut servir de matière première dans la fabrication des hormones sexuelles utiles au traitement de certaines maladies. En poussant les recherches plus loin, il se peut aussi qu'on obtienne de la cortisone, fort précieuse dans le traitement des maladies de circulation du sang.

Dans un autre centre de recherche de l'est américain, des chimistes ont extrait de la feuille du chou brocoli une chlorophylle dont la médecine pourrait faire bon usage. Les feuilles qui ont servi à l'extraction de ce produit sont ensuite moulues et utilisées comme source de protéine dans la ration alimentaire des poulets d'engraissement du type "broiler".

Ralliement de coopérateurs à Asbestos

L'assemblée annuelle de la Société Coopérative Agricole d'Asbestos a donné lieu, ces jours derniers, à un grand ralliement de coopérateurs qui peuvent se féliciter des magnifiques réalisations de leur organisme de coopération.

La réunion s'est tenue à la salle municipale, le président M. Welle Brown, cultivateur, occupant le fauteuil. Le bilan présenté par M. Raymond Bergeron, inspecteur du Service de l'Economie rurale et commenté par M. l'agronome Donat Salvas, accuse un chiffre d'affaires de \$156,818. pour l'année fiscale de la coopérative. Durant ses trois années d'opération, cette meunerie a fait des transactions pour un total de \$489,503, montrant un surplus net de \$10,491, et remis ristourne à ses membres après avoir pourvu au fonds d'amortissement de sa dette.

MM. Bergeron et Salvas ont félicité les administrateurs de leur prévoyance dans la régie de cette entreprise coopérative et rendu hommage à la compétence et au dévouement de M. Benjamin Roy, maintenu à la gérance de la société.

La Coopérative d'Asbestos compte 104 sociétaires; elle a été fondée en 1918 et figure avec honneur au rang des sept coopératives agricoles du comté de Richmond qui groupent 700 agriculteurs sous la bannière de la coopération.

L'assemblée annuelle de la Société Ayrshire

Il y aura en l'Hôtel Queen's, le 17 janvier prochain, une grande réunion d'éleveurs d'animaux de race. La Société Ayrshire du Québec, qui est une fédération de 19 clubs régionaux répartis dans toute la province de Québec, réunira à cette occasion un grand nombre d'éleveurs d'animaux Ayrshire.

Il y aura au cours de la journée, réunions administratives et séances d'études. A cette occasion, M. Ernest Mercier viendra parler des différentes politiques d'avancement en élevage d'animaux pursang.

Nous sommes certains que les éleveurs ne manqueront pas par ailleurs occasion de venir discuter de leurs problèmes d'élevage.

A tous les éleveurs Ayrshire, nous donnons rendez-vous au 17 janvier 1952, à 10.00 a.h. en l'Hôtel Queen's de Montréal.

L'industrie textile constitue le plus important employeur de main d'oeuvre

L'industrie textile est un exemple typique de la puissance industrielle qui est maintenant celle du Canada, a déclaré l'honorable Stuart S. Garson, ministre de la Justice, aux membres de l'Association canadienne des manufacturiers de lainages et tricotés, réunis à Winnipeg.

"Votre industrie, avec toutes ses différentes sections, constitue le plus important employeur de main d'oeuvre de tous les groupes manufacturiers du Canada", a signalé M. Garson, qui parlait à l'issue du vingt-neuvième déjeuner annuel de l'Association. Cette réunion était le dernier événement officiel d'une réunion de trois jours qui a groupé les membres de l'Association avec les représentants de l'industrie textile de Winnipeg. La réunion de cette année a attiré le plus grand nombre de délégués de toute l'histoire du groupement.

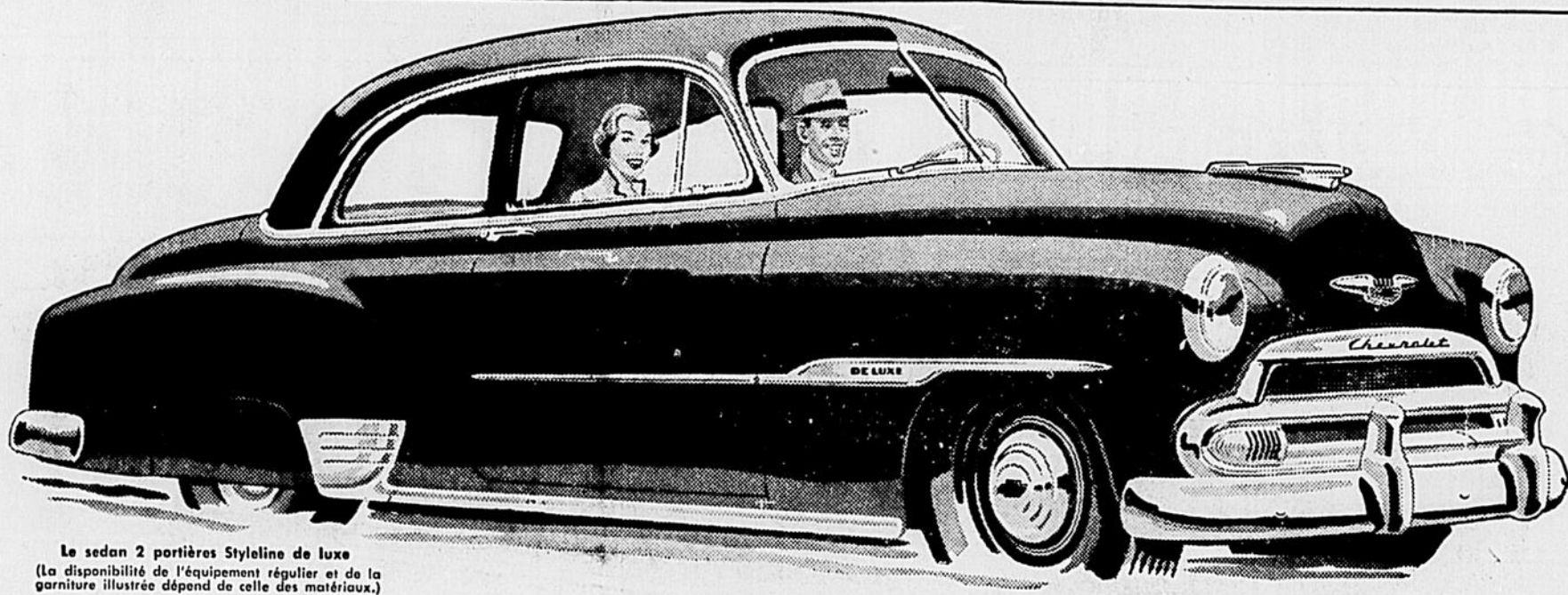
Le ministre de la Justice a signalé que Winnipeg occupe maintenant le troisième rang au Canada comme centre manufacturier de produits textiles. D'ailleurs, a dit le ministre, en tenant leur réunion annuelle ici, les membres de l'Association ont permis aux Canadiens de se rendre compte de l'importance de l'industrie textile dans l'Ouest.

M. Garson a démontré la rapidité de croissance industrielle du Canada depuis le début du siècle. "En 1900, dit-il plus de quarante pour cent des Canadiens étaient occupés à l'agriculture et, maintenant, ce chiffre est tombé à vingt-et-un pour cent. Le pourcentage des citoyens engagés dans le commerce et la fabrication a pratiquement doublé au cours des cinquante dernières années".

M. Garson a également souligné les hauts standards de vie que connaît actuellement le Canada et il a cité une récente enquête de l'Office fédéral des statistiques sur le sujet. "Une section du tableau préparé à cette occasion, dit-il, indique la qualité de nourriture qu'une heure de travail, au taux de notre revenu national moyen, nous permet d'acheter aujourd'hui, par comparaison avec 1939.

"Par exemple, en 1939, une heure de travail permettait au Canadien moyen d'acheter 7.3 livres de pain, mais, aujourd'hui le même citoyen peut s'acheter 9.9 livres de pain avec ce qu'il reçoit pour une heure de travail. En 1939, le même travail lui procurait 22.8 livres de pommes de terre et aujourd'hui il lui en procure 39.1 livres. Pour le lait, la quantité a augmenté de 4.1 pintes à 5.9 pintes.

"Le nombre d'heures de travail requis pour permettre à un citoyen de s'acheter un complet ordinaire a été réduit de 43 à 38 au cours de la même période".



Le sedan 2 portières Styleline de luxe (La disponibilité de l'équipement régulier et de la garniture illustrée dépend de celle des matériaux.)

Oui... la plus grande de sa catégorie!

Oui... la meilleure de sa catégorie!

Oui... l'assortiment le moins cher de sa catégorie!

La plus longue de toutes les autos à bas prix — 198 1/2 pouces d'un pare-chocs à l'autre! Avec ses longues lignes fuyantes, ses intérieurs plus que spacieux et la distribution équilibrée de son poids, la Chevrolet est la vedette de confort et d'élégance, en dedans et en dehors. Oui, la Chevrolet paraît mieux et roule mieux... elle est construite pour être plus forte et plus durable... que d'autres de sa catégorie.

le plus beau style... avec très belles carrosseries Fisher... comme celles d'autos plus coûteuses!

la plus belle performance avec économie... la seule auto à bas prix avec moteur à soupapes en tête... qui dicte la tendance de l'industrie!



le plus beau confort de roulement... grâce au roulement plané de ses genoux mécaniques... exclusif à Chevrolet et à des autos plus coûteuses!



la plus belle visibilité... avec pare-brise courbe et visibilité panoramique.

la plus belle protection... tableau de bord de sécurité, carrosserie Fisher de construction monacrier, freins à tambour Jumbo requérant 25% moins de pression sur la pédale.



... et la plus belle conduite sans changement de vitesse au coût le plus bas avec la COMMANDE AUTOMATIQUE*

POWERGLIDE

La commande automatique PowerGlide éprouvée de Chevrolet, le moteur à soupapes en tête Chevrolet de 105 CV, à poussoirs de soupapes hydrauliques, et l'essieu arrière Economiseur forment une équipe de puissance incomparable. Cet ensemble, exclusif à Chevrolet dans sa catégorie, donne la plus belle conduite sans changement de vitesse au coût le plus bas... comme aussi la plus puissante performance de sa catégorie.

Pas de pédale d'embrayage! Pas de changement de vitesse! Pas d'application subite d'énergie! Une incroyable facilité de conduite et une vitesse relouée... une douce puissance soutenue à toutes les allures du moteur!

Venez faire l'essai de la PowerGlide—la seule transmission automatique prouvée par un milliard de milles dans sa catégorie!

*L'ensemble de commande automatique PowerGlide et de moteur à soupapes en tête de 105 CV est facultatif à coût additionnel sur les modèles de luxe.

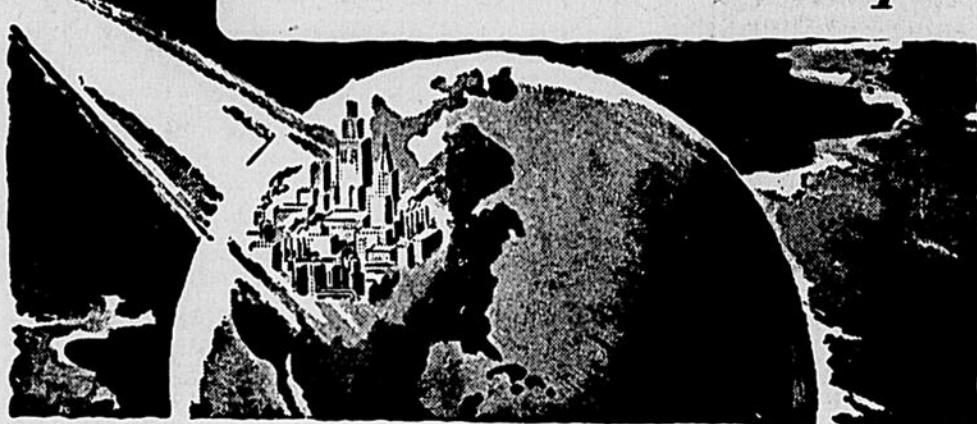
IL SE VEND PLUS DE CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE VOITURE!



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

C-1518F

L'actualité économique



Rôle important que joue l'assurance dans le pays

Chaque année, les compagnies d'assurance contre l'incendie et les accidents accusent plus de \$300 millions de primes sous-crites.

La Fédération du Commerce de l'Assurance vient de publier une fort intéressante brochure sur elle-même et ses nombreuses activités, dans le but de renseigner les employés de quelque 300 compagnies d'assurance-feu et accidents qui font des affaires au Canada. Toutes ces compagnies sont soumises à la surveillance de l'Etat et, en vertu de la loi, elles doivent toutes maintenir des réserves suffisantes pour la protection des détenteurs de polices.

Chaque année, les compagnies d'assurance accidents et incendie faisant affaires au Canada accusent plus de \$300,000,000. de primes souscrites en retour de la protection qu'elles fournissent dans différents genres d'assuran-

ce. Il n'y a pas de chiffres exacts sur le montant total de l'assurance qui est garantie en retour de ces primes, mais à lui seul le total de l'assurance contre l'incendie dépasse \$23 milliards.

La méthode par laquelle on établit les taux d'assurance accidents et incendie n'a rien de mystérieux.

En principe, tous les taux d'assurance sont établis d'après les montants payés pour les pertes subies. Les compagnies savent quelles indemnités sont payées chaque année. Elles peuvent prévoir ce que sera leur coût d'opération. Les taux sont établis à un chiffre qui suffit — en tenant compte d'un pourcentage de pertes normal — à payer les indemnités et le coût d'opération tout en lais-

sant une marge raisonnable pour prévoir les catastrophes possibles, et payer des dividendes aux actionnaires.

Si, au cours d'une période déterminée les pertes sont moins élevées que l'on ne prévoyait, la compagnie d'assurance gagne plus d'argent et, comme résultat, les taux diminueront pour la période suivante. C'est une conséquence de la concurrence qui existe entre des centaines de compagnies. Si les pertes sont plus élevées qu'on n'avait prévu, la compagnie perd de l'argent et les taux devront être augmentés pour la période suivante.

En réalité, ce sont donc les assurés qui fixent eux-mêmes les taux d'assurance accidents et incendie. Si dans son ensemble le public a un pourcentage favorable de pertes pendant une certaine période de temps, les taux diminueront. Si le pourcentage des pertes est trop élevé, les taux devront être augmentés.

Observance des jours de fêtes religieuses

L'Association des marchands détaillants du Canada, section de Montréal, a décidé de donner le statut de fêtes chômées aux fêtes d'obligation religieuse. C'est ce qui ressort d'une allocution prononcée récemment au Conseil municipal de la métropole par le président général de l'association, M. Léopold Pigeon.

D'autre part, l'Association souligne dans un communiqué que lorsqu'on parle de fêtes d'obligation chômées, il faut prendre garde de ramener le problème à ses justes proportions. Certains sont portés à exagérer le nombre de jours ainsi concernés et justifient là-dessus les craintes qu'ils manifestent touchant la désorganisation du commerce.

Quatre fêtes d'obligation peuvent ainsi tomber en semaine, à part Noël et le Jour de l'An, où tout le monde chôme sans rechigner. Ces fêtes sont les Rois, l'Ascension, la Toussaint et l'Immaculée Conception.

Le communiqué opine qu'il n'y a pas à craindre que d'autres fêtes en nombre appréciable viennent s'ajouter à celles qui existent déjà, car l'Eglise, par la force des choses tendrait à en diminuer le nombre.

Au début du 19ème siècle, 26 fêtes étaient ainsi chômées. Elles comprenaient toutes celles des apôtres et un bon nombre de la Vierge. Dans plusieurs cas, l'Eglise a reporté la célébration de ces anniversaires au dimanche suivant.

Touchant l'observance des jours de fête, il est reconnu que les maisons d'affaires anglaises et juives emploient comme commis et ont comme clients de nombreux catholiques romains. Si ces établissements de commerce restent ouverts les jours de fêtes religieuses que les catholiques romains doivent chômer, il s'ensuit que nombre de catholiques romains sont obligés de travailler ces jours-là et que l'occasion de violer le précepte est offerte à la clientèle catholique romaine. Cela seulement devrait suffire à justifier la réglementation présentée à l'étude à Montréal, d'autant plus qu'on a vu des maisons de commerce anglaises et juives profiter de tels jours pour annoncer des ventes retentissantes.

Sur la fin, nous trouvons cette phrase dans le communiqué: "Dans un monde qui oublie trop et trop souvent sa foi, il est nécessaire que l'Etat, menacé de toute part par les dégénérescences collectives, s'affirme et facilite aux sujets la pratique du culte public rendu à Dieu".

Attention aux chiens

On ne devrait jamais laisser les animaux domestiques approcher les malades qui souffrent de maladies contagieuses. Ces animaux n'attrapent peut-être pas la maladie mais ils peuvent en transmettre les germes. Les chiens, en particulier, sont prédisposés à la fièvre scarlatine et peuvent facilement transmettre l'infection aux enfants des alentours.

3 sur 4 ont recours aux services de

HOUSEHOLD FINANCE

Oui, des milliers d'hommes confient leurs problèmes financiers à HFC — Household Finance — parce qu'ils savent qu'ils en recevront un service sûr, appuyé sur 73 ans d'expérience. Tout salarié, homme ou femme, peut emprunter de Household Finance de \$50 à \$500 sans endosseurs ni garanties négociables. La réputation de Household Finance repose sur un service amical et courtis, ce que vous désirez quand vous avez besoin d'argent.

De nombreux clients nous disent qu'ils aiment la façon dont ils cloissent eux-mêmes le mode de remboursement conforme à leurs propres revenus — jusqu'à 24 mois pour rembourser.

N'empruntez pas à moins de nécessité

S'il vous faut du comptant pour quelque raison valable, nous vous invitons à téléphoner ou à écrire à Household Finance, ou à vous rendre à ses bureaux. L'annuaire téléphonique indique le bureau le plus rapproché.

DE L'ARGENT EN CAS D'URGENCE!
La plus importante et la mieux recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada

HOUSEHOLD FINANCE

1811 rue Cascadou
21ème étage Téléphone 2400
ST-HYACINTHE, QUÉ.
Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1878

Coca-Cola

Recevez économiquement

CONCORDE AUTOMOBILE Ltée

EMILE BEAUDRY, Prop.

100 Ave de la Concorde St-Hyacinthe

Tel: 212 — 213